

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 23 mai 2018****Approbation des comptes et du rapport de gestion 2017**

1. Introduction

L'article 95 de la Loi sur les Communes précise à son alinéa 4 que « Les comptes sont soumis à l'Assemblée communale ou au Conseil général dans les cinq mois qui suivent la fin de l'exercice » alors que l'article 95bis de cette même loi stipule que « Dans les Communes qui ont un Conseil général, le Conseil communal établit un rapport de gestion, qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général se prononce sur la gestion du Conseil communal ».

Compte tenu de ces deux articles, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général ses comptes et son rapport de gestion 2017.

2. Comptes 2017

Le premier exercice comptable de la nouvelle Commune s'est soldé avec un bénéfice de CHF 3'093'815.71 avant une attribution de 2.5 millions à la réserve pour « investissements futurs », soit à CHF 593'815.71 après l'attribution. Cet excellent résultat est à mettre en comparaison du budget 2017 qui prévoyait une perte de CHF 12'838.10.

Les charges, après apurement, se montent à CHF 40'907'303.47 contre CHF 42'808'095.00 au budget. Une diminution de CHF 1'900'791.53 (-4.44%) qui s'explique par la mise en place de la nouvelle Commune. En effet, il a fallu faire face à des ajustements par rapport aux prévisions et incertitudes, ce qui a aussi retardé certains travaux ou achats initialement prévus. Il a aussi parfois manqué de ressources internes pour faire face aux nombreux travaux planifiés dans le cadre du budget. Cependant, il est important de noter que les charges ont été, de manière générale, parfaitement maîtrisées.

Quant aux produits, également apurés, ils ont été plus importants de CHF 2'122'751.66 (+4.99%), puisque budgétés à CHF 42'545'465.00, ils ont finalement été de CHF 44'668'216.66. De même que pour les charges, il y a eu des variations de quelques milliers de francs sur de nombreux comptes, mais c'est principalement au niveau des impôts que les différences sont les plus importantes.

Le document annexé spécifique aux comptes 2017 offre de nombreux détails et commentaires alors que le rapport de gestion 2017 également annexé résume la situation de manière générale.

3. Rapport de gestion 2017

Le rapport de gestion 2017, le premier de la Commune d'Estavayer, a été réalisé en poursuivant les buts suivants :

- Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
- Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2017 et les projets en cours ;
- Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

Ce document d'un peu plus de 70 pages, présenté selon l'organisation politique de la Commune, contient de nombreuses informations utiles et donne un bon aperçu des prestations fournies par la Commune d'Estavayer.

4. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir approuver les comptes et le rapport de gestion 2017 de la Commune d'Estavayer.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 30 avril 2018.

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :



Le Syndic :
André Losey

Conseillers communaux responsables :

André Losey, Syndic
Philippe Aegerter, Dicastère des Finances

Annexes :
-Comptes 2017
-Rapport de gestion 2017

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION	4,572,053.57	772,908.75	4,788,830.00	640,150.00		
			3,799,144.82		4,148,680.00		
010	Conseil communal, Conseil général et commissions	909,436.41	102,381.20	946,400.00	109,100.00		
010.300.00	Salaires, commissions, délégations et jetons du CC	587,950.56		602,200.00			
010.300.01	Frais, commissions, délégations et jetons du CG	96,708.80		74,800.00			
010.300.02	Autres commissions	9,702.50		14,000.00			
010.300.03	Votations	9,111.65		31,000.00			
010.303.00	Assurances sociales	86,928.15		92,200.00			
010.304.00	Caisse de pension	103,136.40		115,500.00			
010.305.00	Assurances maladie et accident	11,945.35		12,600.00			
010.317.00	Dédommagements frais de déplacement	2,225.00		2,500.00			
010.318.02	Téléphonie	1,728.00		1,600.00			
010.436.00	Retenues sociales sur les salaires		81,638.65		89,100.00		
010.439.00	Honoraires et jetons de présence du CC		20,742.55		20,000.00		
020	Administration générale	3,213,325.72	584,743.00	3,288,320.00	528,750.00		
020.301.00	Salaires du personnel administratif	1,908,761.05		1,842,800.00			
020.303.00	Assurances sociales	284,243.30		276,850.00			
020.304.00	Caisse de pension	326,397.90		324,000.00			
020.305.00	Assurances maladie et accident	46,787.50		38,200.00			
020.309.00	Autres charges du personnel	53,231.61		74,800.00			
020.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	58,286.75		75,000.00			
020.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	17,090.55		41,000.00			
020.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	3,552.60		10,500.00			
020.316.01	Leasing/locations machines/matériel	16,042.13		13,450.00			
020.317.00	Dédommagements frais de déplacement	5,923.80		19,700.00			
020.317.01	Frais de réceptions et délégations	66,146.35		89,600.00			
020.318.00	Assurances	56,609.00		60,600.00			
020.318.02	Téléphonie	21,192.15		23,700.00			
020.318.03	Frais de port	74,362.93		80,000.00			
020.318.04	Abonnements, publications et annonces	31,188.80		38,600.00			
020.318.05	Etudes et analyses	63,513.70		70,000.00			
020.318.06	Emoluments pour cartes d'identité et passeports	10,137.40		16,800.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
020.318.07	Emoluments administratifs	1,316.00		2,300.00			
020.318.08	Droits d'auteur	317.75		1,620.00			
020.319.01	Cotisations	95,693.60		108,100.00			
020.319.02	Pertes sur débiteurs	390.00		900.00			
020.365.00	Dons et subventions	72,140.85		79,800.00			
020.431.00	Emoluments administratifs		47,839.70		43,000.00		
020.435.00	Autres recettes		17,177.10				
020.436.00	Retenues sociales sur les salaires		263,572.15		260,400.00		
020.436.01	Remboursement d'assurances		23,291.95				
020.436.02	Remboursement de tiers		6,194.00				
020.452.10	Participation d'associations de communes		74,302.15		70,000.00		
020.460.01	Redistribution de la taxe CO2		4,831.20		4,450.00		
020.490.02	Imputation interne salaires et charges sociales		28,904.75		36,300.00		
020.490.04	Imputation interne frais administratifs		118,630.00		114,600.00		
021	Bâtiment de la Grenette	80,611.30	2,348.70	93,410.00	2,300.00		
021.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	16,491.80		16,500.00			
021.303.00	Assurances sociales	2,509.50		2,510.00			
021.304.00	Caisse de pension	2,889.00		2,900.00			
021.305.00	Assurances maladie et accident	801.40		400.00			
021.312.01	Electricité	9,503.75		13,000.00			
021.312.02	Chauffage	26,349.05		28,000.00			
021.314.00	Entretien des immeubles	16,068.90		27,600.00			
021.318.01	Assurance ECAB	2,427.90		2,500.00			
021.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	3,570.00					
021.436.00	Retenues sociales sur les salaires		2,348.70		2,300.00		
022	Projet de fusion	105,359.85	83,435.85	23,000.00			
022.310.00	Fourniture bureau, publications, annonces	4,700.70					
022.317.00	Frais de réceptions et délégations	1,300.00					
022.318.00	Frais administratifs (ports, ccp, téléphones)	36.00					
022.318.10	Honoraires et prestations de service	99,323.15		23,000.00			
022.482.00	Prélèvement réserve		83,435.85				
023	Informatique	263,320.29		437,700.00			
023.311.01	Achat de matériel informatique	44,402.30		230,700.00			
023.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	53,142.04		48,450.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
023.315.01	Entretien de matériel informatique			6,100.00			
023.315.02	Maintenance informatique	157,159.40		138,550.00			
023.315.03	Site internet	8,616.55		13,900.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE PUBLIC	2,488,499.50	1,711,067.40	2,524,110.00	1,907,970.00		
			777,432.10		616,140.00		
100	Office des curatelles	1,039,394.69	762,588.35	1,009,780.00	715,060.00		
100.301.00	Salaires du personnel administratif	692,420.40		643,000.00			
100.303.00	Assurances sociales	100,219.00		98,000.00			
100.304.00	Caisse de pension	110,389.75		111,500.00			
100.305.00	Assurances maladie et accident	14,740.35		14,100.00			
100.308.00	Participation salaires et charges sociales	67,393.40		60,200.00			
100.309.00	Autres charges du personnel	5,388.45		15,000.00			
100.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	4,613.95		4,900.00			
100.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	1,165.00		1,000.00			
100.311.01	Achat de matériel informatique	3,386.90		5,000.00			
100.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	4,096.45		5,400.00			
100.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	10,719.30		18,000.00			
100.315.02	Maintenance informatique	1,636.20					
100.316.00	Loyers	4,968.00		5,000.00			
100.317.00	Dédommagements frais de déplacement	7,350.95		10,500.00			
100.318.00	Assurances	200.00		1,900.00			
100.318.02	Téléphonie	5,828.89		5,780.00			
100.318.03	Frais de port	4,004.90		6,000.00			
100.318.04	Abonnements, publications et annonces	172.80		1,600.00			
100.318.05	Frais de justice			2,000.00			
100.319.01	Cotisations	700.00		900.00			
100.435.00	Participations des personnes protégées		230,820.00		176,000.00		
100.436.00	Retenues sociales sur les salaires		91,063.45		90,500.00		
100.436.01	Remboursement d'assurances		19,332.00				
100.436.02	Remboursement de tiers		8,089.90		9,100.00		
100.436.03	Remboursement frais de déplacement		8,513.05		7,700.00		
100.452.00	Participation des communes		404,769.95		431,760.00		
110	Police	540,981.72	317,284.35	610,300.00	398,000.00		
110.301.00	Salaires du personnel administratif	312,889.90		317,330.00			
110.303.00	Assurances sociales	46,616.15		48,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
110.304.00	Caisse de pension	52,054.20		51,850.00			
110.305.00	Assurances maladie et accident	6,404.85		6,550.00			
110.309.00	Autres charges du personnel	3,694.32		5,900.00			
110.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	11,160.40		12,250.00			
110.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	7,392.60		6,800.00			
110.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	6,371.10		7,000.00			
110.315.03	Entretien de véhicules et frais	7,931.10		8,000.00			
110.316.01	Leasing/locations machines/matériel			800.00			
110.317.00	Dédommagements frais de déplacement	151.90		1,000.00			
110.317.02	Dédommagements à des tiers	3,280.00		6,000.00			
110.318.00	Assurances	1,047.45		3,850.00			
110.318.02	Téléphonie	1,981.54		3,130.00			
110.318.04	Abonnements, publications et annonces	1,436.05		1,000.00			
110.318.05	Service de surveillance et sécurité	42,763.40		81,700.00			
110.318.06	Transports	5,440.00		6,500.00			
110.318.07	Service de parcage	27,615.00		35,000.00			
110.319.00	Impôts et taxes	2,739.00		3,140.00			
110.319.02	Pertes sur débiteurs	12.76		4,000.00			
110.434.00	Taxes d'utilisation		117,963.55		150,000.00		
110.436.00	Retenues sociales sur les salaires		42,429.70		45,300.00		
110.436.02	Remboursement de tiers		22,954.90		51,700.00		
110.437.00	Amendes		133,936.20		151,000.00		
140	Police du feu	764,073.24	539,982.70	728,770.00	686,600.00		
140.300.04	Frais et jetons de la commission			3,500.00			
140.301.00	Salaires du personnel administratif	89,270.30		89,300.00			
140.301.03	Soldes et indemnités	163,937.90		132,940.00			
140.301.04	Soldes de piquets de week-end	48,710.00		40,000.00			
140.303.00	Assurances sociales	31,747.95		25,600.00			
140.304.00	Caisse de pension	14,211.60		14,300.00			
140.305.00	Assurances maladie et accident	1,794.30		4,400.00			
140.309.00	Autres charges du personnel	17,093.36		15,600.00			
140.309.01	Frais de cours et d'instruction	48,653.85		38,300.00			
140.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	1,691.85		1,500.00			
140.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	66,637.10		72,000.00			
140.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	7,354.80		7,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
140.311.03	Achat de véhicules	20,000.00		20,000.00			
140.313.00	Achat de produits, minéraux et huiles minérales	6,930.70		20,100.00			
140.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	27,520.90		27,080.00			
140.315.03	Entretien de véhicules et frais	43,642.75		42,900.00			
140.316.01	Leasing/locations machines/matériel	1,174.27		700.00			
140.316.02	Location véhicules	10,584.00		10,400.00			
140.316.03	Location locaux			3,000.00			
140.317.00	Dédommagements frais de déplacement	1,967.95		1,000.00			
140.318.00	Assurances	9,371.95		12,540.00			
140.318.02	Téléphonie	16,754.56		23,360.00			
140.318.04	Abonnements, publications et annonces	975.00		1,000.00			
140.318.05	Frais d'intervention Centre de Renfort	54,918.25		50,000.00			
140.318.06	Frais d'intervention Estavayer	46,592.85		48,000.00			
140.318.07	Frais d'intervention autres corps locaux			10,000.00			
140.319.00	Impôts et taxes	405.00		1,000.00			
140.319.01	Cotisations	8,326.90		10,250.00			
140.319.02	Pertes sur débiteurs	886.45		3,000.00			
140.351.00	Participation aux charges cantonales	1,773.80					
140.352.00	Participations communales	3,280.65					
140.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	17,864.25					
140.430.00	Contributions de remplacement		139,775.90		255,200.00		
140.435.04	Remboursement des frais d'intervention		129,305.55		150,000.00		
140.435.12	Autres recettes		1,600.00				
140.436.00	Retenues sociales sur les salaires		19,330.55		18,000.00		
140.436.02	Remboursement de tiers		951.40		15,400.00		
140.452.00	Participation des communes		70,763.70		48,000.00		
140.461.01	Subventions cantonales		178,255.60		200,000.00		
141	Bâtiment du Feu	71,767.65	18,929.80	85,550.00	18,600.00		
141.301.02	Salaire du personnel de conciergerie	484.95					
141.305.00	Assurances maladie et accident	1.55					
141.312.01	Electricité	6,993.75		6,200.00			
141.312.02	Chauffage	23,329.05		30,000.00			
141.314.00	Entretien des immeubles	39,330.05		48,100.00			
141.318.01	Assurance ECAB	1,628.30		1,250.00			
141.423.00	Locations		15,600.00		15,600.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
141.436.02	Remboursement de tiers		3,329.80		3,000.00		
160	Protection civile	56,237.60	56,237.60	70,410.00	70,410.00		
160.312.00	Eau et épuration			1,250.00			
160.312.01	Electricité	5,316.80		4,850.00			
160.313.00	Petit matériel et consommables			600.00			
160.314.00	Entretien des immeubles	32,696.30		40,050.00			
160.315.04	Entretien des installations techniques	1,800.00		4,500.00			
160.318.01	Assurance ECAB	338.15		850.00			
160.318.02	Téléphonie			710.00			
160.319.01	Cotisations			100.00			
160.351.00	Part. charges cant. protection civile PCi XXI	16,086.35		17,500.00			
160.427.00	Locations		4,200.00		2,000.00		
160.461.01	Subventions cantonales		3,050.00		2,550.00		
160.480.05	Prélèvement réserve protection civile		48,987.60		65,860.00		
173	Protection de la population intercommunale (ORCOC)	16,044.60	16,044.60	19,300.00	19,300.00		
173.352.00	Participation à l'ORCOC	16,044.60		19,300.00			
173.480.05	Prélèvement réserve protection civile		16,044.60		19,300.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	11,990,471.43	939,149.89	11,371,450.00	1,090,830.00		
			11,051,321.54		10,280,620.00		
200	Ecole enfantine 1H à 2H	768,430.98	8,140.00	795,800.00	21,400.00		
200.310.01	Matériel d'enseignement	30,202.98		32,600.00			
200.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	826.60		2,110.00			
200.318.05	Activités scolaires	12,630.20		14,390.00			
200.319.02	Pertes sur débiteurs			500.00			
200.351.00	Part. charges cant. personnel enseignant et transports	724,771.20		746,200.00			
200.433.00	Ecolages et participations aux frais scolaires		8,140.00		20,800.00		
200.452.00	Participation des communes				600.00		
210	Ecole primaire 3H à 8H	3,224,076.60	59,118.90	3,299,040.00	66,220.00		
210.301.00	Salaires du personnel administratif	3,090.00		5,000.00			
210.301.03	Salaires du personnel enseignant	23,927.25		32,000.00			
210.303.00	Assurances sociales	1,927.55		4,200.00			
210.305.00	Assurances maladie et accident	47.85		200.00			
210.310.01	Matériel d'enseignement	101,077.77		159,300.00			
210.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	11,175.15		17,000.00			
210.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	2,582.45		2,300.00			
210.316.03	Location infrastructures sportives	11,010.00		9,000.00			
210.318.05	Activités scolaires	45,521.35		49,320.00			
210.319.02	Pertes sur débiteurs	72.00		500.00			
210.351.00	Part. charges cant. personnel enseignant et transports	2,838,410.55		2,828,200.00			
210.352.00	Participation à l'Association BMRS (Exploitation)	28,937.23		31,880.00			
210.352.01	Participation à l'Association BMRS (Bâtiment)	122,497.45		125,740.00			
210.365.00	Dons et subventions	33,800.00		33,800.00			
210.366.00	Aides individuelles			600.00			
210.433.00	Ecolages et participations aux frais scolaires		57,238.25		55,650.00		
210.436.00	Retenues sociales sur les salaires		790.65		2,000.00		
210.436.02	Remboursement de tiers		1,090.00				
210.452.00	Participation des communes				8,570.00		
213	Cycle d'orientation 9H à 11H	3,251,571.40		3,222,600.00			
213.352.00	Participation au cycle d'orientation	3,222,506.40		3,222,600.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
213.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	29,065.00					
218	Sport scolaire	329,098.30	58,196.40	370,760.00	56,200.00		
218.301.03	Salaires du personnel enseignant	176,648.75		187,300.00			
218.303.00	Assurances sociales	25,816.25		27,700.00			
218.304.00	Caisse de pension	24,666.55		26,500.00			
218.305.00	Assurances maladie et accident	3,496.70		4,200.00			
218.309.00	Autres charges du personnel	2,710.55		4,210.00			
218.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	596.65		500.00			
218.310.01	Matériel d'enseignement	75.00		1,700.00			
218.318.02	Téléphonie	850.00		850.00			
218.318.05	Classes de neige et classes vertes	94,237.85		116,000.00			
218.318.06	Activités scolaires			800.00			
218.319.02	Pertes sur débiteurs			500.00			
218.366.00	Aides individuelles			500.00			
218.433.00	Participations aux classes de neige et classes vertes		20,350.00		21,000.00		
218.436.00	Retenues sociales sur les salaires		21,733.40		22,800.00		
218.452.00	Participation des communes				5,000.00		
218.461.01	Subventions cantonales		8,722.00		7,400.00		
218.469.00	Autres subventions, dons et legs		7,391.00				
219	Accueil Extra-Scolaire	409,025.61	288,353.29	366,270.00	229,400.00		
219.301.00	Salaires du personnel administratif	222,541.55		200,400.00			
219.303.00	Assurances sociales	31,506.35		30,500.00			
219.304.00	Caisse de pension	31,364.90		31,300.00			
219.305.00	Assurances maladie et accident	5,061.35		4,700.00			
219.309.00	Autres charges du personnel	9,687.76		9,420.00			
219.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	494.65		2,000.00			
219.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	7,151.45		7,000.00			
219.313.00	Repas	70,469.65		73,800.00			
219.318.02	Téléphonie	93.16		200.00			
219.318.04	Abonnements, publications et annonces	417.00		2,000.00			
219.319.01	Cotisations	200.00		1,950.00			
219.319.02	Pertes sur débiteurs			1,000.00			
219.352.10	Participation à l'Association du Petit Moulin	30,037.79		2,000.00			
219.435.00	Participations aux frais		168,829.84		130,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
219.435.01	Participations aux repas		63,755.00		55,000.00		
219.436.00	Retenues sociales sur les salaires		26,836.60		24,400.00		
219.436.01	Remboursement d'assurances		34.20				
219.436.02	Remboursement de tiers		2,000.00				
219.461.01	Subventions cantonales		26,897.65		20,000.00		
220	Ecoles spécialisées	1,650,016.60		1,648,400.00			
220.351.00	Part. charges cant. aide aux institutions spécialisées	1,268,007.35		1,236,300.00			
220.351.01	Part. charges cant. mesures pédago-thérapeutiques	61,886.80		63,000.00			
220.366.00	Contributions cours spéciaux logopédie et psychologie	320,122.45		349,100.00			
230	Formation professionnelle	99,402.35		96,800.00			
230.351.00	Participation aux charges cantonales	99,402.35		96,800.00			
270	Administration scolaire	460,217.23	52,308.40	440,310.00	221,700.00		
270.300.04	Frais et jetons de la commission	4,330.00		7,600.00			
270.301.00	Salaires du personnel administratif	79,279.80		79,300.00			
270.303.00	Assurances sociales	12,062.60		12,100.00			
270.304.00	Caisse de pension	13,890.60		13,900.00			
270.305.00	Assurances maladie et accident	1,902.40		1,900.00			
270.309.00	Autres charges du personnel	5,378.00		11,600.00			
270.311.01	Achat de matériel informatique	156,402.20					
270.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	8,600.00					
270.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	106.00		600.00			
270.315.02	Maintenance informatique	11,000.80					
270.316.00	Loyers / Piscine CO	3,000.00		3,500.00			
270.316.01	Leasing/locations machines/matériel	7,706.00		11,500.00			
270.318.00	Assurances	8,047.45					
270.318.02	Téléphonie	5,383.38		6,300.00			
270.318.04	Abonnements, publications et annonces	2,814.65		3,500.00			
270.318.05	Activités scolaires	4,992.85		7,100.00			
270.318.06	Frais de transport des écoliers	119,468.80		281,410.00			
270.318.07	Evacuation des déchets	851.70					
270.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	15,000.00					
270.436.00	Retenues sociales sur les salaires		11,291.80		11,200.00		
270.436.02	Remboursement de tiers		275.00				
270.451.00	Participation du canton		5,623.45		206,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
270.452.00	Participation des communes		35,118.15		4,500.00		
280	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 9	28,230.48		34,820.00	700.00		
280.312.01	Electricité	2,903.85		4,500.00			
280.312.02	Chauffage	4,880.10		7,000.00			
280.314.00	Entretien des immeubles	7,455.18		13,600.00			
280.318.01	Assurance ECAB	693.70		720.00			
280.318.13	Service de nettoyage des immeubles	8,397.65		9,000.00			
280.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	3,900.00					
280.452.00	Participation des communes				700.00		
281	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 11	41,056.45		51,800.00			
281.312.01	Electricité	1,526.05		4,500.00			
281.312.02	Chauffage	5,612.45		12,000.00			
281.314.00	Entretien des immeubles	6,701.95		11,900.00			
281.318.01	Assurance ECAB	829.20		900.00			
281.318.13	Service de nettoyage des immeubles	26,386.80		22,500.00			
282	Estavayer-le-Lac - Bâtiment Motte-Châtel 13	26,681.75		35,420.00	700.00		
282.312.01	Electricité	1,994.75		8,000.00			
282.312.02	Chauffage	2,934.55		3,500.00			
282.314.00	Entretien des immeubles	13,257.25		14,600.00			
282.318.01	Assurance ECAB	304.10		320.00			
282.318.13	Service de nettoyage des immeubles	8,191.10		9,000.00			
282.452.00	Participation des communes				700.00		
283	Estavayer-le-Lac - Bâtiment rue de Forel 6	154,873.61	3,936.00	64,400.00	6,770.00		
283.312.01	Electricité	3,374.30		4,000.00			
283.312.02	Chauffage	10,747.70		11,500.00			
283.314.00	Entretien des immeubles	24,042.51		26,700.00			
283.318.01	Assurance ECAB	2,200.40		2,200.00			
283.318.13	Service de nettoyage des immeubles	18,208.70		20,000.00			
283.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	96,300.00					
283.427.00	Locations		3,936.00		5,600.00		
283.452.00	Participation des communes				1,170.00		
284	Estavayer-le-Lac - Bâtiment route d'Yverdon 7	62,458.86		62,050.00	1,250.00		
284.312.01	Electricité	3,477.25		4,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
284.312.02	Chauffage	11,761.55		12,000.00			
284.314.00	Entretien des immeubles	12,072.66		21,050.00			
284.318.01	Assurance ECAB	1,414.75		1,500.00			
284.318.13	Service de nettoyage des immeubles	20,632.65		23,000.00			
284.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	13,100.00					
284.452.00	Participation des communes				1,250.00		
285	Estavayer-le-Lac - Bâtiment ch. du Sacré-Cœur 2	421,057.74	80,024.25	319,950.00	80,600.00		
285.312.01	Electricité	16,351.25		25,000.00			
285.312.02	Chauffage	126,519.30		160,000.00			
285.314.00	Entretien des immeubles	46,691.04		40,000.00			
285.318.01	Assurance ECAB	14,725.40		14,950.00			
285.318.05	Evacuation des déchets	1,012.40					
285.318.13	Service de nettoyage des immeubles	93,758.35		80,000.00			
285.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	122,000.00					
285.427.00	Locations		80,024.25		75,720.00		
285.452.00	Participation des communes				4,880.00		
286	Estavayer-le-Lac - Piscine et Halle Stavia	146,807.90	177,276.00	112,850.00	191,500.00		
286.312.01	Electricité	16,768.00		11,000.00			
286.312.02	Chauffage	21,141.55		20,000.00			
286.314.00	Entretien des immeubles	38,916.10		36,450.00			
286.318.01	Assurance ECAB	2,372.95		2,400.00			
286.318.13	Service de nettoyage des immeubles	43,609.30		43,000.00			
286.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	24,000.00					
286.427.00	Locations		177,276.00		190,000.00		
286.452.00	Participation des communes				1,500.00		
287	Estavayer-le-Lac - Salle Amarante	463,855.34	200,289.50	188,350.00	200,000.00		
287.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	3,541.20		10,000.00			
287.312.01	Electricité	17,575.35		20,000.00			
287.312.02	Chauffage	26,400.45		30,000.00			
287.314.00	Entretien des immeubles	19,584.31		45,950.00			
287.316.01	Leasing/locations machines/matériel	2,719.00		3,000.00			
287.318.01	Assurance ECAB	5,343.25		5,400.00			
287.318.02	Téléphonie	497.18					
287.318.13	Service de nettoyage des immeubles	90,493.00		74,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
287.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	297,701.60					
287.427.00	Locations		166,983.45		170,000.00		
287.435.00	Vente de production électrique		32,593.25		30,000.00		
287.436.02	Remboursement de tiers		712.80				
290	Font - Bâtiment sous la ville 26 + Abris PC	62,562.03	300.00	37,500.00	1,050.00		
290.312.01	Electricité	1,655.15		2,000.00			
290.312.02	Chauffage	5,488.05		6,000.00			
290.314.00	Entretien des immeubles	4,718.43		7,700.00			
290.318.01	Assurance ECAB	722.00		800.00			
290.318.13	Service de nettoyage des immeubles	21,578.40		21,000.00			
290.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	28,400.00					
290.427.00	Locations		300.00		300.00		
290.452.00	Participation des communes				750.00		
291	Montbrelloz - Bâtiment Au jardinier 20 + Abris PC	88,739.25	3,773.00	41,930.00	4,590.00		
291.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	18,367.25		14,800.00			
291.303.00	Assurances sociales	2,154.50		2,300.00			
291.304.00	Caisse de pension	2,355.70		2,400.00			
291.305.00	Assurances maladie et accident	780.80		680.00			
291.309.00	Autres charges du personnel			200.00			
291.312.00	Eau et épuration			3,500.00			
291.312.01	Electricité	4,991.40		7,850.00			
291.313.03	Petit matériel et consommables			2,500.00			
291.314.00	Entretien des immeubles	1,780.15		6,500.00			
291.318.01	Assurance ECAB	1,148.45		1,200.00			
291.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	57,161.00					
291.423.00	Locations		1,800.00		1,800.00		
291.436.00	Retenues sociales sur les salaires		1,973.00		1,990.00		
291.452.00	Participation des communes				800.00		
292	Murist - Bâtiment Le Rosset 55 + Administration + Abri	125,493.70	6,026.35	69,200.00	4,300.00		
292.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	25,951.80		23,700.00			
292.303.00	Assurances sociales	3,943.25		3,650.00			
292.304.00	Caisse de pension	4,716.60		4,750.00			
292.305.00	Assurances maladie et accident	1,199.20		1,200.00			
292.309.00	Autres charges du personnel			400.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
292.312.00	Eau et épuration			3,000.00			
292.312.01	Electricité	5,357.00		6,000.00			
292.312.02	Chauffage	8,995.05		12,000.00			
292.313.03	Petit matériel et consommables	2,652.45		2,700.00			
292.314.00	Entretien des immeubles	10,441.60		4,000.00			
292.315.04	Entretien des installations techniques	1,746.95		500.00			
292.318.00	Assurances			4,100.00			
292.318.01	Assurance ECAB	1,399.85		1,400.00			
292.318.13	Service de nettoyage des immeubles	1,809.95		1,800.00			
292.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	57,280.00					
292.423.00	Locations		1,080.00		1,000.00		
292.436.00	Retenues sociales sur les salaires		3,587.40		2,000.00		
292.436.01	Remboursement d'assurances		1,358.95				
292.452.00	Participation des communes				1,300.00		
293	Rueyres-les-Prés - Bâtiment rte du soleil	176,815.25	1,407.80	113,200.00	4,450.00		
293.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	9,883.85		15,000.00			
293.303.00	Assurances sociales	1,427.60		2,300.00			
293.304.00	Caisse de pension	1,810.75		3,000.00			
293.305.00	Assurances maladie et accident	473.25		750.00			
293.309.00	Autres charges du personnel			100.00			
293.312.00	Eau et épuration	421.70		1,000.00			
293.312.01	Electricité			3,000.00			
293.312.02	Chauffage	4,488.90		2,600.00			
293.313.03	Petit matériel et consommables	96.20		1,500.00			
293.314.00	Entretien des immeubles	6,484.75		1,650.00			
293.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	392.50		1,000.00			
293.318.00	Assurances	1,287.55		3,500.00			
293.318.01	Assurance ECAB	48.20		1,500.00			
293.318.13	Service de nettoyage des immeubles			1,300.00			
293.390.00	Imputation interne intérêts			12,500.00			
293.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	150,000.00		62,500.00			
293.436.00	Retenues sociales sur les salaires		1,407.80		2,250.00		
293.452.00	Participation des communes				2,200.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE ET LOISIRS	1,637,848.74	920,977.11	1,734,520.00	890,310.00		
			716,871.63		844,210.00		
300	Culture	317,304.95		354,700.00			
300.317.03	Frais de réceptions et manifestations	68,731.85		79,750.00			
300.351.00	Part. charges cant. conservatoire de Fribourg	152,975.00		177,150.00			
300.365.00	Dons et subventions	95,598.10		97,800.00			
301	Salle de la Prillaz	352,352.67	205,856.31	308,150.00	205,600.00		
301.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	10,950.00		9,600.00			
301.303.00	Assurances sociales	502.10		1,460.00			
301.305.00	Assurances maladie et accident	85.20		240.00			
301.308.00	Personnel temporaire	37,425.35		30,000.00			
301.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	20,800.84		22,300.00			
301.312.01	Electricité	20,455.50		30,000.00			
301.312.02	Chauffage	27,984.70		45,000.00			
301.313.00	Achat de marchandises	50,448.75		55,000.00			
301.314.00	Entretien des immeubles	22,737.92		25,900.00			
301.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	6,557.45		10,600.00			
301.316.01	Leasing/locations machines/matériel	3,835.40		3,000.00			
301.318.01	Assurance ECAB	10,931.25		13,000.00			
301.318.02	Téléphonie	611.96		2,000.00			
301.318.13	Service de nettoyage des immeubles	68,256.25		60,000.00			
301.319.00	Impôts et taxes	150.00		50.00			
301.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	70,620.00					
301.427.00	Locations		83,320.00		100,000.00		
301.435.00	Vente de marchandises		70,992.05		70,000.00		
301.436.00	Retenues sociales sur les salaires		205.50		600.00		
301.436.02	Remboursement de tiers		51,338.76		35,000.00		
302	Grande salle de Rueyres-les-Prés	172,323.65	211,582.30	181,860.00	223,990.00		
302.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	59,820.65		73,000.00			
302.303.00	Assurances sociales	7,768.30		9,740.00			
302.304.00	Caisse de pension	3,175.05		4,400.00			
302.305.00	Assurances maladie et accident	802.50		1,620.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
302.309.00	Autres charges du personnel	850.00		900.00			
302.312.01	Electricité	5,070.95		8,000.00			
302.312.02	Chauffage	5,950.40		8,800.00			
302.313.00	Achat de marchandises	47,562.15		56,000.00			
302.314.00	Entretien des immeubles	6,162.90		14,200.00			
302.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	1,100.00		1,500.00			
302.317.00	Dédommagements frais de déplacement	652.40		500.00			
302.318.01	Assurance ECAB	2,813.35		3,000.00			
302.319.00	Impôts et taxes	595.00		200.00			
302.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	30,000.00					
302.427.00	Locations		83,710.00		83,000.00		
302.435.00	Vente de marchandises		122,844.50		125,000.00		
302.436.00	Retenues sociales sur les salaires		4,967.80		6,090.00		
302.436.02	Remboursement de tiers		60.00				
302.490.02	Imputation interne salaires et charges sociales				9,900.00		
310	Protection des monuments et des sites	25,096.00		48,500.00			
310.365.00	Dons et subventions	25,096.00		48,500.00			
330	Parcs et chemins pédestres	97,687.26	40,000.00	75,050.00			
330.314.01	Aménagement zones vertes et places de jeux	42,189.76		17,500.00			
330.314.02	Travaux d'entretien parcs, zones loisirs, ch. pédestres	47,957.50		52,500.00			
330.316.02	Location de WC	5,940.00		5,050.00			
330.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	1,600.00					
330.482.00	Prélèvement autres réserves		40,000.00				
331	Plage communale	166,749.90	399,596.80	210,890.00	381,200.00		
331.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	16,459.65		29,000.00			
331.312.03	Achat de gaz	11,208.50		6,000.00			
331.314.00	Entretien des immeubles	39,446.10		77,300.00			
331.314.01	Entretien de la plage	14,548.05		21,800.00			
331.314.02	Entretien du camping	2,980.95		5,300.00			
331.314.03	Entretien du toboggan	2,397.20		4,800.00			
331.315.04	Entretien des installations techniques	822.45		700.00			
331.318.00	Assurances	365.00		250.00			
331.318.01	Assurance ECAB	2,944.20		2,910.00			
331.318.05	Evacuation des déchets	2,870.00					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
331.318.06	Service de surveillance et sécurité	30,504.90		36,500.00			
331.319.00	Impôts et taxes	4,802.90		26,330.00			
331.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	37,400.00					
331.423.00	Locations du camping		257,810.25		262,400.00		
331.423.01	Locations du complexe		121,437.45		112,800.00		
331.435.00	Vente de gaz (remboursement)		11,208.50		6,000.00		
331.436.01	Remboursement d'assurances		518.40				
331.436.02	Remboursement de tiers		8,622.20				
340	Sport	186,987.91	1,566.00	189,265.00			
340.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	15,205.31		22,800.00			
340.312.00	Eau et épuration			2,100.00			
340.314.01	Entretien des infrastructures	64,053.30		68,100.00			
340.316.01	Leasing/locations machines/matériel	8,000.00		8,000.00			
340.318.01	Assurance ECAB	903.20		1,065.00			
340.319.00	Impôts et taxes	81.00					
340.319.01	Cotisations	5,793.35		11,400.00			
340.365.00	Dons et subventions	77,301.75		75,800.00			
340.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	15,650.00					
340.436.02	Remboursement de tiers		1,566.00				
341	Sport-Loisirs	37,496.85	21,209.00	41,950.00	25,500.00		
341.301.03	Salaires du personnel enseignant	21,935.00		22,500.00			
341.303.00	Assurances sociales	999.50		1,500.00			
341.305.00	Assurances maladie et accident	35.95		150.00			
341.318.05	Activités et transport	14,526.40		17,800.00			
341.433.00	Participations aux frais		20,800.00		25,000.00		
341.436.00	Retenues sociales sur les salaires		409.00		500.00		
342	Patinoire	68,359.25	9,774.00	74,300.00	16,000.00		
342.308.00	Personnel temporaire	31,099.25		30,000.00			
342.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	3,171.90		2,500.00			
342.312.01	Electricité	5,683.15		10,000.00			
342.314.01	Entretien des infrastructures	353.90		1,000.00			
342.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	3,085.10		3,000.00			
342.316.02	Location WC et sonorisation	2,703.30		5,100.00			
342.318.02	Téléphonie			500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
342.318.04	Abonnements, publications et annonces	435.40		200.00			
342.318.05	Estivage et transports	21,827.25		22,000.00			
342.427.00	Locations		9,774.00		16,000.00		
343	Infrastructure tennis	13,123.15		18,900.00			
343.314.01	Entretien des infrastructures	12,739.55		18,400.00			
343.318.01	Assurance ECAB	383.60		500.00			
350	Autres loisirs, colonies de vacances, maison de jeunes	48,039.80	1,514.50	57,950.00	2,000.00		
350.365.00	Dons et subventions	5,100.00		6,500.00			
350.366.01	Repas, cadeaux et animations du 3ème âge	42,939.80		51,450.00			
350.436.02	Remboursement de tiers		1,514.50		2,000.00		
351	Musée	152,327.35	29,878.20	173,005.00	36,020.00		
351.301.00	Salaires du personnel administratif	78,987.50		80,500.00			
351.303.00	Assurances sociales	11,870.70		12,170.00			
351.304.00	Caisse de pension	13,303.20		13,300.00			
351.305.00	Assurances maladie et accident	1,876.60		1,920.00			
351.309.00	Autres charges du personnel	901.50		2,665.00			
351.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	1,695.30					
351.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	2,298.00		3,000.00			
351.312.01	Electricité	1,710.50		2,000.00			
351.314.00	Entretien des immeubles	2,366.26		17,900.00			
351.315.00	Entretien et conditionnement d'objets	10,363.75		13,000.00			
351.315.04	Entretien des installations techniques	6,908.80		7,500.00			
351.318.01	Assurance ECAB	455.55		500.00			
351.318.02	Téléphonie	305.69		400.00			
351.318.04	Abonnements, publications et annonces	9,075.20		3,000.00			
351.318.13	Service de nettoyage des immeubles	4,924.80		6,000.00			
351.319.01	Cotisations	355.00		400.00			
351.365.00	Dons et subventions			2,000.00			
351.390.06	Imputation interne frais de chauffage	4,929.00		6,750.00			
351.435.00	Vente de billets		18,480.80		19,000.00		
351.436.00	Retenues sociales sur les salaires		10,955.80		17,020.00		
351.436.02	Remboursement de tiers		441.60				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
4	SANTÉ	2,947,386.85	49,976.25	3,166,250.00	60,800.00		
			2,897,410.60		3,105,450.00		
400	Hôpitaux	205,330.25		200,100.00			
400.351.00	Part. charges cant. coûts résiduels des soins	9,770.05		8,700.00			
400.352.13	Part. au Service Mobile d'Urgence et de Réanimation	195,560.20		191,400.00			
410	Homes médicalisés	1,680,683.75		1,848,600.00			
410.351.00	Part. charges cant. frais accompagnement dans EMS	1,419,612.75		1,494,000.00			
410.352.14	Participations aux frais financiers	261,071.00		354,600.00			
440	Soins ambulatoires	980,160.15		999,950.00			
440.352.15	Participation au service aide et de soins à domicile	743,460.45		747,500.00			
440.352.16	Participation aux indemnités forfaitaires	204,282.70		219,900.00			
440.365.00	Dons et subventions	32,417.00		32,550.00			
460	Service médical des écoles	81,212.70	49,976.25	117,600.00	60,800.00		
460.318.05	Frais médicaux et dentaires	72,548.35		100,800.00			
460.318.06	Frais de prévention / Infos sexuelles	6,055.00		6,800.00			
460.366.01	Subsides dentaires	2,609.35		10,000.00			
460.433.00	Participations aux frais		49,976.25		60,800.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	AFFAIRES SOCIALES	4,859,593.94	461,264.25	4,664,950.00	478,930.00		
			4,398,329.69		4,186,020.00		
500	AVS/AI/APG/AC	7,003.80	7,003.80	5,000.00	5,000.00		
500.301.05	Traitement de l'Agent AVS	7,003.80		5,000.00			
500.451.00	Participation du canton		7,003.80		5,000.00		
540	Structures d'accueil à la petite enfance	961,276.43	403,146.80	943,350.00	433,000.00		
540.301.00	Salaire du personnel administratif	501,551.55		514,200.00			
540.303.00	Assurances sociales	74,786.50		78,300.00			
540.304.00	Caisse de pension	84,629.40		85,600.00			
540.305.00	Assurances maladie et accident	12,120.60		13,700.00			
540.309.00	Autres charges du personnel	7,553.88		14,150.00			
540.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel			1,000.00			
540.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	13,227.55		14,500.00			
540.313.00	Repas	20,479.95		23,000.00			
540.318.02	Téléphonie	405.70		200.00			
540.319.01	Cotisations	21,141.40		22,300.00			
540.319.02	Pertes sur débiteurs			1,000.00			
540.352.00	Participation à l'accueil familial de jour	224,379.90		174,000.00			
540.365.00	Dons et subventions	1,000.00		1,400.00			
540.435.00	Participations à la crèche		245,977.70		280,000.00		
540.435.01	Participations à la halte-garderie		5,467.00		5,100.00		
540.435.02	Participations aux repas		18,850.00		18,000.00		
540.436.00	Retenues sociales sur les salaires		69,392.20		71,900.00		
540.461.01	Subventions cantonales		66,459.90		55,000.00		
540.469.00	Autres subventions, dons et legs		-3,000.00		3,000.00		
541	Bâtiment de la Crèche	35,071.80		41,350.00			
541.312.01	Electricité	1,015.50		1,500.00			
541.312.02	Chauffage	5,710.95		6,500.00			
541.314.00	Entretien des immeubles	7,459.90		10,850.00			
541.318.01	Assurance ECAB	421.75		500.00			
541.318.13	Service de nettoyage des immeubles	20,463.70		22,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
542	Jeunesse	208,788.69	14,527.90	214,690.00	14,600.00		
542.301.00	Salaires du personnel administratif	109,553.75		107,800.00			
542.303.00	Assurances sociales	16,615.40		16,480.00			
542.304.00	Caisse de pension	15,982.65		15,700.00			
542.305.00	Assurances maladie et accident	2,499.30		2,370.00			
542.309.00	Autres charges du personnel	869.00		4,200.00			
542.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	789.85		800.00			
542.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	8,177.85		9,350.00			
542.318.02	Téléphonie	1,908.69		3,400.00			
542.318.05	Activités et transport	6,082.20		8,000.00			
542.319.01	Cotisations / Arcades, prévention	46,310.00		46,590.00			
542.435.00	Autres recettes		335.00		700.00		
542.436.00	Retenues sociales sur les salaires		14,192.90		13,900.00		
543	Maison des Régents	33,040.67	6,937.20	47,600.00	7,950.00		
543.312.01	Electricité	1,118.70		1,800.00			
543.312.02	Chauffage	10,953.30		15,000.00			
543.314.00	Entretien des immeubles	14,938.07		23,000.00			
543.318.01	Assurance ECAB	781.80		800.00			
543.318.13	Service de nettoyage des immeubles	5,248.80		7,000.00			
543.423.00	Locations		1,200.00		1,200.00		
543.436.01	Remboursement d'assurances		808.20				
543.490.06	Imputation interne frais de chauffage		4,929.00		6,750.00		
550	Invalidité	2,240,284.75		2,223,400.00			
550.351.00	Part. charges cant. aide aux institutions spécialisées	2,240,284.75		2,223,400.00			
560	Encouragement à la construction de logements	67,250.25		66,900.00			
560.365.00	Dons et subventions	67,250.25		66,900.00			
580	Aide sociale	1,306,877.55	29,648.55	1,122,660.00	18,380.00		
580.301.00	Salaires du personnel administratif	32,833.75		25,000.00			
580.303.00	Assurances sociales	5,044.85		3,800.00			
580.304.00	Caisse de pension	6,187.20		4,000.00			
580.305.00	Assurances maladie et accident	710.30		590.00			
580.309.00	Autres charges du personnel			250.00			
580.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	247.00		750.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
580.318.04	Abonnements, publications et annonces	64.00		70.00			
580.351.00	Part. aux charges cantonales / Fonds cantonal de l'empl	141,510.00					
580.351.01	Part. charges cant. services sociaux spécialisés	17,593.35		19,300.00			
580.351.02	Part. charges cant. contr. entretien non-récupérées	50,748.10		57,900.00			
580.351.03	Part. charges cant. alloc. familiales pour non-actifs	71,359.40		70,900.00			
580.351.04	Part. charges cant. aide aux victimes d'infractions	16,836.35		17,800.00			
580.352.00	Participation au service social broyard	851,876.10		848,700.00			
580.365.00	Dons et subventions	35,908.80		34,500.00			
580.366.00	Part. aux cotisations des assurances obligatoires	35,803.30		39,100.00			
580.366.01	Part. aux émoluments curateurs personnes indigentes	40,155.05					
580.436.00	Retenues sociales sur les salaires		4,823.35		3,380.00		
580.436.01	Remboursement d'assurances		6,512.15				
580.436.02	Remboursement de tiers		513.05				
580.461.01	Subventions cantonales		10,000.00		10,000.00		
580.469.00	Autres subventions, dons et legs		7,800.00		5,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	3,516,707.08	382,427.26	3,412,400.00	377,600.00		
			3,134,279.82		3,034,800.00		
620	Routes communales et génie civil	2,979,796.48	326,407.26	2,897,800.00	321,600.00		
620.301.00	Salaires du personnel administratif	77,574.50		73,900.00			
620.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	1,335,892.80		1,369,800.00			
620.303.00	Assurances sociales	213,213.25		223,200.00			
620.304.00	Caisse de pension	228,491.00		239,000.00			
620.305.00	Assurances maladie et accident	59,424.45		72,180.00			
620.309.00	Autres charges du personnel	47,432.75		59,050.00			
620.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	1,158.00		500.00			
620.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	12,421.64		28,000.00			
620.312.03	Electricité éclairage public	75,710.10		110,350.00			
620.313.00	Petit matériel et consommables	4,097.60		10,500.00			
620.313.01	Achat de produits, minéraux et huiles minérales	30,155.41		28,570.00			
620.314.01	Entretien des routes et giratoires	133,224.90		105,000.00			
620.314.03	Signalisation routière	54,901.05		97,600.00			
620.314.04	Entretien de l'éclairage public	66,223.05		59,300.00			
620.314.05	Décorations florales	132,292.30		115,400.00			
620.314.06	Déneigement et salage	106,927.55		90,800.00			
620.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel	10,097.10		16,600.00			
620.315.03	Entretien de véhicules et frais	93,642.80		120,000.00			
620.316.01	Leasing/locations machines/matériel	36,032.06		33,700.00			
620.317.00	Dédommagements frais de déplacement	4,647.20		4,650.00			
620.318.00	Assurances	12,907.45		13,670.00			
620.318.02	Téléphonie	5,796.42		6,400.00			
620.318.04	Abonnements, publications et annonces	1,064.10		1,150.00			
620.318.05	Evacuation des déchets	33,267.50					
620.319.00	Impôts et taxes	17,068.50		15,380.00			
620.380.06	Attribution réserve places de parc	2,500.00					
620.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	183,633.00					
620.390.02	Imputation interne salaires et charges sociales			3,100.00			
620.430.01	Rachat places de parc		2,500.00				
620.435.00	Travaux pour tiers		27,948.75		27,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
620.436.00	Retenues sociales sur les salaires		189,828.20		203,500.00		
620.436.01	Remboursement d'assurances		7,516.25				
620.436.02	Remboursement de tiers		23,013.06		7,000.00		
620.490.02	Imputation interne salaires et charges sociales		75,601.00		84,100.00		
621	Bâtiment de la Voirie	34,289.60		39,700.00			
621.312.00	Eau et épuration	3,071.55		3,000.00			
621.312.01	Electricité	5,040.05		6,000.00			
621.312.02	Chauffage	11,092.95		15,000.00			
621.314.00	Entretien des immeubles	13,424.40		14,900.00			
621.318.01	Assurance ECAB	727.30		800.00			
621.319.00	Impôts et taxes	933.35					
640	Fonds fédéral infrastructure ferroviaire	59,584.00		59,600.00			
640.351.00	Participation aux charges cantonales	59,584.00		59,600.00			
650	Trafic régional	443,037.00	56,020.00	415,300.00	56,000.00		
650.318.05	Abonnements CFF et LNM	59,564.00		59,600.00			
650.351.00	Participation aux charges cantonales	383,473.00		355,700.00			
650.435.00	Vente abonnements CFF		56,020.00		56,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	7,770,614.13	7,420,462.97	8,134,065.00	7,471,665.00		
			350,151.16		662,400.00		
700	Approvisionnement en eau	2,833,508.60	2,833,508.60	2,996,820.00	2,996,820.00		
700.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	294,293.75		324,150.00			
700.303.00	Assurances sociales	43,980.95		48,300.00			
700.304.00	Caisse de pension	46,027.70		51,200.00			
700.305.00	Assurances maladie et accident	12,561.25		15,630.00			
700.309.00	Autres charges du personnel	4,742.80		8,600.00			
700.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	572.06		1,800.00			
700.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	26,874.52		28,100.00			
700.311.01	Achat de matériel informatique	4,054.42		4,000.00			
700.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	4,494.05		1,000.00			
700.311.03	Achat de compteurs d'eau	41,003.61		55,500.00			
700.312.01	Electricité	241,623.00		260,880.00			
700.312.03	Achat d'eau (ARRIBRU)	56,435.50		20,000.00			
700.312.04	Achat d'eau (GRAC)	462,570.99		518,000.00			
700.312.05	Achat d'eau (La Menthue)	26,230.55		20,000.00			
700.314.00	Entretien des immeubles	20,027.18		17,500.00			
700.314.01	Entretien du réseau d'eau et hydrantes	189,698.29		212,000.00			
700.314.02	Traitement de l'eau	4,850.20		8,700.00			
700.315.02	Maintenance informatique	51,418.39		61,400.00			
700.315.03	Entretien de véhicules et frais	3,613.60		6,000.00			
700.315.04	Entretien des installations techniques	124,691.15		142,300.00			
700.316.01	Leasing/locations machines/matériel	1,417.10		3,100.00			
700.318.00	Assurances	1,542.35		28,300.00			
700.318.01	Assurance ECAB	4,627.70		4,920.00			
700.318.02	Téléphonie	2,784.70		3,550.00			
700.318.04	Abonnements, publications et annonces	1,675.20		3,750.00			
700.318.05	Etudes et analyses	22,366.05		58,800.00			
700.319.00	Impôts et taxes	37,953.50		37,550.00			
700.319.01	Cotisations	3,159.31		3,300.00			
700.319.02	Pertes sur débiteurs			1,500.00			
700.319.03	Réduction de l'impôt préalable	212.90		1,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
700.352.00	Participation au Fonds ARRIBRU	3,303.40		3,800.00			
700.365.00	Dons et subventions	5,000.00		5,000.00			
700.380.00	Attribution réserve eau	143,163.43					
700.390.00	Imputation interne intérêts	83,369.60		107,000.00			
700.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	784,766.60		850,190.00			
700.390.02	Imputation interne salaires et charges sociales	17,002.80		59,000.00			
700.390.04	Imputation interne frais administratifs	61,400.00		21,000.00			
700.423.00	Locations diverses				300.00		
700.434.03	Locations des compteurs d'eau		78,322.10		68,900.00		
700.435.00	Vente d'eau aux habitants et industries		2,200,698.45		2,202,000.00		
700.435.01	Vente d'eau à la Menthue		29,752.35		30,000.00		
700.435.02	Vente d'eau au GRAC		458,883.85		400,000.00		
700.435.08	Vente de matériel		1,343.00				
700.435.09	Travaux pour tiers		6,700.00				
700.436.00	Retenues sociales sur les salaires		38,594.20		42,800.00		
700.436.02	Remboursement de tiers		1,228.95				
700.452.10	Participation d'associations de communes		14,843.20				
700.461.00	Subventions cantonales		2,662.05				
700.480.00	Prélèvement réserve eau				252,820.00		
700.490.02	Imputation interne salaires et charges sociales		480.45				
710	Protection des eaux	3,382,509.15	3,382,509.15	3,324,720.00	3,324,720.00		
710.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	370,275.50		384,050.00			
710.303.00	Assurances sociales	56,200.75		58,200.00			
710.304.00	Caisse de pension	68,122.40		69,800.00			
710.305.00	Assurances maladie et accident	15,470.75		17,300.00			
710.309.00	Autres charges du personnel	808.77		4,620.00			
710.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel			800.00			
710.311.02	Achat et renouvellement de licences informatiques	4,494.05					
710.312.01	Electricité	995.18		2,930.00			
710.314.00	Entretien des immeubles			500.00			
710.314.01	Entretien des canalisations	151,443.04		296,150.00			
710.314.02	Faucardages des algues	17,113.52		10,000.00			
710.315.04	Entretien des installations techniques	27,563.60		37,000.00			
710.316.00	Loyers	500.00		100.00			
710.316.01	Leasing/locations machines/matériel			1,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
710.318.02	Téléphonie	864.53		900.00			
710.318.04	Abonnements, publications et annonces			500.00			
710.318.05	Etudes et analyses	9,354.85		36,500.00			
710.319.02	Pertes sur débiteurs			1,500.00			
710.319.03	Réduction de l'impôt préalable	8,325.35		500.00			
710.352.00	Participation à l'ERES	1,299,964.91		1,740,000.00			
710.352.01	Participation à l'AIPG	146,817.95		102,000.00			
710.380.02	Attribution réserve épuration	851,267.20		164,420.00			
710.390.00	Imputation interne intérêts	35,126.40		54,650.00			
710.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	265,018.00		286,700.00			
710.390.02	Imputation interne salaires et charges sociales	12,382.40		15,300.00			
710.390.04	Imputation interne frais administratifs	40,400.00		38,800.00			
710.434.01	Taxes d'épuration sur la consommation		1,607,867.25		1,580,400.00		
710.434.02	Taxes d'épuration sur la surface		1,242,108.75		1,127,000.00		
710.435.00	Travaux pour tiers		71,819.40		80,000.00		
710.436.00	Retenues sociales sur les salaires		53,406.95		55,400.00		
710.436.01	Remboursement d'assurances		11,692.70				
710.450.00	Participation de la confédération		5,641.75		6,920.00		
710.451.00	Participation du canton				60,000.00		
710.452.10	Participation d'associations de communes		389,972.35		415,000.00		
720	Déchetterie et ordures ménagères	1,226,643.10	1,099,478.97	1,304,735.00	1,053,150.00		
720.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	85,461.95		82,500.00			
720.303.00	Assurances sociales	9,487.00		12,360.00			
720.304.00	Caisse de pension	12,328.35		12,800.00			
720.305.00	Assurances maladie et accident	2,840.45		3,290.00			
720.309.00	Autres charges du personnel	720.65		1,000.00			
720.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	528.70		300.00			
720.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	78.98		2,000.00			
720.312.01	Electricité	361.59		460.00			
720.313.00	Petit matériel et consommables	29,335.22		5,400.00			
720.314.01	Entretien des infrastructures	8,404.89		13,800.00			
720.315.02	Maintenance informatique			11,000.00			
720.316.01	Leasing/locations machines/matériel			1,400.00			
720.316.02	Location de bennes	8,356.55		9,100.00			
720.316.11	Location infrastructures	30,600.00		40,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
720.318.01	Assurance ECAB	23.55		25.00			
720.318.04	Abonnements, publications et annonces	4,840.88		2,500.00			
720.318.05	Ramassage, élimination ordures ménagères	382,480.99		391,600.00			
720.318.06	Elimination autres déchets	289,865.32		335,000.00			
720.318.07	Transports des déchets	274,630.63		297,300.00			
720.319.01	Cotisations	200.00		200.00			
720.319.02	Pertes sur débiteurs	952.00		5,000.00			
720.352.12	Participation à la déchetterie intercommunale	9,144.30					
720.390.00	Imputation interne intérêts	820.60					
720.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	8,500.00					
720.390.02	Imputation interne salaires et charges sociales	49,850.50		60,900.00			
720.390.04	Imputation interne frais administratifs	16,830.00		16,800.00			
720.434.00	Taxes annuelles		540,256.45		450,700.00		
720.434.01	Taxes au sac		317,714.45		361,300.00		
720.434.02	Taxes entreprises		66,051.65		69,050.00		
720.434.03	Taxes au poids		18,774.15		16,500.00		
720.435.00	Locations de bennes		8,788.30		7,000.00		
720.436.00	Retenues sociales sur les salaires		9,390.05		10,850.00		
720.436.01	Remboursement d'assurances		12,221.95				
720.436.02	Remboursement de tiers		107,252.42		92,750.00		
720.452.00	Participation des communes		19,029.55		45,000.00		
740	Cimetière	73,014.60	27,906.75	105,890.00	37,275.00		
740.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	2,530.00		6,090.00			
740.303.00	Assurances sociales	160.50					
740.305.00	Assurances maladie et accident	18.10					
740.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	502.75		2,000.00			
740.312.00	Eau et épuration	114.05		200.00			
740.314.01	Entretien des cimetières	58,591.80		84,200.00			
740.318.01	Assurance ECAB	97.40		200.00			
740.318.05	Frais d'inscription sur colombarium			2,200.00			
740.319.02	Pertes sur débiteurs	1,000.00					
740.352.10	Participation à la chapelle mortuaire	10,000.00		11,000.00			
740.434.00	Taxes d'entrée et de concession		24,400.00		28,200.00		
740.436.00	Retenues sociales sur les salaires		66.60				
740.436.02	Remboursement de tiers		480.00		6,450.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
740.452.00	Participation des communes		2,960.15		2,625.00		
750	Correction des eaux et endiguements			8,000.00			
750.314.01	Entretien des rives du lac			8,000.00			
780	Protection de la nature	6,440.00		20,700.00			
780.314.01	Entretien espaces naturels	3,240.00		8,000.00			
780.319.01	Cotisations	3,200.00		12,700.00			
790	Aménagement du territoire	248,498.68	77,059.50	373,200.00	59,700.00		
790.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	1,540.22		1,000.00			
790.318.05	Etudes et analyses	232,213.81		358,000.00			
790.318.06	Emoluments pour permis de construire	14,024.30		13,500.00			
790.319.01	Cotisations	720.35		700.00			
790.431.00	Autorisations de construire		77,059.50		59,700.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ÉCONOMIE	427,106.72	61,032.55	421,790.00	57,270.00		
			366,074.17		364,520.00		
800	Agriculture	1,705.00	2,731.50	770.00	420.00		
800.301.03	Traitement contrôleur feu bactérien/cultures	1,405.00		620.00			
800.319.01	Cotisations	300.00		150.00			
800.436.02	Remboursement de tiers		2,731.50		420.00		
810	Forêts	64,986.90	105.75	60,300.00			
810.314.20	Travaux d'entretien	32,271.10		27,500.00			
810.352.10	Participation aux corporations forestières	32,715.80		32,800.00			
810.436.02	Remboursement de tiers		105.75				
830	Tourisme	205,883.95		193,200.00	1,000.00		
830.318.00	Assurances	336.60		1,700.00			
830.319.01	Cotisations			200.00			
830.365.00	Dons et subventions	205,547.35		191,300.00			
830.436.02	Remboursement de tiers				1,000.00		
831	P'tit train	58,015.97	31,084.40	57,420.00	30,850.00		
831.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	34,417.05		35,000.00			
831.303.00	Assurances sociales	2,306.15		2,500.00			
831.305.00	Assurances maladie et accident	538.40		1,000.00			
831.309.00	Autres charges du personnel	175.00		650.00			
831.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	423.90		500.00			
831.315.00	Entretien de mobilier, machines et matériel			500.00			
831.315.03	Entretien de véhicules et frais	12,985.95		8,770.00			
831.316.00	Loyers	3,600.00		3,600.00			
831.318.00	Assurances	507.05		2,000.00			
831.318.02	Téléphonie	205.47		130.00			
831.319.00	Impôts et taxes	2,703.00		2,600.00			
831.319.01	Cotisations	154.00		170.00			
831.435.00	Locations et vente de billets		30,147.00		30,000.00		
831.436.00	Retenues sociales sur les salaires		937.40		850.00		
840	Industrie, artisanat et commerce	96,514.90	27,110.90	110,100.00	25,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
840.365.00	Promotion économique	96,514.90		110,100.00			
840.436.02	Remboursement de tiers		27,110.90		25,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	7,021,800.09	35,106,631.33	4,379,340.00	31,609,341.90		
		28,084,831.24		27,230,001.90			
900	Impôts	207,847.49	29,693,049.03	521,600.00	27,473,200.00		
900.318.05	Frais de rappel et de poursuites	19,122.25		81,000.00			
900.318.06	Frais de perception d'impôts	50,811.75		120,600.00			
900.319.02	Pertes sur débiteurs	97,756.49		235,000.00			
900.320.00	Intérêts rémunérateurs	40,157.00		55,000.00			
900.329.00	Escomptes et rabais			30,000.00			
900.400.00	Impôt sur le revenu		17,326,669.65		17,280,000.00		
900.400.01	Impôt sur la fortune		1,619,558.05		1,504,000.00		
900.400.02	Impôt sur les prestations en capital		503,649.70		320,000.00		
900.400.03	Impôt à la source		891,339.08		743,000.00		
900.401.00	Impôt sur le bénéfice		2,463,669.10		2,466,000.00		
900.401.01	Impôt sur le capital		468,321.90		421,000.00		
900.402.00	Contribution immobilière		2,572,364.60		2,470,000.00		
900.403.00	Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		1,106,044.60		585,000.00		
900.404.00	Impôt sur les mutations immobilières		1,434,964.05		784,000.00		
900.405.00	Impôt sur les successions		43,483.15		25,000.00		
900.405.01	Impôt sur les donations				25,000.00		
900.406.00	Impôt sur les appareils et les distributeurs		3,650.00		3,600.00		
900.406.01	Impôt sur les chiens		55,835.55		35,000.00		
900.406.02	Impôt sur les spectacles et divertissements		353,040.00		30,000.00		
900.421.00	Intérêts moratoires		111,604.25		100,000.00		
900.421.01	Intérêts compensatoires		34,065.10		30,000.00		
900.436.00	Remboursement frais de rappel et de poursuites		31,414.15		25,000.00		
900.441.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules		673,376.10		626,600.00		
930	Péréquation financière intercommunale		1,442,370.00		1,442,370.00		
930.462.00	Attribution à la péréquation des ressources		1,046,185.00		1,046,185.00		
930.462.01	Attribution à la péréquation des besoins		396,185.00		396,185.00		
940	Intérêts et amortissements obligatoires	3,242,952.14	2,615,135.80	2,984,625.00	1,374,990.00		
940.318.05	Frais bancaires et taxes postales	23,092.62		30,810.00			
940.321.00	Intérêts des dettes à court terme	1,670.75		8,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
940.322.00	Intérêts des dettes à moyen et long terme	825,702.62		836,315.00			
940.332.00	Amortissements comptables obligatoires	2,392,486.15		2,109,000.00			
940.420.00	Intérêts des comptes courants		9,558.55		1,450.00		
940.422.00	Revenus des titres		3,850.00				
940.422.01	Revenus des prêts		2,424.50				
940.490.00	Imputation interne intérêts		119,316.60		174,150.00		
940.490.01	Imputation interne amortissements obligatoires		2,479,986.15		1,199,390.00		
942	Intendance des bâtiments	417,389.44	39,185.45	429,250.00	37,100.00		
942.301.01	Salaires du personnel d'exploitation	272,707.05		263,100.00			
942.303.00	Assurances sociales	41,076.45		40,100.00			
942.304.00	Caisse de pension	45,109.20		45,900.00			
942.305.00	Assurances maladie et accident	11,778.50		13,000.00			
942.309.00	Autres charges du personnel	4,093.95		12,200.00			
942.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel	707.50		500.00			
942.311.00	Achat de mobilier, machines et matériel	2,499.92		3,000.00			
942.315.03	Entretien de véhicules et frais	3,793.30		5,500.00			
942.317.00	Dédommagements frais de déplacement	6,859.35		10,800.00			
942.318.00	Assurances	709.10		750.00			
942.318.02	Téléphonie	1,729.62		800.00			
942.318.04	Abonnements, publications et annonces			3,000.00			
942.319.00	Impôts et taxes	575.00		600.00			
942.390.02	Imputation interne salaires et charges sociales	25,750.50		30,000.00			
942.436.00	Retenues sociales sur les salaires		36,918.85		37,100.00		
942.436.02	Remboursement de tiers		2,266.60				
943	Divers immeubles du patrimoine	119,916.22	556,576.75	73,960.00	564,570.00		
943.312.01	Electricité	13,829.40		13,540.00			
943.312.02	Chauffage	1,734.60		400.00			
943.314.00	Entretien des immeubles	30,592.17		50,750.00			
943.314.01	Entretien des tours et remparts			4,000.00			
943.316.02	Fermages	116.00		170.00			
943.316.03	Location surfaces diverses	200.00		200.00			
943.318.01	Assurance ECAB	3,156.60		3,110.00			
943.318.13	Service de nettoyage des immeubles	1,544.40		1,600.00			
943.318.30	Emoluments administratifs	110.00					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
943.319.00	Impôts et taxes	153.05		190.00			
943.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	68,480.00					
943.423.00	Locations emplacements pour chalets		332,854.55		334,000.00		
943.423.01	Locations de terrains industriels		38,145.00		30,600.00		
943.423.02	Locations de terrains commerciaux		40,480.00		40,000.00		
943.423.03	Locations de terrains agricoles		56,318.70		62,900.00		
943.423.04	Locations places d'amarrages		13,350.00		10,000.00		
943.423.05	Locations diverses		31,842.00		46,070.00		
943.434.00	Taxes d'utilisation du domaine public		43,481.20		41,000.00		
943.436.02	Remboursement de tiers		105.30				
945	Autavaux - Ancienne école + Appartement	35,216.10	19,291.00	7,700.00	18,000.00		
945.312.00	Eau et épuration			600.00			
945.312.01	Electricité	589.70		500.00			
945.312.02	Chauffage	2,935.55		6,200.00			
945.314.00	Entretien des immeubles	31,309.85					
945.318.01	Assurance ECAB	381.00		400.00			
945.423.00	Locations		16,900.00		16,800.00		
945.436.05	Remboursement frais accessoires		2,391.00		1,200.00		
948	Bussy - Auberge + Abris PC + Grange	32,775.20	12,600.00	17,170.00	15,000.00		
948.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			1,500.00			
948.312.00	Eau et épuration	254.20					
948.312.01	Electricité	903.25		2,000.00			
948.312.02	Chauffage	5,977.85		2,000.00			
948.313.03	Petit matériel et consommables			150.00			
948.314.00	Entretien des immeubles	24,387.70		10,000.00			
948.318.01	Assurance ECAB	1,252.20		1,200.00			
948.318.02	Téléphonie			320.00			
948.423.00	Locations		12,600.00		15,000.00		
949	Bussy - Administration + Salle bricolage	23,029.25	50,056.25	10,300.00	44,400.00		
949.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			2,500.00			
949.312.01	Electricité	8,650.90		3,500.00			
949.313.03	Petit matériel et consommables			150.00			
949.314.00	Entretien des immeubles	4,757.60		1,000.00			
949.318.01	Assurance ECAB	1,094.15		1,150.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
949.318.03	Honoraires de gestion	2,026.60		2,000.00			
949.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	6,500.00					
949.427.00	Locations		48,429.65		44,400.00		
949.436.05	Remboursement frais accessoires		1,626.60				
950	Bussy - Ferme Masset	699.45	5,500.00	800.00	6,000.00		
950.312.01	Electricité	393.90		200.00			
950.318.01	Assurance ECAB	305.55		600.00			
950.427.00	Locations		5,500.00		6,000.00		
952	Estavayer-le-Lac - Immeuble locatif Pl. des Bastians 1	31,543.30	81,889.15	23,200.00	84,080.00		
952.312.00	Eau et épuration	1,194.20		1,500.00			
952.312.01	Electricité	430.35		500.00			
952.312.02	Chauffage	12,410.80		13,000.00			
952.314.00	Entretien des immeubles	2,605.50		7,300.00			
952.318.01	Assurance ECAB	902.45		900.00			
952.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	14,000.00					
952.423.00	Locations		68,470.20		70,480.00		
952.436.01	Remboursement d'assurances		2,814.00				
952.436.03	Remboursement frais accessoires		10,604.95		13,600.00		
953	Estavayer-le-Lac - Immeuble locatif Pl. des Bastians 3	34,324.10	96,196.40	40,050.00	95,200.00		
953.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	3,000.00		3,000.00			
953.303.00	Assurances sociales	457.20		500.00			
953.305.00	Assurances maladie et accident	46.85		100.00			
953.312.00	Eau et épuration	2,418.80		2,800.00			
953.312.01	Electricité	2,368.65		4,000.00			
953.312.02	Chauffage	8,666.80		12,000.00			
953.314.00	Entretien des immeubles	7,559.90		14,650.00			
953.318.01	Assurance ECAB	1,001.90		1,000.00			
953.318.07	Télé-réseau	2,304.00		2,000.00			
953.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	6,500.00					
953.423.00	Locations		84,900.00		84,900.00		
953.436.00	Retenues sociales sur les salaires		186.60		200.00		
953.436.03	Remboursement frais accessoires		11,109.80		10,100.00		
954	Estavayer-le-Lac - Bâtiment commercial du Stavia	83,568.75	177,039.80	58,500.00	176,710.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
954.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	3,641.05		2,500.00			
954.303.00	Assurances sociales	993.50		500.00			
954.305.00	Assurances maladie et accident	104.05		100.00			
954.312.00	Eau et épuration	1,293.20		1,200.00			
954.312.01	Electricité	4,151.60		6,000.00			
954.312.02	Chauffage	6,143.15		10,000.00			
954.314.00	Entretien des immeubles	19,867.00		36,200.00			
954.318.01	Assurance ECAB	1,975.20		2,000.00			
954.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	45,400.00					
954.423.00	Locations		166,925.40		166,800.00		
954.436.00	Retenues sociales sur les salaires		406.40		200.00		
954.436.03	Remboursement frais accessoires		9,708.00		9,710.00		
955	Estavayer-le-Lac - Z.I. Le Marais	21,796.40	51,323.00	26,050.00	55,150.00		
955.301.01	Salaires du personnel d'exploitation			2,300.00			
955.303.00	Assurances sociales			300.00			
955.305.00	Assurances maladie et accident			50.00			
955.312.01	Electricité	4,408.20		5,000.00			
955.312.02	Chauffage	318.70		300.00			
955.314.00	Entretien des immeubles	4,204.50		5,000.00			
955.318.01	Assurance ECAB	12,838.30		13,100.00			
955.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	26.70					
955.423.00	Locations		51,323.00		55,000.00		
955.436.00	Retenues sociales sur les salaires				150.00		
956	Estavayer-le-Lac - Halle Casino	8,394.20		6,700.00			
956.312.02	Chauffage	944.15		1,000.00			
956.314.00	Entretien des immeubles	335.40		5,000.00			
956.318.01	Assurance ECAB	614.65		700.00			
956.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	6,500.00					
957	Estavayer-le-Lac - Salle St-Joseph	14,368.00		9,950.00			
957.312.01	Electricité	2,649.00		4,000.00			
957.312.02	Chauffage	1,844.10		2,500.00			
957.314.00	Entretien des immeubles	1,312.25		2,650.00			
957.318.01	Assurance ECAB	762.65		800.00			
957.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	7,800.00					

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
965	Font - Bâtiment (ex. administraton)	15,844.30	3,893.75	10,340.00	500.00		
965.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			970.00			
965.303.00	Assurances sociales			160.00			
965.304.00	Caisse de pension			80.00			
965.305.00	Assurances maladie et accident			30.00			
965.312.01	Electricité	465.90		800.00			
965.312.02	Chauffage	2,302.85		3,000.00			
965.314.00	Entretien des immeubles	12,708.40		4,900.00			
965.318.01	Assurance ECAB	367.15		400.00			
965.436.00	Retenues sociales sur les salaires				150.00		
965.436.02	Remboursement de tiers				350.00		
965.482.00	Prélèvement autres réserves		3,893.75				
968	Forel - Admin. + Ecole + Abris PC + Local feu + appart.	20,288.40	25,132.20	22,150.00	18,000.00		
968.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			1,000.00			
968.312.00	Eau et épuration			650.00			
968.312.01	Electricité	2,592.80		2,100.00			
968.312.02	Chauffage	8,663.55		12,000.00			
968.313.03	Petit matériel et consommables			200.00			
968.314.00	Entretien des immeubles	7,632.20		5,000.00			
968.318.01	Assurance ECAB	1,177.05		1,200.00			
968.318.02	Téléphonie	222.80					
968.423.00	Locations		17,400.00		16,800.00		
968.436.01	Remboursement d'assurances		6,632.20				
968.436.05	Remboursement frais accessoires		1,100.00		1,200.00		
969	Forel - Appartement/villa	444.80	6,000.00	2,120.00	6,000.00		
969.312.00	Eau et épuration	326.40					
969.314.00	Entretien des immeubles			2,000.00			
969.318.01	Assurance ECAB	118.40		120.00			
969.423.00	Locations		6,000.00		6,000.00		
972	Lully - Immeuble locatif Ferme	23,414.95	46,666.30	15,000.00	48,400.00		
972.312.01	Electricité	1,531.90		2,000.00			
972.312.02	Chauffage	8,215.55		10,000.00			
972.314.00	Entretien des immeubles	3,205.20		2,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
972.318.01	Assurance ECAB	912.30		1,000.00			
972.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	9,550.00					
972.423.00	Locations		43,200.00		44,400.00		
972.436.03	Remboursement frais accessoires		3,466.30		4,000.00		
975	Montbrelloz - Ancienne école + Appartement	8,248.15	14,640.00	10,850.00	14,640.00		
975.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			1,000.00			
975.312.01	Electricité	4,827.80		2,500.00			
975.312.02	Chauffage	958.70		5,000.00			
975.314.00	Entretien des immeubles	2,000.00		1,850.00			
975.318.01	Assurance ECAB	461.65		500.00			
975.423.00	Locations		13,540.00		13,440.00		
975.436.05	Remboursement frais accessoires		1,100.00		1,200.00		
978	Morens - Administration + Abris PC + Laiterie	11,465.70	2,950.00	9,100.00	2,000.00		
978.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			1,500.00			
978.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel			100.00			
978.312.01	Electricité	5,769.15		6,000.00			
978.314.00	Entretien des immeubles	5,340.00		1,000.00			
978.318.01	Assurance ECAB	356.55		500.00			
978.423.00	Locations		2,950.00		2,000.00		
979	Morens - Ancienne école	4,871.55	7,150.00	7,340.00	7,800.00		
979.301.02	Salaires du personnel de conciergerie			600.00			
979.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel			100.00			
979.312.01	Electricité	1,625.10		2,500.00			
979.314.00	Entretien des immeubles			1,000.00			
979.316.00	Loyers	3,140.00		3,140.00			
979.318.01	Assurance ECAB	106.45					
979.423.00	Locations		7,150.00		7,800.00		
982	Rueyres-les-Prés - Ancienne école	3,675.65	9,500.00	3,400.00	8,400.00		
982.312.01	Electricité	368.65		400.00			
982.312.02	Chauffage	2,560.10		1,600.00			
982.314.00	Entretien des immeubles	377.15		1,000.00			
982.318.01	Assurance ECAB	369.75		400.00			
982.423.00	Locations		9,500.00		8,400.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf.		Comptes	2017	Budget	2017	Comptes	2016
Compte	Libellé	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
985	Vuissens - Immeuble locatif Grand'Rue 10	4,089.40	1,394.00	7,375.00	30,600.00		
985.312.00	Eau et épuration	573.45		730.00			
985.312.01	Electricité	384.25		550.00			
985.312.02	Chauffage	2,684.15		2,700.00			
985.314.00	Entretien des immeubles	56.00		3,000.00			
985.318.01	Assurance ECAB	391.55		395.00			
985.423.00	Locations				30,600.00		
985.436.05	Remboursement frais accessoires		1,394.00				
986	Vuissens - ex-Administration Grand'Rue 32	13,140.75	11,621.10	6,810.00	10,000.00		
986.301.02	Salaires du personnel de conciergerie	216.00		1,500.00			
986.305.00	Assurances maladie et accident	5.10					
986.310.00	Fournitures de bureau et petit matériel			300.00			
986.312.00	Eau et épuration			600.00			
986.312.01	Electricité	3,368.40		740.00			
986.312.02	Chauffage	4,343.65		2,300.00			
986.314.00	Entretien des immeubles	2,141.65		1,000.00			
986.318.01	Assurance ECAB	365.95		370.00			
986.390.01	Imputation interne amortissements obligatoires	2,700.00					
986.423.00	Locations		10,600.00		10,000.00		
986.436.00	Retenues sociales sur les salaires		1.10				
986.436.05	Remboursement frais accessoires		1,020.00				
990	Autres postes	2,642,496.40	137,471.35	75,000.00	76,231.90		
990.318.00	Honoraires & frais divers, sans affectation	81,256.95		75,000.00			
990.332.02	Amortissements comptables supplémentaires préél. s/réser	61,239.45					
990.382.00	Attribution autres réserves	2,500,000.00					
990.482.00	Prélèvement autres réserves		137,471.35		76,231.90		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Déf. Compte	Libellé	Comptes Charges	2017 Produits	Budget Charges	2017 Produits	Comptes Charges	2016 Produits
		47,232,082.05	47,825,897.76	44,597,705.00	44,584,866.90		
	Excédent de revenu	593,815.71					
	Excédent de charge				12,838.10		
		47,825,897.76	47,825,897.76	44,597,705.00	44,597,705.00		

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
010.300.01	Frais, commissions, délégations et jetons du CG Dépassement car frais de formations des élus organisées par l'ACF non budgétées + nombreuses séances de commissions en cette première année de législature.
010.300.03	Votations Uniquement trois scrutins en 2017 au lieu des quatre planifiés.
020.301.00	Salaires du personnel administratif Augmentation du pourcentage de personnel administratif dans de nombreux services (finances, territoire, environnement) pour absorber l'importante charge de travail supplémentaire suite à la fusion + CDD technique au service de l'environnement pendant 2 mois + nouvelle responsable RH engagée à 80% (contre 50% pour l'ancienne). Situation corrigée au budget 2018 avec nouvelles dotations.
020.317.01	Frais de réceptions et délégations Budget 2017 réalisé sur la base des budgets des anciennes Communes. Montant revu un peu à la baisse pour 2018.
020.435.00	Autres recettes Un montant forfaitaire de CHF 17'000.00 est perçu pour la gestion administrative de la Bourgeoisie.
021.314.00	Entretien des immeubles De manière générale pour tous les comptes "Entretien des immeubles", les charges effectives ont été inférieures à celles budgétées notamment par manque de ressources internes permettant d'assurer le suivi des travaux. Certaines estimations ont aussi été trop élevées. Dans les cas de charges effectives plus importantes que budgétées, un commentaire a été inscrit dans le compte ad hoc.
022	Projet de fusion Au 31 décembre 2016 un fonds de réserve avait été constitué par les Communes fusionnées pour un montant de CHF 83'435.85. Cette réserve a servi à financer diverses charges liées à la fusion.
023.311.01	Achat de matériel informatique Au budget, ce compte incluait un montant de CHF 159'000.00 pour les écoles. Les charges effectives ont été comptabilisées dans le compte 270.311.01 pour CHF 156'402.20.
023.315.02	Maintenance informatique Le changement du logiciel métier a engendré nombre de problèmes insoupçonnés et l'aide du prestataire a dû être requise pour un montant plus important que prévu.
100.301.00	Salaires du personnel administratif L'augmentation salariale est due à l'engagement d'un curateur supplémentaire à 50%, ainsi qu'au départ et à l'engagement de deux nouveaux curateurs.
100.309.00	Autres charges du personnel Les formations continues prévues n'ont pas eu lieu en 2017, en raison de l'engagement à mi-année. Elles sont reportées à 2018.
100.435.00	Participations des personnes protégées On compte au budget le nombre de dossiers multiplié par le coût moyen, soit 220 dossiers x CHF 800.00. Or, le versement de ces participations est soumis à la vérification des comptes des protégés, laquelle accusait un retard ces dernières années. Il est en train d'être comblé, ce qui explique l'augmentation.
100.452.00	Participation des communes La diminution s'explique par le fait que les anciennes Communes désormais fusionnées dans le grand Estavayer n'apportent plus leur contribution à l'office des curatelles (CHF 18.55/habitant et CHF 1'000.00/dossier).
110.318.05	Service de surveillance et sécurité

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
	Montant de plus de CHF 20'000.00 budgété pour Free4Style qui n'a pas eu lieu + montant moins important que budgété pour Estivale.
110.318.07	Service de parcage Service budgété pour Free4Style qui n'a pas eu lieu.
110.434.00	Taxes d'utilisation Moins de revenus Nova Friburgo (nombreuses manifestations sur la place et météo printemps) + moins de vente de vignettes A, C et D que budgété.
110.436.02	Remboursement de tiers En lien avec compte 110.318.05. Comme pas de Free4Style, pas de refacturation des prestations de sécurité.
110.437.00	Amendes Montant inférieur au budget car suite au changement de logiciel informatique, premiers rappels envoyés fin 2017 et deuxième en 2018.
140.301.03	Soldes et indemnités Dépassement pour deux raisons: nouvelle grille tarifaire validée par le Conseil communal en cours d'année concernant les soldes et indemnités + important travail supplémentaire de plusieurs responsables (administratifs, matériel, etc.) pour la mise en place du corps suite à la fusion. Situation corrigée en 2018 avec engagement responsable matériel et véhicule et attribution pourcentage administratif.
140.301.04	Soldes de piquets de week-end L'augmentation est due à la somme de CHF 13'906.00 de piquet jour que l'ECAB a versé sous subvention cantonale dans le compte 140.461.01. Cette somme est reversée aux personnes qui garantissent les sorties en journée à hauteur de CHF 4.00/jour.
140.309.01	Frais de cours et d'instruction Formations à rattraper au niveau des villages pour mise à niveau souhaitée de l'ensemble du corps + plus de cours suivis avec la Fédération suisse que planifiés.
140.313.00	Achat de produits, minéraux et huiles minérales Economies car peu utilisation Bioversal, produit coûteux de traitement des hydrocarbures. Utilisation variable d'une année à l'autre selon les interventions.
140.317.00	Dédommagements frais de déplacement Nombreuses utilisations de véhicules privés pour interventions. Sera corrigé en 2018 avec achat véhicules de transport.
140.318.02	Téléphonie Frais stoppés centrale alarme (travaux en 2018) + raccordement fibre optique meilleure marché que budgété + diminution coûts mutation et alarmes.
140.318.05	Frais d'intervention Centre de Renfort Montant au budget estimatif car on ne peut pas prévoir les interventions, et année chargée pour le centre de renfort en 2017.
140.318.07	Frais d'intervention autres corps locaux Montant budgété si besoin aide corps externes pour certaines interventions. Pas fait appel en 2017.
140.351.00	Participation aux charges cantonales Participation des CR au canton concernant les interventions du Service cantonal de l'environnement dans les régions. Montant mis au budget en 2018.
140.352.00	Participations communales Reliquat écritures transitoires participations anciennes Communes de Murist et Vuissens au corps de Murist-Vuissens.
140.430.00	Contributions de remplacement

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
	Décision en 2017 de facturer exceptionnellement la taxe à CHF 50.00 au lieu de CHF 100.00 comme nouveau règlement adopté en cours d'année.
140.435.12	Autres recettes
	Facturation d'une tenue non rendue à un ancien sapeur et vente d'une tenue avec dimensions spéciales à un corps voisin.
200.433.00	Ecolages et participations aux frais scolaires
	Initialement fixé à CHF 100.00 par élève, l'écolage a pu être facturé uniquement CHF 40.00 suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral.
210.310.01	Matériel d'enseignement
	Lors de l'élaboration du budget, le contenu exact du "panier de l'élève" n'était pas connu. Le montant des fournitures se basait sur une estimation "historique".
210.433.00	Ecolages et participations aux frais scolaires
	Initialement fixé à CHF 100.00 par élève, l'écolage a pu être facturé uniquement CHF 40.00 suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral.
218.318.05	Classes de neige et classes vertes
	Camps de ski moins chers que prévus et difficultés à estimer les dépenses pour les camps des anciens cercles scolaires.
219.352.10	Participation à l'Association du Petit Moulin
	Lors de l'élaboration du budget 2017 rien n'était encore défini concernant cette collaboration. Une convention a été signée pour une période transitoire en attendant qu'une solution soit trouvée sur le site de Murist. Une participation aux frais est facturée par le compte 219.435.00.
270.311.01	Achat de matériel informatique
	Les dépenses informatiques des comptes 270.311.01 et suivants ont été initialement budgétées dans la rubrique informatique 023. Pour la tenue de la comptabilité du cercle scolaire, il est plus simple d'imputer les charges directement dans la rubrique de l'Administration scolaire.
270.318.00	Assurances
	Les primes d'assurances ont été initialement budgétées dans la rubrique Administration 020. Pour la tenue de la comptabilité du cercle scolaire, il est plus simple d'imputer les charges directement dans la rubrique de l'Administration scolaire.
270.318.06	Frais de transport des écoliers
	Lors de l'élaboration du budget, nous pensions que nous devrions payer l'entier des factures des transports reconnus par la DICS et qu'il nous rembourserait sa participation par le compte 270.451.00.
270.452.00	Participation des communes
	La participation de la Commune de Sévaz au cercle scolaire était initialement budgétée dans toutes les rubriques en lien avec les écoles. Par simplification le montant a été globalisé dans ce compte.
282.312.01	Electricité
	Une classe de moins que prévue et moins d'électricité utilisée (passage au gaz).
292.314.00	Entretien des immeubles
	Frais supplémentaires liés à l'ouverture d'une classe en été 2017 (ancienne administration communale aménagée provisoirement en salle ACT).
293.312.01	Electricité
	Depuis la reprise du bâtiment par la Commune, aucune facture n'a été adressée. Un demande d'éclaircissement est en cours.
293.314.00	Entretien des immeubles
	Achat de clés, problèmes de stores, contrat entretien toiture pas au budget.
301.312.01	Electricité
	Moins de frais car bâtiment assaini.

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
301.312.02	Chauffage Moins de frais car bâtiment assaini.
330.314.01	Aménagement zones vertes et places de jeux Les travaux de réfection de la place de jeux de Montbrelloz avaient été validés par le Conseil communal de Vernay. Ils ont été financés par une réserve ad hoc (c/330.482.00).
331.314.00	Entretien des immeubles Les travaux en lien avec la fibre optique ont été budgétés à double.
350.366.01	Repas, cadeaux et animations du 3ème âge La grande course des plus de 75 ans à Estavayer-le-Lac a coûté moins cher que prévu. Le budget a été établi selon les chiffres fournis par les anciennes Communes et la plupart des activités ont été moins onéreuses. Enfin, parmi les cadeaux d'anniversaire, certaines prestations n'ont pas été effectuées. Cela sera corrigé en 2018.
351.318.04	Abonnements, publications et annonces Montant budgété insuffisant pour les nouveaux visuels du Musée (logo et flyer par graphiste professionnel).
410.352.14	Participations aux frais financiers Différence due au solde résiduel 2016 en faveur de la Commune.
540.352.00	Participation à l'accueil familial de jour Plus d'enfants que prévu sont gardés par les assistantes parentales, également pour les enfants qui sont à l'école primaire, puisque la convention pour la participation communale a été signée pour tous les enfants.
540.469.00	Autres subventions, dons et legs Un actif transitoire a été comptabilisé en 2016 pour un don à recevoir de la Paroisse. Mais ce don n'est plus versé à la Commune.
580.301.00	Salaires du personnel administratif L'augmentation est à mettre en relation avec le compte 580.436.01 (remboursement du congé maternité de la coordinatrice EstaSympa).
580.351.00	Part. aux charges cantonales / Fonds cantonal de Le montant n'a pas été porté au budget.
580.366.01	Part. aux émoluments curateurs personnes indigen C'est une nouvelle rubrique découlant d'une ordonnance cantonale. Dorénavant, les protégés en situation d'indigence (moins de CHF 2'000.00 au bilan) ne paient plus eux-mêmes les émoluments de leur curateur. Ces frais sont mis à la charge de la Commune de domicile.
620.312.03	Electricité éclairage public Le montant budgété a été surestimé aussi bien pour la ville d'Estavayer-le-Lac, CHF 75'000.00 au lieu de CHF 57'500.00, que pour les autres anciennes Communes, CHF 35'350.00 au lieu de CHF 18'200.00. Pour Estavayer-le-Lac, ceci peut s'expliquer par le passage au LED d'une partie du parc, pour les autres Communes ceci est dû à des causes inconnues (peut-être aussi passage au LED).
620.314.01	Entretien des routes et giratoires Travaux nécessaires et pas prévus comme un chemin à Franex pour CHF 16'000.00 et un trottoir au chemin des Lacustres pour CHF 6'000.00.
620.314.03	Signalisation routière Les panneaux aux entrées des localités ont coûté moins cher et certains marquages comme à la route d'Yverdon n'ont pas été effectués.
620.318.05	Evacuation des déchets Il s'agit de l'évacuation des déchets de la voirie par la déchetterie.

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
700.311.02	Achat et renouvellement de licences informatique Un tiers des licences Geoconcept (SIT) a été imputé dans ce compte, alors que ce n'était pas prévu au budget.
700.312.03	Achat d'eau (ARRIBRU) 37'605 m3 à CHF 1.5007. Consommation élevée en 2017 probablement due à une fuite. Le Secteur de l'eau potable mène des investigations.
700.312.04	Achat d'eau (GRAC) 298'433 m3 à CHF 1.55. Un peu moins de consommation que prévu.
700.312.05	Achat d'eau (La Menthue) 14'481 m3 à CHF 1.70 + une redevance fixe pour la redondance de CHF 1'612.90.
700.315.04	Entretien des installations techniques Malgré les recherches, pas encore trouvé de nouveaux diffuseurs d'ozone (CHF 2'000.00). Analyses de béton dans les réservoirs repoussées en 2018 (CHF 5'000.00). Entretien des réservoirs de Murist reporté en 2018 (CHF 3'500.00). L'achat des vannes pour les filtres moins cher que prévu.
700.318.05	Etudes et analyses Montant pour l'ecomonitoring de la station de pompage par Greenwatt surestimé au budget (CHF 6'000.00 budgété au lieu CHF 2'800.00 effectif). Montant pour les analyses d'eau surestimé au budget (CHF 33'000.00 budgété au lieu de CHF 20'000.00 effectif). Montant prévu pour les études diverses (CHF 20'000.00) pas utilisé.
700.434.03	Locations des compteurs d'eau Suite à la fusion, l'estimation du nombre et du type de compteurs n'était pas suffisamment précise lors de l'établissement du budget.
700.435.00	Vente d'eau aux habitants et industries Vente d'eau aux grosses industries : 1'632'690 m3 à CHF 0.78 (HT) le m3, soit CHF 1'273'498.00. Vente d'eau aux particuliers et petites industries : 1'188'720 m3 à CHF 0.78 (HT) le m3, soit CHF 927'201.00.
700.435.01	Vente d'eau à la Menthue Eau vendue dans le réseau : 43'644 m3 à CHF 0.65 (HT) le m3, soit CHF 28'368.60. Eau vendue à Lausanne : 12'274 m3 à CHF 0.20 (HT) le m3, soit CHF 2'454.80. La petite différence est due aux passifs transitoires.
700.435.02	Vente d'eau au GRAC Plus vendu d'eau qu'escompté. 588'311 m3 à CHF 0.78 (HT), soit CHF 458'883.00.
700.435.09	Travaux pour tiers Travaux effectués pour le compte du GRAC.
700.452.10	Participation d'associations de communes Facturation à l'ERES du service de piquet effectué par le personnel du Secteur de l'eau potable. Tombe en 2018, suite à la séparation des services de piquets.
700.461.00	Subventions cantonales Subvention pour la pose d'une borne hydrante à la route de la Chapelle. Pas prévue au budget, car issue d'une mise à jour des demandes préalables de subventions pendantes sur l'ensemble de la Commune suite à la fusion.
710.312.01	Electricité Moins de consommation électrique qu'escompté. Demande à être confirmé en 2018.
710.314.01	Entretien des canalisations Curage de la baie à Jules Maître repoussé en 2018 (CHF 20'000.00 au budget). Suite à la fusion et au changement de personnel au sein du Service de l'environnement, une grande partie des travaux de curage, d'inspection et d'entretien des grilles et canalisations n'a pas pu être effectuée en 2017. Un rattrapage sera effectué en 2018.

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
710.318.05	Etudes et analyses Réserve pour étude ruisseau des Moulins pas utilisée (CHF 10'000.00). Cadastre des eaux industrielles CHF 3'500.00 sur 2017, alors que CHF 12'000.00 budgété. Inspection débarcadère seulement CHF 2'300.00 alors que CHF 5'000.00 budgété. Etudes diverses seulement CHF 6'000.00 sur CHF 8'000.00 budgété.
710.352.00	Participation à l'ERES Participation diminuée par rapport au budget principalement en raison du montant touché par l'ERES au titre de la RPC pour le couplage chaleur force (CCF) qui n'avait pas été budgété et de la dissolution de la réserve y relative.
710.352.01	Participation à l'AIPG Montant sous-estimé au budget en raison d'un manque de connaissances lié à la fusion.
710.436.01	Remboursement d'assurances Remboursements liés à des incapacités de travail de collaborateurs.
710.450.00	Participation de la confédération Remboursement partiel par Armasuisse des travaux d'entretien de la Petite Glâne facturés dans le compte 710.314.01.
710.451.00	Participation du canton La participation cantonale pour la mise à ciel ouvert du ruisseau du Vua sera comptabilisée dès son encaissement.
720.313.00	Petit matériel et consommables Un montant non prévu au budget de CHF 27'835.20 a été nécessaire pour l'achat de sacs poubelles pour les déchetteries d'Estavayer-le-Lac et Vernay.
720.315.02	Maintenance informatique Le montant de CHF 11'000.00 était prévu pour la mise à jour du logiciel pour la gestion des containers enterrés. Sera effectif en 2018.
720.316.11	Location infrastructures Déchetterie mobile de Murist budgétée sur toute l'année mais effective que depuis juin.
720.352.12	Participation à la déchetterie intercommunale Il s'agit des participations 2016 de Vuissens et Murist à la déchetterie intercommunale.
720.434.00	Taxes annuelles La taxe du budget a été calculée à CHF 60.00 (TTC) alors qu'elle a été facturée selon le nouveau règlement à CHF 64.80 (TTC). De plus, la participation de Lully n'avait pas été intégrée au budget.
750.314.01	Entretien des rives du lac Pas eu besoin de sable pour le concours hippique.
790.318.05	Etudes et analyses Moins d'études faites que planifiées pour cause de manque de ressources internes et externes (bureaux mandatés).
830.365.00	Dons et subventions Différence qui s'explique par l'achat de bâches pour la chute d'eau (Croix-de-pierre) dont le montant de CHF 4'750.00 avait été budgété dans un autre compte. De plus, la participation communale à la location de la tente pour le marché de Noël n'avait pas été budgétée (CHF 9'500.00).
900.318.05	Frais de rappel et de poursuites Diminution due à la mise en place tardive de la gestion du contentieux suite au changement de logiciel métier. Idem pour compte 900.319.02.
900.318.06	Frais de perception d'impôts

Impression commentaire compte

N° compte	Libellé Commentaires
	Les frais de perception des impôts pour les ex-Communes qui ne les encaissaient pas elles-mêmes avaient été estimés sur la base d'une année normale, alors que les taxations faites par le Canton diminuent.
900.406.02	Impôt sur les spectacles et divertissements Encaissement de l'impôt sur les spectacles pour la Lutte2016 pour CHF 320'000.00.
940.490.01	Imputation interne amortissements obligatoires Pour le budget, seuls les amortissements obligatoires des régies avaient fait l'objet d'une imputation interne. Pour les comptes, tous les amortissements ont été affectés dans la rubrique ad hoc.
945.314.00	Entretien des immeubles Changement de toutes les fenêtres du bâtiment.
948.314.00	Entretien des immeubles Travaux obligatoires de mise en conformité pour l'ouverture du restaurant.
965.314.00	Entretien des immeubles Des travaux de la toiture non budgétés ont été faits profitant ainsi des installations mise en place pour des travaux de même nature réalisés sur le bâtiment privé adossé. Une partie de ces travaux a été financée par la réserve (c/965.482.00).
978.314.00	Entretien des immeubles Changement de la porte de garage du bâtiment de la laiterie.
985.423.00	Locations Les loyers de 2017 ont été comptabilisés en 2016 dans la comptabilité de Vuissens.
990.318.00	Honoraires & frais divers, sans affectation Plus nombreux avis de droit que prévu (litige balayeuse, expulsion locataires ZI Les Marais et accompagnement reprise concession port) + Etude environnementale (acompte) reprise concession port + Mandat entreprise spécialisée état de la situation de la Commune une année après la fusion auprès des employés + Mandat entreprise spécialisée évaluation terrains Gare-Casino.
990.382.00	Attribution autres réserves Attribution de 2,5 millions à la réserve pour investissements futurs.
990.482.00	Prélèvement autres réserves Compensation financière de l'Armée CHF 76'231.90, réfection buvette FC Montbrelloz CHF 5'400.00, carrefour de la Thiolleyres CHF 55'839.45.

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
020	Administration générale												
020.506.04	Introduction d'une GED (Gestion Elect. Doc.)	28.05.2013	143'000.00		138'875.20				138'875.20	-	-4'124.80	-	Estavayer-le-Lac
020.506.06	Système gestion du temps informatisé	17.03.2016	51'000.00		31'692.95				31'692.95	-	-19'307.05	-	Estavayer-le-Lac
020.506.07	Changement programme informatique	24.05.2016	310'000.00		108'506.46		244'536.00		353'042.46	-	43'042.46	-	Estavayer-le-Lac
020.509.00	Refonte système rémunération employés (init.)	18.09.2012	48'000.00		48'000.00				48'000.00	-	-	-	Estavayer-le-Lac
020.509.00	Refonte système rémunération employés (compl.)	17.09.2014	40'000.00		33'049.70				33'049.70	-	-6'950.30	-	Estavayer-le-Lac
020.509.01	Décoration ville fête lutte 2016	23.02.2015	148'000.00		144'969.00	29'335.70	200.00		145'169.00	29'335.70	-2'831.00	29'335.70	Estavayer-le-Lac
021	Bâtiment de la Grenette												
021.503.35	Etude agrandissement Administration	24.05.2016	129'000.00		50.00		15'474.30		15'524.30	-	-113'475.70	-	Estavayer-le-Lac
140	Police du feu												
140.501.40	Raccord. Défense incendie - Bel-Air/Cure/Cudré	07.12.2016	170'000.00						-	-	-170'000.00	-	Morens
140.506.06	Véhicule transport personnes CR	28.05.2015	20'000.00		21'031.25				21'031.25	-	1'031.25	-	Estavayer-le-Lac
140.506.07	Achat véhicule tonne-pompe pour CSPi	31.05.2017	540'000.00						-	-	-540'000.00	-	Estavayer
140.509.00	Equipement sapeurs-pompiers CSPi	18.09.2012	125'300.00	44'145.00	125'098.90	24'654.65			125'098.90	24'654.65	-201.10	-19'490.35	Estavayer-le-Lac
270	Administration scolaire												
270.506.04	Postes, optimisation informatique écoles	28.05.2015	100'000.00		83'140.30				83'140.30	-	-16'859.70	-	Estavayer-le-Lac
280	Bâtiments Motte-Châtel 9												
280.503.00	Menuiserie et chauffage Motte-Châtel	31.05.2012	127'000.00		117'574.35				117'574.35	-	-9'425.65	-	Estavayer-le-Lac
280.503.33	Raccordement gaz Motte-Châtel 9, 11 et 13	26.05.2014	130'000.00		94'660.60				94'660.60	-	-35'339.40	-	Estavayer-le-Lac
285	Bâtiment Sacré-Cœur												
285.503.01	Etude assainissement bâtiment Sacré-Cœur	03.04.2014	290'000.00		205'180.95				205'180.95	-	-84'819.05	-	Estavayer-le-Lac
285.503.02	Achat parcelle 3253 (annexe Sacré-Cœur)	22.09.2015	1'620'000.00		1'579'375.85				1'579'375.85	-	-40'624.15	-	Estavayer-le-Lac
285.503.03	MEP Sacré-Cœur + honoraires architectes+ing.	22.09.2015	1'339'000.00		171'774.95		1'212'844.95		1'384'619.90	-	45'619.90	-	Estavayer-le-Lac
285.503.04	Nouveau bâtiment scolaire Sacré-Coeur	07.11.2017	20'672'000.00						-	-	-20'672'000.00	-	Estavayer-le-Lac
286	Piscine et hall Stavia												
286.503.24	Rénovation piscine/salle de gym Stavia	30.10.2012	3'760'000.00		3'066'686.88	22'498.00	-174.60	42'970.00	3'066'512.28	65'468.00	-693'487.72	65'468.00	Estavayer-le-Lac
287	Salle Amarante												
287.503.01	Locaux rangement et WC publics Amarante	12.11.2014	135'000.00		124'095.75		-8'751.95	2'309.00	115'343.80	2'309.00	-19'656.20	2'309.00	Estavayer-le-Lac
292	Bâtiment scolaire Murist												
292.503.00	Crédit d'étude pour la construction d'une halle de sport	18.12.2015	162'000.00		162'000.00				162'000.00	-	-	-	Murist
292.503.00	Crédit d'étude pour la construction d'une halle de sport (complémentaire)	03.12.2016	70'000.00		33'365.85		68'611.00		101'976.85	-	31'976.85	-	Murist
292.503.01	Rénovation du bâtiment scolaire	12.12.2014	22'000.00		14'010.00				14'010.00	-	-7'990.00	-	Murist

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
291	Ecole de Montbrelloz												
291.503.00	Rénovation école Montbrelloz	09.12.2015	127'000.00		121'227.20				121'227.20	-	-5'772.80	-	Vernay
301	Salle de la Prillaz												
301.503.01	Assainissement bâtiment salle Prillaz	03.04.2014	2'480'000.00		2'858'205.80		47'674.95		2'905'880.75	-	425'880.75	-	Estavayer-le-Lac
301.503.02	Agrandissement arrière-scène salle Prillaz	03.04.2014	800'000.00		382'557.53		122'548.82		505'106.35	-	-294'893.65	-	Estavayer-le-Lac
301.503.03	Déchèterie salle Prillaz	17.09.2014	90'000.00		120'933.50		-90'662.85		30'270.65	-	-59'729.35	-	Estavayer-le-Lac
301.506.02	Ventilation, éclairage secours, nett. parois salle	13.04.2011	626'000.00		480'319.50				480'319.50	-	-145'680.50	-	Estavayer-le-Lac
301.506.03	Changement technique scène salle Prillaz	03.04.2014	640'000.00		517'525.12		29'834.35		547'359.47	-	-92'640.53	-	Estavayer-le-Lac
302	Grande salle Rueyres-les-Prés												
302.661.00	Subvention cantonale							2'624.00	-	2'624.00	-	2'624.00	Rueyres-les-Prés
330	Parcs et chemins pedestres												
330.506.07	Réfection, création places de jeux	23.04.2010	200'000.00		161'516.00				161'516.00	-	-38'484.00	-	Estavayer-le-Lac
330.506.12	Réfection mise en conformité places de jeux	28.03.2013	298'000.00		177'819.90		40'784.70		218'604.60	-	-79'395.40	-	Estavayer-le-Lac
331	Plage communale												
331.503.04	Différentes réfections plage communale	20.12.2011	85'000.00		79'690.35				79'690.35	-	-5'309.65	-	Estavayer-le-Lac
331.503.05	Remise état bâtiment réception plage communale	11.11.2013	382'000.00		287'765.57		-17'463.80		270'301.77	-	-111'698.23	-	Estavayer-le-Lac
331.503.06	Réfection restaurant plage communale	12.11.2014	797'000.00		929'178.35		-157'990.90		771'187.45	-	-25'812.55	-	Estavayer-le-Lac
331.503.07	Extension restaurant plage communale	12.11.2014	583'000.00		378'255.96		8'264.40		386'520.36	-	-196'479.64	-	Estavayer-le-Lac
331.503.08	Réfection magasin plage communale	12.11.2014	117'000.00		96'289.95		-14'144.10		82'145.85	-	-34'854.15	-	Estavayer-le-Lac
331.503.09	Etude sanitaires et filtre plage communale	03.10.2016	67'000.00		1'321.00		50'673.60		51'994.60	-	-15'005.40	-	Estavayer-le-Lac
331.506.04	Achat véhicule électrique plage communale	03.10.2016	30'300.00		16'325.00		7'230.00	7'000.00	23'555.00	7'000.00	-6'745.00	7'000.00	Estavayer-le-Lac
331.661.00	Subvention cantonale							3'200.00	-	3'200.00	-	3'200.00	Estavayer-le-Lac
340	Sport												
340.501.03	Terrains football et bâtiment service	24.05.2016	6'990'000.00		130'050.00		-23'737.20		106'312.80	-	-6'883'687.20	-	Estavayer-le-Lac
340.503.00	Rénovation infrastructures du FC Montbrelloz et des Sharks	01.06.2016	165'000.00		117'620.15		53'531.80		171'151.95	-	6'151.95	-	Vernay
	Reprise équipements sportifs du FC Montbrelloz et des Sharks (reprise des dettes)	01.06.2016	110'000.00		110'000.00				110'000.00	-	-	-	Vernay
351	Musée												
351.509.01	Aménagement divers locaux Musée Grenouilles	11.11.2013	189'000.00		159'583.14				159'583.14	-	-29'416.86	-	Estavayer-le-Lac
620	Routes												
620.501.27	Réaménagement Place Midi - Pl. Bastians	20.12.2005	72'000.00		72'000.00		8'402.40		80'402.40	-	8'402.40	-	Estavayer-le-Lac 14)
620.501.34	Aménagement carrefour de la Thiolleyres	30.09.2009	250'000.00		194'160.55		121'093.80		315'254.35	-	65'254.35	-	Estavayer-le-Lac 23)
620.501.41	Grand'Rue-carr.Motte-Châtel-Thiolleyres	13.04.2011	102'500.00		120'681.90				120'681.90	-	18'181.90	-	Estavayer-le-Lac 13)

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		Dépassement (+) / Disponible (-)
620.501.43	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	90'000.00		538.55				538.55	-	-89'461.45	-	Estavayer-le-Lac	3)
620.501.47	Assainissement réseau eau/épur. Rue Rochette	20.12.2012	81'000.00		173'717.25		1'031.40		174'748.65	-	93'748.65	-	Estavayer-le-Lac	7)
620.501.50	Etude réaménagement route Grandcour	28.03.2013	60'000.00		46'470.90				46'470.90	-	-13'529.10	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.53	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	287'000.00		192'072.75		-192'053.85		18.90	-	-286'981.10	-	Estavayer-le-Lac	9)
620.501.55	Assainissement Route de la Longeraie	26.05.2014	490'000.00		1'294.55		1'942.85		3'237.40	-	-486'762.60	-	Estavayer-le-Lac	12)
620.501.57	Assainiss. réseau eau/épuration Pertsets	23.02.2015	65'000.00		10.50		16'213.38		16'223.88	-	-48'776.12	-	Estavayer-le-Lac	15)
620.501.58	Assainiss. réseau eau/épuration Fauvettes	23.02.2015	81'000.00		10.50		12'719.59		12'730.09	-	-68'269.91	-	Estavayer-le-Lac	16)
620.501.59	Assainiss. réseau eau/épuration Bovairons	23.02.2015	29'000.00		10.50		8'024.80		8'035.30	-	-20'964.70	-	Estavayer-le-Lac	17)
620.501.60	Assainiss. réseau eau/épuration Crittet	23.02.2015	19'000.00		10.50		2'292.80		2'303.30	-	-16'696.70	-	Estavayer-le-Lac	18)
620.501.61	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	7'000.00		10.50				10.50	-	-6'989.50	-	Estavayer-le-Lac	19)
620.501.61	Valtraloc Font et réseau Grands Jordils (compl.)	14.12.2017	773'000.00						-	-	-773'000.00	-	Estavayer-le-Lac	24)
620.501.62	Réfection chemin de la Roseraie	31.03.2015	31'000.00		22'769.75				22'769.75	-	-8'230.25	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.63	Assainissement partiel éclairage public	31.03.2015	470'000.00		341'741.89		68'185.59		409'927.48	-	-60'072.52	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.64	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	1'950'000.00		163'011.50		-69'297.50		93'714.00	-	-1'856'286.00	-	Estavayer-le-Lac	22)
620.501.65	Etude assainissement Rte de Lully	01.02.2016	200'000.00		30.00				30.00	-	-199'970.00	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.66	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	01.02.2016	1'100'000.00		21'799.30		26'969.95		48'769.25	-	-1'051'230.75	-	Estavayer-le-Lac	20)
620.501.67	Assainissement chemins Château et Eglise Font	03.10.2016	314'000.00		25.00		259'224.95		259'249.95	-	-54'750.05	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.68	Réfection parking des Bastians	03.10.2016	152'000.00		126'072.25		11'765.50		137'837.75	-	-14'162.25	-	Estavayer-le-Lac	
620.501.69	Remise en état du réseau routier tronçon Les Planches	12.12.2012	426'000.00		426'000.00		687'965.90		1'113'965.90	-	687'965.90	-	Vernay	
620.501.70	Aménagements de routes et trottoirs (Impasse Clos-Fleuri / Chemin de Bellevue / Rte de la Chaussia)	19.12.2014	300'000.00		300'000.00	42'000.00		28'200.00	300'000.00	70'200.00	-	70'200.00	Morens	
620.501.71	Aménag. carrefour battoir + arrêt de bus Gd Rue 10	12.05.2016	215'000.00		28'133.65				28'133.65	-	-186'866.35	-	Vuissens	
620.501.72	Ecole/Rte Soleil/Château-Etude définit. mesure expérimentale	02.05.2016	42'228.00		20'101.85				20'101.85	-	-22'126.15	-	Rueyres-les-Prés	
620.501.73	Remise en état complète route Les Planches	18.12.2014	874'000.00		220'713.45				220'713.45	-	-653'286.55	-	Vernay	
620.501.74	Arrêts de bus Forel Autavaux - Modération trafic rte du Levant	18.12.2014	338'700.00		14'853.55		182'392.10		197'245.65	-	-141'454.35	-	Vernay	
620.501.75	Remise en état route de Chevroux	01.06.2016	140'000.00		158'323.15		22'739.85		181'063.00	-	41'063.00	-	Vernay	
620.501.76	Aménagements routes, trottoirs (centre du village)	01.12.2014	943'500.00		998'916.50		18'086.00		1'017'002.50	-	73'502.50	-	Bussy	
620.501.77	Aménagement de la zone Vulliamia	10.10.2016	546'000.00	316'680.00			191'661.00	114'996.60	191'661.00	114'996.60	-354'339.00	-201'683.40	Murist	25)
620.501.78	Aménagements de routes et trottoirs (Rte Bussy – Rond-point / Rond-point – Rte Rueyres-les-Prés)	07.01.2016	400'000.00		390'878.55				390'878.55	-	-9'121.45	-	Morens	
620.501.79	Aménagements de routes et trottoirs (crédit complémentaire investissements ci-dessous 700')	23.05.2016	85'000.00		26'769.25				26'769.25	-	-58'230.75	-	Morens	
620.501.80	Aménagements de routes et trottoirs (Montbrelloz/Caillette/Rte de l'Ecole/Cure/Bel-Air)	07.12.2016	700'000.00						-	-	-700'000.00	-	Morens	
620.501.81	Entretien routes, trottoirs, places de parc	16.12.2015	20'000.00		50.00				50.00	-	-19'950.00	-	Vuissens	
620.501.82	Arrêt de bus TPF à Montbrelloz	09.12.2015	70'000.00						-	-	-70'000.00	-	Vernay	

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
620.501.83	Remplacement de l'éclairage public	18.12.2014	242'000.00	25'400.00	181'616.85				181'616.85	-	-60'383.15	-25'400.00	Vernay
620.501.84	Modération de trafic suite au PAL	18.12.2015	45'000.00		37'800.00		5'300.00		43'100.00	-	-1'900.00	-	Murist
620.501.85	Frais d'études liés au concept de circulation d'Autavaux	01.06.2016	28'500.00		28'590.00				28'590.00	-	90.00	-	Vernay
620.501.86	Mise en souterrain éclairage public Forel	13.12.2016	79'785.00				16'545.80		16'545.80	-	-63'239.20	-	Vernay
620.501.87	Remise en état réseau routier Rte des Bois Forel-Les Planches	13.12.2016	437'000.00						-	-	-437'000.00	-	Vernay
620.507.88	Signalisation routière	16.12.2015	15'000.00						-	-	-15'000.00	-	Vuissens
620.501.89	Achèvement tapis bitumeux Bussy	18.09.2017	203'000.00						-	-	-203'000.00	-	Estavayer
620.501.90	Trottoir/arrêt bus Rte soleil et Ch. Léchère - Ruevres	07.11.2017	246'000.00						-	-	-246'000.00	-	Estavayer
620.501.91	Ch. piétonnier Rte Soleil et passage piéton Plata - Ruevres	07.11.2017	172'000.00						-	-	-172'000.00	-	Estavayer
620.506.13	Achat tondeuse, motoculteur, vaubans et berces	28.03.2013	85'000.00		81'711.30				81'711.30	-	-3'288.70	-	Estavayer-le-Lac
620.506.14	Achat véhicule multifonctions voirie	26.05.2014	200'000.00		199'052.05	9'180.00			199'052.05	9'180.00	-947.95	9'180.00	Estavayer-le-Lac
620.506.15	Poubelles, cendriers, distributeurs sacs à crottes	17.09.2014	195'000.00		133'140.15				133'140.15	-	-61'859.85	-	Estavayer-le-Lac
620.506.16	Achat véhicule multifonctions voirie	23.02.2015	223'000.00		179'235.85	22'503.85			179'235.85	22'503.85	-43'764.15	22'503.85	Estavayer-le-Lac
620.506.17	Achat d'un véhicule utilitaire avec outillage	11.12.2013	65'000.00		40'730.00		5'000.00		45'730.00	-	-19'270.00	-	Vernay
620.506.18	Achat véhicule Service édilité	05.04.2017	60'000.00				43'195.00	2'500.00	43'195.00	2'500.00	-16'805.00	2'500.00	Estavayer
620.506.19	Achat camion Service édilité	18.09.2017	225'000.00						-	-	-225'000.00	-	Estavayer
	Réfection pont de la Petite-Glâne	18.12.2014	18'000.00		21'040.45	9'055.05			21'040.45	9'055.05	3'040.45	9'055.05	Vuissens
	Marquages chicane à Forel	18.12.2007	15'000.00		7'639.35				7'639.35	-	-7'360.65	-	Vernay
	Route du Stade	17.12.2009	100'000.00		86'260.55				86'260.55	-	-13'739.45	-	Vernay
	Construction d'abris pour bus	15.12.2014	280'000.00		290'273.15				290'273.15	-	10'273.15	-	Bussy
621	Bâtiment de la Voirie												
621.503.29	Etude agrandissement bâtiment voirie	03.04.2014	40'000.00		43'019.00		20'820.80		63'839.80	-	23'839.80	-	Estavayer-le-Lac
621.503.34	Mise en conformité bâtiment de la voirie	01.02.2016	3'174'000.00		291'288.00		822'670.10		1'113'958.10	-	-2'060'041.90	-	Estavayer-le-Lac
700	Eaux												
700.501.35	Réaménagement Place Midi - Pl. Bastians	20.12.2005	186'500.00		419'136.70		-210.26		418'926.44	-	232'426.44	-	Estavayer-le-Lac 14)
700.501.36	Bouclage conduite d'eau en Fussy	30.03.2007	130'000.00						-	-	-130'000.00	-	Estavayer-le-Lac
700.501.39	Aménagement carrefour de la Thiolleyres	30.09.2009	109'000.00		139'175.80				139'175.80	-	30'175.80	-	Estavayer-le-Lac 23)
700.501.41	Grand'Rue-carr.Motte-Châtel-Thiolleyres	13.04.2011	365'000.00		361'899.49	19'695.60			361'899.49	19'695.60	-3'100.51	19'695.60	Estavayer-le-Lac 13)
700.501.43	Collecteur eaux claires ZUPAD La Prillaz	21.05.2012	90'000.00		143'694.40	4'102.75			143'694.40	4'102.75	53'694.40	4'102.75	Estavayer-le-Lac 1)
700.501.44	Collecteur eaux claires ruisseau Chapelle	21.05.2012	221'000.00		225'572.68	2'930.55	5'586.71		231'159.39	2'930.55	10'159.39	2'930.55	Estavayer-le-Lac 2)
700.501.45	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	290'000.00		151'476.60				151'476.60	-	-138'523.40	-	Estavayer-le-Lac 3)
700.501.47	Etude surdimensionnement collecteurs Prillaz	04.07.2012	6'000.00		37.50				37.50	-	-5'962.50	-	Estavayer-le-Lac 8)

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		Dépassement (+) / Disponible (-)
700.501.49	Assainissement réseau eau/épur. Rue Rochette	20.12.2012	515'000.00		439'444.85	23'481.35			439'444.85	23'481.35	-75'555.15	23'481.35	Estavayer-le-Lac	7)
700.501.50	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	36'000.00		17'343.10		-16'691.75		651.35	-	-35'348.65	-	Estavayer-le-Lac	9)
700.501.51	Assainissement chemin du Joran	26.05.2014	195'000.00		175'927.09	5'861.10			175'927.09	5'861.10	-19'072.91	5'861.10	Estavayer-le-Lac	10)
700.501.52	Assainissement route sous le Château	26.05.2014	570'000.00		305'644.55	12'015.30			305'644.55	12'015.30	-264'355.45	12'015.30	Estavayer-le-Lac	
700.501.53	Assainiss. réseau eau/épur. Pertsets	23.02.2015	527'000.00		8'806.80		96'781.58		105'588.38	-	-421'411.62	-	Estavayer-le-Lac	15)
700.501.54	Assainiss. réseau eau/épur. Fauvettes	23.02.2015	395'000.00		21.00		85'599.71		85'620.71	-	-309'379.29	-	Estavayer-le-Lac	16)
700.501.55	Assainiss. réseau eau/épur. Bovairons	23.02.2015	152'000.00		10.50		49'096.06		49'106.56	-	-102'893.44	-	Estavayer-le-Lac	17)
700.501.56	Assainissement réseau eau route du Port	23.02.2015	770'000.00		733'844.26		-193'296.03		540'548.23	-	-229'451.77	-	Estavayer-le-Lac	
700.501.57	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	460'000.00		24'621.62		31'377.47		55'999.09	-	-404'000.91	-	Estavayer-le-Lac	19)
700.501.58	Plan infrastructures eau potable (PIEP)	31.03.2015	65'000.00		58'015.50		-12'978.00		45'037.50	-	-19'962.50	-	Estavayer-le-Lac	
700.501.59	Déplacement de trois conduites	28.05.2015	98'000.00		86'319.76		4'335.93		90'655.69	-	-7'344.31	-	Estavayer-le-Lac	
700.501.60	Assainissement réseau eau/épur. Frênes	09.11.2015	200'000.00		63'784.40		11'176.70	13'755.90	74'961.10	13'755.90	-125'038.90	13'755.90	Estavayer-le-Lac	21)
700.501.61	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	670'000.00		50.00				50.00	-	-669'950.00	-	Estavayer-le-Lac	22)
700.501.62	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	01.02.2016	745'000.00		268'548.50		-250'000.00		18'548.50	-	-726'451.50	-	Estavayer-le-Lac	20)
700.501.63	Réseau d'eau extension Forel village	09.12.2015	280'000.00	70'000.00	169'670.46		56'428.24		226'098.70	-	-53'901.30	-70'000.00	Vernay	
700.501.64	Réseau d'eau extension Autavaux village	09.12.2015	360'000.00	90'000.00	172'612.00		138'473.13		311'085.13	-	-48'914.87	-90'000.00	Vernay	
700.501.65	Réalisation du PIEP	09.12.2015	30'000.00		13'435.45		5'555.56		18'991.01	-	-11'008.99	-	Vernay	
700.501.66	Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)	15.12.2014	28'620.00		11'500.00		5'500.00		17'000.00	-	-11'620.00	-	Rueyres-les-Prés	
700.501.67	Aménagement de la zone Vulliamma	10.10.2016	148'000.00	85'840.00			90'868.47	54'521.10	90'868.47	54'521.10	-57'131.53	-31'318.90	Murist	25)
700.501.68	PIEP (Eau)	15.12.2014	10'000.00		3'790.00		5'063.98		8'853.98	-	-1'146.02	-	Bussy	
700.501.69	Plan infrastructures eau potable (PIEP)	19.12.2014	20'000.00		3'790.80		5'063.98		8'854.78	-	-11'145.22	-	Morens	
700.501.70	PIEP (Eau)	12.05.2016	10'000.00						-	-	-10'000.00	-	Vuissens	
700.501.71	Réseau d'eau extension Longefont	17.12.2008	100'000.00	10'000.00	100'000.00				100'000.00	-	-	-10'000.00	Vernay	
700.501.72	PIEP - Plan des infrastructures eau potable	18.12.2015	19'000.00		4'680.00		11'700.00		16'380.00	-	-2'620.00	-	Murist	
700.501.73	Bouclage du réseau d'eau potable Vulliamma	10.10.2016	200'000.00						-	-	-200'000.00	-	Murist	25)
700.506.03	Installation chloration par électrolyse à la STAP	20.02.2014	120'000.00		106'014.55				106'014.55	-	-13'985.45	-	Estavayer-le-Lac	
700.506.04	Véhicule électrique utilitaire	31.03.2015	55'000.00		34'844.75				34'844.75	-	-20'155.25	-	Estavayer-le-Lac	
700.506.05	Achat véhicule Service environnement	18.09.2017	55'000.00						-	-	-55'000.00	-	Estavayer	
700.610.00	Taxes de raccordement épuration							152'873.05	-	152'873.05	-	152'873.05	Estavayer	
700.661.00	Subvention cantonale							16'946.50	-	16'946.50	-	16'946.50	Bussy	
	Remplacement conduites (pas plus de précisions)	18.12.2007	50'000.00		21'281.87				21'281.87	-	-28'718.13	-	Vernay	
	Réfection fontaines	16.12.2015	10'000.00		13'059.35				13'059.35	-	3'059.35	-	Vuissens	

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
710	Epuration communale												
710.501.24	Réaménagement Place Midi - Pl. Bastians	20.12.2005	265'000.00										
	" (solde)	21.09.1992	188'800.00										
	Total		453'800.00		647'478.38			647'478.38	-	193'678.38	-		Estavayer-le-Lac 14)
710.501.27	Aménagement carrefour de la Thiolleyres	30.09.2009	79'000.00		69'444.45			69'444.45	-	-9'555.55	-		Estavayer-le-Lac 23)
710.501.28	Collecteurs Stavia, pl. de la Gare, rte d'Yverdon	06.07.2010	87'000.00		200.00			200.00	-	-86'800.00	-		Estavayer-le-Lac
710.501.30	Grand'Rue-carr.Motte-Châtel-Thiolleyres	13.04.2011	439'500.00		433'860.41			433'860.41	-	-5'639.59	-		Estavayer-le-Lac 13)
710.501.31	Collecteur eaux claires ZUPAD La Prillaz	21.05.2012	806'000.00		722'537.85		145'188.52	867'726.37	-	61'726.37	-		Estavayer-le-Lac 1)
710.501.32	Collecteur eaux claires ruisseau Chapelle	21.05.2012	486'000.00		393'923.25			393'923.25	-	-92'076.75	-		Estavayer-le-Lac 2)
710.501.33	Aménagement zone Les Marais	31.05.2012	403'000.00		261'264.20			261'264.20	-	-141'735.80	-		Estavayer-le-Lac 3)
710.501.36	Assainissement réseau eau/épur. Rue Rochette	20.12.2012	349'000.00		331'618.30			331'618.30	-	-17'381.70	-		Estavayer-le-Lac 7)
710.501.37	Etude surdimensionnement collecteurs Prillaz	04.07.2012	21'000.00		19'188.20			19'188.20	-	-1'811.80	-		Estavayer-le-Lac 8)
710.501.38	Collecteurs eaux claires/usées secteur Prillaz	28.03.2013	526'000.00		2'081.75			2'081.75	-	-523'918.25	-		Estavayer-le-Lac
710.501.39	Remise en état du Sentier des Dominicaines	03.09.2013	202'000.00		150'167.25			150'167.25	-	-51'832.75	-		Estavayer-le-Lac
710.501.40	Route accès secteur sud-ouest Piolet	03.09.2013	60'000.00		2'718.30			2'718.30	-	-57'281.70	-		Estavayer-le-Lac 9)
710.501.41	Déplacement collecteur garage TPF	03.04.2014	185'000.00		20'372.05		64'833.33	85'205.38	-	-99'794.62	-		Estavayer-le-Lac
710.501.42	Assainissement chemin du Joran	26.05.2014	455'000.00		391'114.13			391'114.13	-	-63'885.87	-		Estavayer-le-Lac 10)
710.501.43	Collecteur eaux claires champs vers Esserpis	26.05.2014	160'000.00		111'948.35		1'851.85	113'800.20	-	-46'199.80	-		Estavayer-le-Lac
710.501.44	Assainissement Route de la Longeraie	26.05.2014	308'000.00		1'617.00			1'617.00	-	-306'383.00	-		Estavayer-le-Lac 12)
710.501.45	Assainiss. réseau eau/épuration Pertsets	23.02.2015	607'000.00		211'382.95		3'771.72	215'154.67	-	-391'845.33	-		Estavayer-le-Lac 15)
710.501.46	Assainiss. réseau eau/épuration Fauvettes	23.02.2015	463'000.00		410.50		93'072.39	93'482.89	-	-369'517.11	-		Estavayer-le-Lac 16)
710.501.47	Assainiss. réseau eau/épuration Bovairons	23.02.2015	413'000.00		10.50		58'971.36	58'981.86	-	-354'018.14	-		Estavayer-le-Lac 17)
710.501.48	Assainiss. réseau eau/épuration Crittet	23.02.2015	47'000.00		10.50		8'878.41	8'888.91	-	-38'111.09	-		Estavayer-le-Lac 18)
710.501.49	Assain. réseau eau/épur. Grands Jordils	23.02.2015	413'000.00		10.50		11'864.19	11'874.69	-	-401'125.31	-		Estavayer-le-Lac 19)
710.501.49	Valtraloc Font et réseau Grands Jordils (compl.)	14.12.2017	67'000.00		-			-	-	-67'000.00	-		Estavayer-le-Lac 24)
710.501.50	Assainissement réseau eau/épuration Frênes	09.11.2015	180'000.00		246'378.31		-79'087.04	6'944.50	167'291.27	6'944.50	-12'708.73	6'944.50	Estavayer-le-Lac 21)
710.501.51	Assainissement complet Rte Grandcour	17.12.2015	850'000.00		13'938.90			13'938.90	-	-836'061.10	-		Estavayer-le-Lac 22)
710.501.52	Réaménagement Rue Hôtel-de-Ville, Grand'Rue	01.02.2016	1'500'000.00		30.00			30.00	-	-1'499'970.00	-		Estavayer-le-Lac 20)
710.501.53	Epuration Montbrelloz	17.12.2008	300'000.00		91'815.28			91'815.28	-	-208'184.72	-		Vernay
710.501.54	Aménagement de la zone Vulliamma	10.10.2016	306'000.00	177'480.00			126'408.37	76'123.80	126'408.37	76'123.80	-179'591.63		Murist 25)
710.501.55	Assainissement EC/EU Ch. Pré aux Fleurs	03.07.2017	165'000.00					-	-	-165'000.00	-		Estavayer
710.501.56	Collecteurs eaux claires Mélézes Montbrelloz	17.12.2009	1'000'000.00		100'338.34			26'930.00	127'268.34	-	-872'731.66	-	Vernay

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes		Dépassement (+) / Disponible (-)
710.501.57	Cadastre eaux industrielles	18.12.2015	4'000.00							-	-	-4'000.00	-	Murist
710.501.58	Raccordement EU secteur Cure/Bel-Air/Mme Cudré	07.12.2016	123'000.00							-	-	-123'000.00	-	Morens
710.501.59	Réfections de collecteurs	16.12.2015	50'000.00		96'935.75				96'935.75	-	-	46'935.75	-	Vuissens
710.501.60	Ruisseau à ciel ouvert Valleton - Etude étape 2	15.12.2014	50'000.00	40'000.00	4'622.40		5'939.07		10'561.47	-	-	-39'438.53	-40'000.00	Rueyres-les-Prés
710.501.61	Collecteurs des eaux de surfaces et de sources	20.12.2006	80'000.00		80'714.65				80'714.65	-	-	714.65	-	Vernay
710.501.62	Curage canalisations	07.12.2016	40'000.00						-	-	-	-40'000.00	-	Morens
710.501.63	Const. canalisations - Ch. des Jordils (évac. eaux claires)	07.05.2013	79'000.00		69'676.00		7'656.16		77'332.16	-	-	-1'667.84	-	Rueyres-les-Prés
710.522.00	Part à l'ERES investissements STEP (PGEE global)	30.10.2002	156'000.00		93'920.72		132'217.08		226'137.80	-	-	70'137.80	-	Estavayer-le-Lac
710.522.08	Part à l'ERES 3ème table d'égouttage	20.12.2011	356'000.00		305'724.87	238'861.00	19'230.83	15'180.30	324'955.70	254'041.30	-	-31'044.30	254'041.30	Estavayer-le-Lac
710.522.10	Part à l'ERES achat dégrilleur fin et laveur sable	20.12.2011	443'000.00		318'620.93	8'395.95			318'620.93	8'395.95	-	-124'379.07	8'395.95	Estavayer-le-Lac
710.522.11	Part à l'ERES installation déshydratation	11.11.2013	605'000.00		530'251.84	377'042.90	305.57	1'204.85	530'557.41	378'247.75	-	-74'442.59	378'247.75	Estavayer-le-Lac
710.522.14	Part à l'ERES réfection bâtiment STEP	12.11.2014	295'000.00		219'166.72	113'459.95	-555.49		218'611.23	113'459.95	-	-76'388.77	113'459.95	Estavayer-le-Lac
710.522.15	Part à l'ERES remplacement pont racleur	03.10.2016	145'000.00		25.00		121'212.06		121'237.06	-	-	-23'762.94	-	Estavayer-le-Lac
710.522.16	Part. à l'ERES Modification système communication	31.05.2017	60'000.00				581.45		581.45	-	-	-59'418.55	-	Estavayer
710.522.17	Part. à l'ERES Changement moteurs des vis de relevage	31.05.2017	53'000.00				36'494.69		36'494.69	-	-	-16'505.31	-	Estavayer
710.522.18	Part. à l'ERES Remplacement 1ère table d'égouttage	31.05.2017	299'000.00				2'990.85	2'360.90	2'990.85	2'360.90	-	-296'009.15	2'360.90	Estavayer
710.610.00	Taxes de raccordement épuration							102'151.75	-	102'151.75	-	-	102'151.75	Estavayer
710.660.00	Subvention fédérale							85'259.35	-	85'259.35	-	-	85'259.35	Estavayer
710.661.00	Subvention cantonale							14'204.05	-	14'204.05	-	-	14'204.05	Estavayer
	Part. réfection bâtiment de la STEP/ERES	12.12.2014	5'000.00						-	-	-	-5'000.00	-	Murist
	Adaptation PGEE communal au PGEE régional	12.12.2003	25'000.00		4'142.10				4'142.10	-	-	-20'857.90	-	Murist
	Mise à jour infrastructure Step	14.12.2011	56'184.10		47'231.50				47'231.50	-	-	-8'952.60	-	Vernay
	Mise à jour installations ERES 2015	18.12.2014	5'870.00		5'870.00				5'870.00	-	-	-	-	Vernay
	Mise à jour installations ERES 2016	09.12.2015	15'530.00		1'261.95				1'261.95	-	-	-14'268.05	-	Vernay
	Optimisation du biogaz produit à la Step	19.12.1997	2'733'000.00		212'318.60				212'318.60	-	-	-2'520'681.40	-	Estavayer-le-Lac
720	Ordures ménagères													
720.501.00	Containers enterrés	17.09.2014	1'400'000.00		759'366.62		-51'310.77		708'055.85	-	-	-691'944.15	-	Estavayer-le-Lac
740	Cimetière													
740.501.00	Réaménagement du cimetière	21.05.2012	84'800.00		76'485.70				76'485.70	-	-	-8'314.30	-	Estavayer-le-Lac
740.501.01	Columbarium	17.12.2008	45'000.00		33'615.65				33'615.65	-	-	-11'384.35	-	Vernay
740.501.02	Rénov. Chemin pavés + aménag. Place Parc	07.12.2016	16'000.00						-	-	-	-16'000.00	-	Morens

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
790	Aménagement du territoire												
790.501.02	Révision du plan d'aménagement local (PAL)	20.12.2012	636'000.00		535'094.85		132'281.15		667'376.00	-	31'376.00	-	Estavayer-le-Lac
790.501.03	Participation MEP revalorisation Route de la Gare	03.09.2013	157'000.00		149'322.85				149'322.85	-	-7'677.15	-	Estavayer-le-Lac
790.501.04	Etude analyse état falaises et travaux	03.09.2013	361'000.00	128'500.00	17'341.00		3'000.00		20'341.00	-	-340'659.00	-128'500.00	Estavayer-le-Lac
790.501.05	Participation MEP plateau de la gare	23.03.2015	50'000.00		50'000.00				50'000.00	-	-	-	Estavayer-le-Lac
790.501.06	Participation PAD Gare-Casino	23.03.2015	85'000.00		120'204.75				120'204.75	-	35'204.75	-	Estavayer-le-Lac
790.501.08	PAD - plan aménagement de détail zone Vulliamma	07.12.2012	90'000.00		81'021.20		37'226.30	16'958.40	118'247.50	16'958.40	28'247.50	16'958.40	Murist
790.501.09	Révision du Plan d'Aménagement Local (PAL)	21.12.2012	85'000.00		70'762.00				70'762.00	-	-14'238.00	-	Rueyres-les-Prés
790.501.10	Frais plan aménagement local	2010	80'000.00		74'605.00				74'605.00	-	-5'395.00	-	Bussy
	Achat de droit de superficie PAL	17.05.2016	400'000.00		52'188.00				52'188.00	-	-347'812.00	-	Bussy
	Révision PAL	16.12.2015	4'000.00		35'268.05				35'268.05	-	31'268.05	-	Vuissens
810	Forêts												
810.501.00	Aménagements de routes forestières	16.12.2015	4'000.00						-	-	-4'000.00	-	Vuissens
840	Industrie, artisanat et commerce												
84.500.00	Développement zone activité des Marais	28.05.2013	108'000.00		26.70				26.70	-	-107'973.30	-	Estavayer-le-Lac
940	Participations financières												
940.525.01	Participation Habitat de la Prillaz SA	04.07.2012	1'693'200.00		1'544'590.45				1'544'590.45	-	-148'609.55	-	Estavayer-le-Lac
943	Divers immeubles du patrimoine												
943.500.00	Achats de terrain à bâtir "Vulliamma + Clos de l'Hotau"	13.12.2013	1'020'000.00		799'937.35				799'937.35	-	-220'062.65		Murist
943.500.04	Achat parcelles RF 2944, 2952, 2943, 2941, 2219 Estavayer	07.11.2017	6'110'000.00						-	-	-6'110'000.00		Estavayer-le-Lac
943.500.05	Achat parcelle RF 3215 Lully	14.12.2017	5'800'000.00						-	-	-5'800'000.00		Estavayer-le-Lac
943.500.01	Acquisitions de futurs terrains	09.10.2013	2'100'000.00		53'388.00				53'388.00	-	-2'046'612.00		Vernay
943.503.00	Rénovation abri + local laiterie	07.12.2016	25'000.00						-	-	-25'000.00	-	Morens
943.503.01	Toilettes publiques parc quartier Prillaz	14.12.2017	226'500.00						-	-	-226'500.00	-	Estavayer-le-Lac
943.503.22	Rénovation Griset, Crèche et Salle St-Joseph	26.03.2012	172'000.00		127'768.15				127'768.15	-	-44'231.85	-	Estavayer-le-Lac
943.503.35	Etude salle villageoise Font	03.10.2016	45'000.00		25.00				25.00	-	-44'975.00		Estavayer-le-Lac
943.509.00	Honoraires conseils zone Prillaz	18.09.2012	148'000.00		84'002.20				84'002.20	-	-63'997.80	-	Estavayer-le-Lac
943.524.05	Part Syndicat Remaniement Prillaz	18.09.2012	1'489'510.00		495'985.00				495'985.00	-	-993'525.00		Estavayer-le-Lac
	Don à Association Amis de la Chapelle	07.12.2016	120'000.00						-	-	-120'000.00	-	Morens
	Etudes chauffage à distance zone Vulliamma	18.12.2015	3'850.00		3'850.00			1'925.00	3'850.00	1'925.00	-	1'925.00	Murist
	Achat terrain (ferme Masset)	26.05.2015	299'000.00		309'610.45				309'610.45	-	10'610.45	-	Bussy
	Achat droits de compensation à Lully	13.12.2016	533'880.00						-	-	-533'880.00		Vernay

25)

25)

25)

ETAT DES INVESTISSEMENTS AU 31.12.2017

N° de compte actuel	Libellé	Date de la décision	Investissements votés		Etat des investissements au 31.12.2016		Montants utilisés ou reçus en 2017		Etat des investissements au 31.12.2017		Différence par rapport au crédit au 01.01.2018		Village	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépassement (+) / Disponible (-)	Excédent (+) / Manco (-)		
	Acquisitions de futurs terrains (Bourdilloud)	13.12.2016	854'480.00							-	-	-854'480.00		Vernay
948	Auberge communale													
	Etude rénovation restaurant	17.05.2016	180'000.00		34'560.00					34'560.00	-	-145'440.00	-	Bussy
955	Z.I. Le Marais													
955.503.34	Démolition partielle Z.I. des Marais	17.03.2016	1'850'000.00		27'711.45			13'422.70		41'134.15	-	-1'808'865.85	-	Estavayer-le-Lac
972	Immeuble locatif ferme Lully													
972.503.00	Réfection toiture + panneaux solaires	09.11.2015	133'000.00		50'262.65					50'262.65	-	-82'737.35	-	Estavayer-le-Lac
972.503.29	Etude aménagement volume ferme de Lully	28.09.2011	45'000.00		20'000.00					20'000.00	-	-25'000.00	-	Estavayer-le-Lac
986	ex-Administration Grand'Rue 32													
986.503.00	Entretien-rénovation bâtiments-école	18.12.2014	1'060'000.00		356'205.55			842'385.95		1'198'591.50	-	138'591.50	-	Vuissens
990	Postes non ventilables													
990.509.00	Etudes non planifiables	03.07.2017	300'000.00					7'840.00		7'840.00	-	-292'160.00	-	Estavayer
990.506.00	Crédit cadre remplacement véhicules communaux	07.11.2017	250'000.00							-	-	-250'000.00	-	Estavayer
	Totaux		116'165'037.10	988'045.00	35'567'493.88	965'073.70		5'785'207.86	764'209.05	41'352'701.74	1'729'282.75	-74'812'335.36	842'593.95	
	Dépenses d'investissement brutes totales							5'785'207.86						
	Recettes d'investissement brutes totales								764'209.05					
	Excédent de dépenses d'investissement net							5'020'998.81						

Commune d'Estavayer

BILAN		31.12.2017	01.01.2017	Variation
1	ACTIF	97'968'142.46	95'353'206.59	2'614'935.87
	PATRIMOINE FINANCIER	45'831'723.47	45'987'065.56	-155'342.09
10	LIQUIDITES	6'144'818.23	5'383'368.45	761'449.78
100	Caisses	23'159.65	19'137.70	4'021.95
101	PostFinance	945'802.80	984'849.95	-39'047.15
102	Banques	5'175'855.78	4'379'380.80	796'474.98
11	AVOIRS	14'592'963.47	11'884'319.16	2'708'644.31
111	Trésorerie d'Etat	-	185'334.96	-185'334.96
112	Débiteurs	12'813'497.51	11'510'713.61	1'302'783.90
119	Autres créances	1'779'465.96	188'270.59	1'591'195.37
12	PLACEMENTS	24'630'800.91	24'939'884.96	-309'084.05
120	Epargne	11'525.85	11'520.10	5.75
121	Actions et parts sociales	134'571.00	135'571.00	-1'000.00
122	Prêts	1'534'590.45	1'534'590.45	-
123	Terrains non-bâti	12'973'727.25	12'966'229.55	7'497.70
124	Bâtiments	9'458'420.36	9'714'401.16	-255'980.80
129	Autres biens incorporels	517'966.00	577'572.70	-59'606.70
13	ACTIFS TRANSITOIRES	463'140.86	3'779'492.99	-3'316'352.13
139	Divers comptes transitoires	463'140.86	3'779'492.99	-3'316'352.13

Commune d'Estavayer

BILAN		31.12.2017	01.01.2017	Variation
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	52'136'418.99	49'366'141.03	2'770'277.96
14	INVESTISSEMENTS	48'924'781.87	46'287'676.50	2'382'184.87
140	Terrains non-bâti	299'217.00	299'217.00	-
141	Ouvrages de génie civil	6'313'991.06	5'299'503.80	1'014'487.26
142	Adduction d'eau	7'229'739.96	8'115'671.63	-885'931.67
143	Canalisations / STEP	4'032'233.72	3'965'543.44	66'690.28
144	Bâtiments	29'285'329.64	27'275'196.62	2'010'133.02
145	Forêts	33'000.00	33'000.00	-
146	Mobilier, machines, véhicules	1'281'346.44	1'104'540.46	176'805.98
148	Autres biens corporels	285'452.20	193'920.75	91'531.45
149	Autres biens incorporels	164'471.85	1'082.80	163'389.05
15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	3'211'637.12	3'078'464.53	133'172.59
152	Communes	2'789'759.22	2'636'586.63	153'172.59
155	Institutions privées	421'877.90	441'877.90	-20'000.00

Commune d'Estavayer

BILAN		31.12.2017	01.01.2017	Variation
2	PASSIF	97'968'142.46	95'353'206.59	2'614'935.87
20	ENGAGEMENTS COURANTS	4'078'644.78	1'328'137.38	2'750'507.40
200	Créanciers	3'918'964.52	1'305'494.88	2'613'469.64
206	Trésorerie d'Etat	136'387.76	-	136'387.76
209	Dépôts de garantie	23'292.50	22'642.50	650.00
21	DETTES A COURT TERME	8'000'000.00	3'000'000.00	5'000'000.00
210	Emprunts à court terme	8'000'000.00	3'000'000.00	5'000'000.00
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	59'892'400.00	60'924'600.75	-1'032'200.75
221	Banques et Poste	29'314'400.00	32'327'100.75	-3'012'700.75
221	Assurances	30'500'000.00	28'500'000.00	2'000'000.00
221	Etat, divers	78'000.00	97'500.00	-19'500.00
24	PROVISIONS	1'431'049.35	1'507'281.25	-76'231.90
240	Provision pour pertes sur débiteurs	973'657.95	973'657.95	-
240	Provision compensation financière armée	457'391.40	533'623.30	-76'231.90
25	PASSIFS TRANSITOIRES	1'575'655.46	9'443'917.83	-7'868'262.37
259	Divers comptes transitoires	1'575'655.46	9'443'917.83	-7'868'262.37

Commune d'Estavayer

BILAN		31.12.2017	01.01.2017	Variation
28	RESERVES OBLIGATOIRES	8'139'088.79	7'207'190.36	931'898.43
280	Fonds de construction protection civile	1'737'819.87	1'802'852.07	-65'032.20
280	Fonds de construction protection civile, intérêts	269'495.70	269'495.70	-
280	Fonds de construction places de parc	127'500.00	125'000.00	2'500.00
280	Réserve financement ARMA	196'000.00	196'000.00	-
280	Réserve police du feu	6'939.40	6'939.40	-
280	Réserve eau potable	1'396'196.00	1'253'032.57	143'163.43
280	Réserve épuration	4'181'617.73	3'330'350.53	851'267.20
280	Réserve ordures ménagères	223'520.09	223'520.09	-
28	AUTRES RESERVES	6'761'374.45	4'445'965.10	2'315'409.35
282	Réserve investissements futurs	6'183'580.65	3'784'820.10	2'398'760.55
282	Réserve pour actions culturelles	28'386.65	28'386.65	-
282	Réserve loyer local PTT Font	-	3'893.75	-3'893.75
282	Réserve route de la Ferme	24'000.00	24'000.00	-
282	Réserve routes	133'900.00	133'900.00	-
282	Réserve écoles	63'203.45	63'203.45	-
282	Réserve projet de fusion à 7	-	83'435.85	-83'435.85
282	Réserve agrandissement CO	50'000.00	50'000.00	-
282	Réserve forêts	32'900.00	32'900.00	-
282	Réserve bâtiments et terrains	158'100.00	158'100.00	-
282	Réserve rénovation salle de sports	78'325.30	78'325.30	-
282	Réserve étude parasismo	5'000.00	5'000.00	-
282	Réserve commission scolaire	3'978.40	-	3'978.40
29	FORTUNE	8'089'929.63	7'496'113.92	593'815.71
290	Fortune nette	7'496'113.92	7'496'113.92	-
290	Résultat de l'exercice	593'815.71	-	593'815.71

Commune d'Estavayer

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cautions :	5'000.00	Garantie de déficit en faveur de l'Association Culturazimut
	30'000.00	Garantie de déficit en faveur de la Bénichon 2018 du pays de Fribourg (uniquement pour 2018)
	17'000.00	Garantie de déficit en faveur de l'Open Air cinéma (uniquement pour 2018)
	39'360.00	Selon statuts de la Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac
	12'000.00	En faveur de mobility car sharing
Cédule hypothécaire :	500'000.00	En faveur de la Paroisse catholique sur le bâtiment de la crèche
Association pour les Services médico-sociaux :	330'292.20	(Etat de la dette de construction des Homes au 31 décembre 2017 : CHF 1'100'000.00)
E.R.E.S. :	493'054.75	Engagement solidaire entre toutes les communes participantes à l'E.R.E.S. pour le total des dettes de l'Association, hors compte courant de la commune d'Estavayer
Leasing :	45'535.00	René Faigle SA, 14 photocopieurs et 1 plotter (fin du contrat 30.11.2020)
Commission culturelle :	106'920.05	Engagements en faveur de tiers
Prêt actionnaire postposé :	1'501'390.45	Prêt à L'Habitat de la Prillaz SA postposé à hauteur des pertes, mais au maximum au total du prêt



Rapport de gestion 2017



Table des matières

1. Introduction	6
2. Administration générale	8
2.1 Introduction du Syndic	8
2.2 Conseil communal	9
2.2.1 Composition et organisation	9
2.2.2 Séances.....	9
2.2.3 Programme de législature	10
2.2.4 Représentation et délégations	10
2.3 Conseil général	11
2.3.1 Composition	11
2.3.2 Mutations en 2017	11
2.3.3 Décisions prises	12
2.4 Commissions.....	15
2.5 Ressources humaines	16
2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques.....	16
2.5.2 Tâches et rôles des ressources humaines	18
2.6 Commission du personnel.....	19
2.7 Archives et plan de classement.....	20
2.8 Contrôle des habitants	20
2.8.1 Renseignements sur les habitants.....	20
2.8.2 Pyramide des âges.....	22
2.8.3 Evolution.....	22
2.8.4 Naturalisations	22
2.9 Promotion économique	23
2.10 Communication	24
3. Enseignement, Formation et Petite enfance	25
3.1 Introduction de la Conseillère communale.....	25
3.2 Ecoles primaires (1-8 H).....	25
3.2.1 Maison Griset	26
3.2.2 Motte Châtel.....	26
3.2.3 Route d'Yverdon.....	26
3.2.4 Sacré-Cœur	27
3.2.5 Font.....	27
3.2.6 Montbrelloz	27
3.2.7 Rueyres-Les –Prés.....	28
3.2.8 Murist	28
3.3 Crèche.....	29

3.4	AES.....	29
3.5	Accueil familial de jour	30
3.6	Sport scolaire et communal.....	31
4.	Culture, Tourisme et Sécurité.....	32
4.1	Introduction du Conseiller communal.....	32
4.2	Police communale	33
4.2.1	Manifestations.....	33
4.2.2	Cimetières.....	34
4.2.3	Batellerie et hivernage	34
4.2.4	Chantiers et circulation	34
4.3	Service du feu	34
4.3.1	Sinistres et interventions.....	35
4.3.2	Organisation	35
4.3.3	Formation	35
4.3.4	Effectif	36
4.3.5	Matériel et véhicules.....	37
4.4	Tourisme.....	37
4.4.1	Hébergement.....	38
4.4.2	Vélos en libre service.....	39
4.4.3	P'tit train touristique	39
4.5	Culture.....	40
4.5.1	Commission culturelle	40
4.6	Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles.....	41
4.6.1	Inventaire et restauration	41
4.6.2	Donations	42
4.6.3	Emprunt.....	42
4.6.4	Bâtiment	43
4.6.5	Médiation culturelle	43
4.6.6	Communiquer.....	43
5.	Santé, Affaires sociales et Jeunesse	45
5.1	Introduction du Conseiller communal.....	45
5.2	Office des curatelles	45
5.3	Aide sociale.....	46
5.4	Chômage.....	48
5.5	Seniors.....	49
5.5.1	Réunions des personnes du 3ème âge.....	49
5.5.2	Promenades du 3ème âge.....	49
5.6	Médico-social	49

5.6.1	Etablissements médico-sociaux.....	49
5.6.2	Aide et soins à domicile.....	49
5.6.3	Indemnités forfaitaires.....	49
5.6.4	Ambulances / SMUR.....	50
5.6.5	Appartements protégés.....	50
5.7	Animation Jeunesse (AJ).....	50
5.7.1	Le Centre de jeunes d'Estavayer (CJE).....	50
5.7.2	Accueils & activités au CJE.....	51
5.7.3	« Bouge-toi » à l'Amarante.....	52
5.7.4	Locaux de musique.....	52
5.7.5	Présence dans la rue.....	52
5.7.6	Participation aux manifestations et prestations locales.....	53
5.8	Intégration - EstaSympa.....	53
6.	Aménagement du territoire et Constructions.....	56
6.1	Introduction du Conseiller communal.....	56
6.2	Urbanisme.....	56
6.2.1	Commission d'aménagement.....	56
6.2.2	Commission du patrimoine (ex vieille-ville).....	57
6.2.3	Planification directrice.....	57
6.2.4	Plans d'affectation des zones.....	58
6.2.5	Plans d'aménagement de détail (PAD).....	59
6.3	Constructions.....	60
6.4	Mobilité.....	61
7.	Domaine public.....	62
7.1	Introduction du Conseiller communal.....	62
7.2	Entretien du domaine public et service hivernal.....	62
7.3	Espaces verts.....	63
7.4	Gestion des déchets.....	63
8.	Bâtiments et Infrastructures.....	64
8.1	Introduction du Conseiller communal.....	64
8.2	Entretien.....	64
8.3	Projets en cours (descriptif et état de situation).....	65
8.3.1	Voirie - Rte de Lully 64a, Commune de Lully.....	65
8.3.2	Halles industrielles « Les Marais ».....	66
8.3.3	WC publics Prillaz.....	66
8.3.4	Sacré-Cœur - nouvelle école.....	67
8.3.5	Ecole de Murist - Halle de sport, AES, extension de l'école.....	67
8.3.6	Plage communale - Remplacement des sanitaires.....	67

8.3.7	Plage communale - Rénovation du filtre	68
8.3.8	Grenette - Administration communale: transformation et agrandissement.....	68
9.	Environnement et Energie.....	69
9.1	Introduction du Conseiller communal.....	69
9.2	Eau potable.....	69
9.2.1	Station de pompage et de filtration	69
9.2.2	Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue).....	70
9.2.3	Réseau	70
9.2.4	Statistiques de consommation	71
9.3	Evacuation et épuration des eaux.....	71
9.3.1	Evacuation des eaux.....	71
9.3.2	Épuration des eaux (ERES et AIPG).....	71
9.4	Projets routiers.....	72
9.5	Développement durable et protection de l'environnement.....	73
9.5.1	Commission de l'énergie	73
9.5.2	Eclairage public.....	73
9.5.3	Chauffage à distance	73
9.5.4	Fibre optique	73
9.5.5	Stands de tirs	73
9.5.6	Revitalisation de cours d'eau	74
9.5.7	Cité de l'énergie.....	74
10.	Finances.....	75
10.1	Introduction du Conseiller communal.....	75
10.2	Comptes.....	75
10.3	Impôts et contentieux	77
10.4	Patrimoine financier	78
10.5	Informatique et téléphonie	78

1. Introduction

Conformément à l'article 95bis de la Loi sur les Communes, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport de gestion 2017.

Ce rapport de gestion est particulier puisqu'il s'agit du premier de la Commune d'Estavayer. Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants :

- Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
- Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2017 et les projets en cours ;
- Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

Les premiers mois de l'année 2017 ont été dédiés à la « prise en main » de la nouvelle Commune. Après s'être constitué et organisé en dicastères, le Conseil communal, en plus de la gestion des affaires courantes, a dû faire face aux défis suivants :

- Prise de connaissance et suivi des dossiers initiés dans les anciennes Communes ;
- Mise en œuvre de l'organisation opérationnelle de la Commune imaginée par le Comité de pilotage chargé de la mise en œuvre de la fusion ;
- Découverte du nouveau territoire communal.

A cet effet, le Conseil communal tient à remercier chaleureusement les membres du Comité de pilotage et des différents groupes de travail qui ont œuvré pour préparer la mise en œuvre de la fusion pour leurs importantes réflexions et leurs travaux de qualité.

Si du temps a dû être consacré à la mise en route de la nouvelle Commune, le Conseil communal a également œuvré pour réaliser un programme de législation ambitieux qui lui servira de feuille de route pour les années à venir. La Commune d'Estavayer est en effet en plein développement et les projets y sont nombreux. Ce programme de législation définit l'ambition de la Commune pour les années à venir et contient plusieurs projets stratégiques que le Conseil communal souhaite réaliser ou débiter au cours de cette législature.

L'année 2017 a également été marquée par le vote par le Conseil général de projets d'envergure, parmi lesquels nous pouvons citer :

- Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 20'672'000.00 TTC pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire sur le site du Sacré-Cœur. Il s'agit de l'investissement le plus important jamais voté par les Communes fusionnées. La nouvelle école sera opérationnelle pour la rentrée 2021 ;
- Octroi d'un crédit d'investissement pour l'achat des parcelles RF 2944, 2952, 2943, 2941, 2219 d'Estavayer (secteur Estavayer-le-Lac) d'une surface totale de 145'044 m² au prix de CHF 41.36 le m². Ces terrains, une fois légalisés, permettront de développer à l'entrée de la ville, sur une situation idéale, une zone sportive régionale ;
- Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 5'800'000.00 pour l'achat de la parcelle RF 3215 de Lully d'une surface totale de 50'952 m². Cette parcelle, idéalement située dans le prolongement du site communal de la zone industrielle Plein Sud dont les bâtiments vont être détruits, permettra à terme à la Commune de disposer de 110'000 m² de terrains industriels.

Le Conseil communal remercie les membres du Conseil général pour la confiance accordée lors du vote des projets précités et des nombreux autres points à l'ordre du jour des séances du Législatif communal. Il remercie également ces mêmes membres pour les échanges constructifs et leur important travail dans les commissions.

Tous ces projets ont un coût et nécessitent l'engagement de moyens financiers conséquents. Heureusement, la Commune jouit d'une situation financière saine. Des budgets proches de l'équilibre ont pu être présentés pour la nouvelle Commune, aussi bien pour 2017 que pour 2018 et les comptes 2017 présentent un résultat positif, ce qui est réjouissant. Les taux d'intérêts de la dette, toujours historiquement bas, contribuent à cette bonne santé financière.

Le Conseil communal, en collaboration avec la Commission d'aménagement, a également développé en 2017 une vision pour le développement de ses rives. La Commune d'Estavayer a la chance de disposer d'une belle ouverture sur le lac et elle souhaite se positionner comme étant un « pôle de loisirs au cœur de la Grande Carriçaie ». Ce secteur du Parc des rives offre une chance unique de pouvoir organiser dans l'espace et dans le temps les différentes activités humaines liées à l'utilisation du lac ou à ses abords directs. Une gestion cohérente de ce territoire conférerait à la Ville d'Estavayer-le-Lac un attrait supplémentaire indéniable en termes de qualité de vie de ses habitants et de structures d'accueil pour les visiteurs occasionnels ou réguliers. Idéalement situé au cœur du secteur des rives du lac, le port de plaisance représente une pièce maîtresse dans l'organisation et l'aménagement de l'ensemble de cette zone destinée à la population locale, aux touristes et aux plaisanciers. Suite à un vote de principe favorable du Conseil général en mai dernier, le Conseil communal déposera son dossier officiel auprès de la Direction cantonale de l'aménagement, de l'environnement et des constructions au début 2018 pour obtenir la concession de ce port.

Afin que chacun soit informé des projets communaux et puisse comprendre les enjeux auxquels la Commune d'Estavayer fait face, le Conseil communal a décidé de développer sa communication lors de cette législature, que ce soit au travers de son journal communal, son site internet, sa page Facebook ou via des conférences de presse ciblées. Nous espérons que ces efforts porteront leurs fruits.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et l'important travail effectué en 2017 pour la première année de fonctionnement de notre nouvelle Commune. Le défi était de taille et les services communaux ont su répondre présents. Il remercie aussi tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



2. Administration générale

2.1 Introduction du Syndic

Cette première année de notre nouvelle Commune a été celle de la découverte mutuelle entre les 7 anciennes Communes. Celle-ci nous a permis de mesurer la taille de notre territoire et de découvrir les spécificités des uns et des autres. Ce fut une année riche et passionnante. Des projets étaient en cours de préparation dans les anciennes Communes, il a fallu nous les approprier et les finaliser pour ensuite proposer à notre Conseil général un crédit dans le but de les réaliser. Au niveau des règlements, certains ont été adaptés à notre nouvelle Commune, d'autres le seront en 2018.

Pour le Conseil général, la convention de fusion prévoit 7 cercles électoraux, un par ancienne Commune, pour les deux législatures 2017-2021 et 2021- 2026, soit :

- Estavayer-le-Lac Font : 33 Conseillers ;
- Bussy : 4 Conseillers ;
- Morens : 3 Conseillers ;
- Rueyres-les-Prés : 4 Conseillers ;
- Vernay : 8 Conseillers ;
- Murist : 5 Conseillers ;
- Vuissens : 3 Conseillers.

Deux décès ont touché le Conseil général en 2017. En octobre, c'est M. Denis Chassot du groupe BMR qui nous quittait subitement, il a été remplacé par le vienne-ensuite de la liste de Bussy M. Christophe Marmy. En novembre, c'est M. Patrice Marmy du groupe UDC qui décédait suite à un accident de travail, il a été remplacé par M. Claude Sambou. Nous réitérons nos condoléances et meilleures pensées aux familles en deuil. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux membres du Conseil général et leur souhaitons plein succès dans cette activité.

Au niveau du Conseil communal, la convention de fusion prévoit 4 cercles électoraux pour cette première législature soit :

- Estavayer-le-Lac et Font - 6 Conseillers élus : André Losey, Dominique Aebischer, Marlis Schwarzentrub, Eric Rey, Joseph Borcard et Jean-Claude Votta ;
- Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés - 1 Conseiller élu : Eric Chassot ;
- Vernay - 1 Conseiller élu : Philippe Aegerter ;
- Murist et Vuissens - 1 Conseiller élu : Samuel Ménétrety.

Lors de notre séance de constitution fin novembre 2016, après avoir élu le Syndic et le Vice-Syndic, nous nous sommes répartis les dicastères. Nous avons affronté cette première année de notre nouvelle Commune pleins d'entrain. Nous nous sommes donnés comme objectif de réaliser un programme de législature dans le courant du premier semestre. Objectif presque atteint car nous l'avons terminé en juillet et présenté en août. Ce travail a nécessité que nous nous rencontrions en-dehors de nos séances hebdomadaires du lundi matin.

Je remercie mes collègues pour leur disponibilité et leur engagement sans compter, ainsi que pour le travail soutenu tout au long de l'année. La charge de travail est importante au sein du Conseil, les Conseillers ont un taux de rémunération de 30%, le Vice-Syndic 40% et le Syndic 60% mais cela ne représente pas le temps passé à cette tâche qui, bien entendu, dépasse ces taux-là.

Au niveau du personnel communal, chaque employé des anciennes Communes a pu retrouver un emploi dans la nouvelle Commune. Une personne a quitté notre Administration dans le secteur de l'accueil/contrôle des habitants en cours d'année, elle a été remplacée par un CDD (Contrat de Durée Déterminée). Notre responsable du secteur RH a souhaité nous quitter. Elle occupait son poste à 50% depuis août 2015, date de la création de cette fonction dans l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac. Ce secteur a été renforcé par l'arrivée d'une assistante RH à 50% au début de l'année et il a été décidé d'engager la nouvelle responsable à 80% pour faire face aux nombreux défis de la Commune dans ce domaine important.

André Losey, Syndic

2.2 Conseil communal

2.2.1 Composition et organisation

La composition du Conseil communal est la suivante :

- | | |
|-----------------------------|--|
| • André Losey, Syndic | Administration générale ; |
| • Eric Chassot, Vice-Syndic | Aménagement du territoire et Constructions ; |
| • Marlis Schwarzentrub | Enseignement, Formation et Petite enfance ; |
| • Philippe Aegerter | Finances ; |
| • Eric Rey | Santé, Affaires sociales et Jeunesse ; |
| • Dominique Aebischer | Domaine public ; |
| • Jean-Claude Votta | Bâtiments et Infrastructures ; |
| • Joseph Borcard | Environnement et Energie ; |
| • Samuel Ménétrety | Culture, Tourisme et Sécurité. |

Comme le demande la Loi sur les Communes, le Conseil communal s'est doté en début de législature d'un Règlement d'organisation. Ce document, public et disponible sur le site internet de la Commune, contient diverses règles concernant le fonctionnement de l'Exécutif communal. Ses annexes contiennent notamment la répartition précise des dicastères et délégations ou encore les règles de rétribution des membres du Conseil communal.

Le Conseil communal s'est également doté en début de législature d'un Registre de délégations de compétences servant à préciser les compétences financières et organisationnelles entre le Conseil communal comme entité, chaque Conseiller communal, les Chefs de services, les Chefs de secteurs et les employés et, ceci, afin de clarifier les rôles et les attributions de chacun.

2.2.2 Séances

Le Conseil communal s'est réuni à 45 reprises en séances ordinaires, chaque lundi matin. Il s'est aussi réuni à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires pour étudier des objets spécifiques (budget 2017, comptes 2016, budget 2018, investissements).

Le Conseil communal a partagé les dicastères en deux commissions, soit la Commission technique qui siège le jeudi matin et la Commission administrative qui siège le jeudi après-midi. La Commission administrative (CA) est présidée par le Syndic. Les dicastères gérés par la CA sont les suivants : Administration générale, Finances, Enseignement, Formation et Petite enfance, Santé, Affaires sociales et Jeunesse, Culture, Tourisme et Sécurité.

La Commission technique (CT) est présidée par le Vice-Syndic. Le Syndic participe à la CT. Les dicastères gérés par la CT sont les suivants : Aménagement du territoire et Constructions, Domaine public, Environnement et Energie, Bâtiments et Infrastructures.

Le rôle de ces commissions est de traiter diverses affaires courantes des dicastères, d'étudier en détail certains projets et de les préparer, pour certains, pour leur passage en séance du Conseil communal. Lorsque cela est nécessaire, certains employés communaux spécialistes du domaine traité peuvent être appelés à participer à ces séances. Les décisions prises par ces commissions sont validées le lundi par le Conseil communal qui débat, lors de ses séances, des sujets stratégiques pour la Commune et/ou des points qui n'ont pas trouvé de majorité claire en séance de commission ou encore des problématiques liées à la gestion du personnel communal.

Des tiers (sociétés locales, organisateurs de manifestations, bureaux mandatés, sociétés, etc.) peuvent être reçus en séance lorsque cela est nécessaire.

Le Conseil communal souhaite qu'Estavayer soit une Commune politiquement forte qui assume son rôle de Chef-lieu régional et de quatrième Commune du Canton, en nombre d'habitants. A cet effet, elle a rencontré en séance spécifique à deux reprises les Députés de la Commune en 2017, et à une reprise le Préfet. Deux rencontres ont aussi été organisées avec la Municipalité de Payerne pour renforcer les liens entre nos deux pôles régionaux.

2.2.3 Programme de législature

Le Conseil communal s'est réuni à trois reprises au printemps 2017 pour élaborer un programme de législature. Ce document a pour but de guider les autorités au cours de ces prochaines années, en appréhendant les projets dans leur globalité et en favorisant ainsi leur cohérence, en assurant une nécessaire transparence et, surtout, en facilitant la conduite des affaires publiques. Ce programme de législature dévoile l'ambition de la Commune d'Estavayer qui est la suivante :

La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être une **Commune politiquement forte** (région, Canton), **attractive pour sa population** (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et **dynamique en termes économiques** (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée ("un rôle pour chacun") et d'une identité commune. Son Administration offre des **prestations et infrastructures efficaces** (haut degré de satisfaction) et **travaille de manière efficiente** en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une **situation financière saine et attractive**.

Cette ambition se décline en 51 projets stratégiques et 3 projets transversaux qui ont été présentés à la presse et au Conseil général.

2.2.4 Représentation et délégations

Chaque Conseiller communal, de par sa fonction, est amené à siéger au sein de diverses commissions internes ou externes, de comités d'associations régionales ou encore de conseils d'administration. Le détail de ces délégations officielles peut être consulté sur le site internet.

Le Conseil communal est aussi invité chaque semaine à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations et il s'efforce de répondre favorablement, dans la mesure du possible.

2.3 Conseil général

2.3.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Près, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne Commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Près : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;
- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.

Suite aux élections communales du 25 septembre 2016, des groupes se sont constitués pour siéger au Conseil général. Leur répartition et leur composition sont les suivantes (état au 31.12.2017) :

- **Groupe BMR** : Berset Jean-Marc, Chassot Dominique, Frey Jean-Claude, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Liniger Fabien, Marmy Christophe, Pillonel Fabrice, Raetzo Tina, Singy François, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PDC** : Bondallaz Jean-Michel, Bulliard Anne-Marie, Catano Julio, Catillaz Axel, Catillaz Dominic, Hasler-Catillaz Sylvie, Julmy François, Loetscher Christian, Scheibli Beat, Thorimbert Serge ;
- **Groupe PLR** : Bezzola Marco, Bloechle Christophe, Carlens Denis, Castaldi Conrad, Duc Matthieu, Lambert Marianne, Rey Jocelyn, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe Vernay** : Baudois-Plancherel Ariane, Barras Françoise, Bonferroni Carlo, Burri Jean-Pierre, Gorret Jollan, Lenweiter-Morand Elisabeth, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Bugnon Cédric, Duruz Francis, Emery Eric, Favre Julien, Gassmann Cyrille, Ménétrety Pierre, Pillonel Jean-Daniel, Vorlet Emilia ;
- **Groupe PS** : Blanc Yves, Bourqui Maurice, Duc Christine, Gaillet Damien, Nucifora Katja, Rodriguez Rose-Marie ;
- **Groupe indépendant** : Carrard Georges, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Pittet Jean-Marie, Rey Alexandre ;
- **Groupe UDC** : Dreier Sonia, Lambert Romain, Lenweiter Samuel, Sambou Claude.

2.3.2 Mutations en 2017

L'année 2017 a malheureusement été marquée par le décès de deux Conseillers généraux en fonction, ce qui a engendré les mutations suivantes au sein du Conseil général :

- Christophe Marmy a remplacé Denis Chassot en date du 18.10.2017 (Groupe BMR) ;
- Claude Sambou a remplacé Patrice Marmy en date du 30.11.2017 (Groupe UDC).

2.3.3 Décisions prises

Le Conseil général a tenu 7 séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance de constitution du 10 janvier 2017 à la Grenette / 58 Conseillers généraux présents

Présidence : Jean-Michel Bondallaz

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge, M. Jean-Michel Bondallaz.
2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le Bureau provisoire soit Mme Christine Duc (PS), M. Axel Catillaz (PDC), M. Thierry Roulin (Vernay) et M. Pierre Ménétrety (Murist-Vuissens).
3. Elu M. Marco Bezzola (PLR), Président du Conseil général pour 2017 par 57 voix.
4. Elu Mme Christine Duc (PS), Vice-Présidente du Conseil général pour 2017 par 56 voix.
5. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de scrutateurs pour la période administrative à 8.
6. Elu, à l'unanimité, Mme Baudois Ariane (Vernay), Mme Dreier Sonia (UDC), M. Frey Jean-Claude (BMR), M. Gassmann Cyrille (Murist-Vuissens), Mme Hasler Sylvie (PDC), Mme Nucifora Katja (PS), M. Pillonel Steve (Indép.), M. Rey Jocelyn (PLR), scrutateurs pour la période administrative.
7. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de scrutateurs suppléants pour la période administrative à 8.
8. Elu, à l'unanimité, M. Bondallaz Jean-Michel (PDC), M. Bugnon Cédric (Murist-Vuissens), M. Chassot Denis (BMR), M. Gaillet Damien (PS), M. Giacomotti Nicolas (Indép.), M. Lambert Romain (UDC), M. Schmutz Nicolas (PLR), M. Tardy Jean-Michel (Vernay), scrutateurs suppléants pour la période administrative.
9. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de membres de la Commission financière pour la période administrative à 13.
10. Elu, à l'unanimité, M. Blanc Yves (PS), M. Bonferroni Carlo (Vernay), M. Burri Jean-Pierre (Vernay), M. Carlens Denis (PLR), M. Carrard Georges (Indép.), M. Castaldi Conrad (PLR), M. Chassot Denis (BMR), M. Duruz Francis (Murist-Vuissens), M. Gassmann Cyrille (Murist-Vuissens), M. Joye Pierre-Alain (BMR), M. Lenweiter Samuel (UDC), M. Loetscher Christian (PDC), M. Scheibli Beat (PDC), membres du Conseil général à la Commission financière pour la période administrative.
11. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de membres de la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative à 8.
12. Elu, à l'unanimité, M. Bourqui Maurice (PS), M. Julmy François (PDC), M. Marmy Patrice (UDC), M. Ménétrety Pierre (Murist-Vuissens), M. Pillonel Fabrice (BMR), M. Rey Alexandre (Indép.), M. Roulin Thierry (Vernay), M. Schmutz Nicolas (PLR), membres du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative.
13. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de membres de la Commission de l'énergie pour la période administrative à 8.
14. Elu, à l'unanimité, M. Berset Jean-Marc (BMR), M. Blanc Yves (PS), M. Duc Matthieu (PLR), M. Favre Julien (Murist-Vuissens), M. Gorret Jollan (Vernay), M. Lambert Romain (UDC), M. Pillonel Steve (Indép.), M. Thorimbert Serge (PDC), membres du Conseil général à la Commission de l'énergie pour la période administrative.
15. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de membres de la Commission des naturalisations pour la période administrative à 8.
16. Elu, à l'unanimité, Mme Blaser Ragheda (PLR), M. Bonferroni Carlo (Vernay), M. Catano José (PDC), M. Chapuis Nicolas (UDC), Mme Duc Christine (PS), M. Emery Eric (Murist-Vuissens), Mme Plancherel Danièle (Indép.), Mme Raetzo Tina (BMR), membres à la Commission des naturalisations pour la période administrative.

17. Déterminé, à l'unanimité, le nombre de membres de la Commission des subsides pour la période administrative à 13.
18. Elu, à l'unanimité, Mme Barras Françoise (Vernay), M. Bloechle Christophe (PLR), Mme Bulliard Anne-Marie (PDC), M. Catillaz Axel (PDC), Mme Dreier Sonia (UDC), Mme Joye Stéphanie (BMR), Mme Lambert Marianne (PLR), Mme Lenweiter Elisabeth (Vernay), M. Pillonel Jean-Daniel (Murist-Vuissens), M. Pittet Jean-Marie (Indép.), Mme Rodriguez Rose Marie (PS), Mme Villadoniga Marie-Thérèse (BMR), Mme Vorlet Emilia (Murist-Vuissens), membres du Conseil général à la Commission des subsides pour la période administrative.

Séance du 5 avril 2017 à la Grenette / 58 Conseillers généraux présents

Présidence : M. Marco Bezzola

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Attribué au Conseil communal une délégation de compétence pour conclure des opérations immobilières jusqu'à concurrence de CHF 300'000.00 par objet pendant la présente législature à l'unanimité.
4. Attribué au Conseil communal une délégation de compétence pour la mise à disposition de terrains en zone d'activité sous forme de droits distincts et permanents (DDP) pour la présente législature par 57 voix et 1 abstention.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule pour le Service de l'Edilité à l'unanimité.
6. Débattu de la rémunération du Conseil communal et du Conseil général ainsi que du rapport de la Commission ad hoc proposant d'adapter la rémunération des Conseillers communaux sur la base du salaire maximum à CHF 158'065.00, de refuser l'ajout de la réserve pour projets spécifiques de 0.5 EPT au budget pour le Conseil communal et d'adapter le Règlement fixant les honoraires du Conseil général et les indemnités à verser.
7. Approuvé le budget de fonctionnement 2017 de la Commune d'Estavayer modifié avec l'amendement voté sous le chapitre « Administration » par 54 oui et 4 non.

Séance du Conseil général du 31 mai 2017 à la Grenette / 56 Conseillers généraux présents

Présidence : M. Marco Bezzola

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 5 avril 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 540'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule tonne pompe pour le CSPi Estavayer à l'unanimité.
4. Adopté la nouvelle convention entre les Communes de la Broye et les Services de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Broye à l'unanimité.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC pour la modification du système de communication avec les stations de pompage à la STEP à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 53'000.00 TTC pour le changement des moteurs des vis de relevage de la STEP à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 299'000.00 TTC pour le remplacement de la première table d'égouttage à la STEP à l'unanimité.
8. Approuvé les comptes 2016 à l'unanimité.
9. Pris connaissance du rapport de gestion 2016.

Séance du Conseil général du 3 juillet 2017 dans l'aula du bâtiment du simulateur FA/18 de la Base aérienne de Payerne, salle qui se trouve sur le territoire de la Commune d'Estavayer, secteur Rueyres-les-Prés

54 Conseillers généraux présents / Présidence : M. Marco Bezzola

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 31 mai 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.

3. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur la détention et l'imposition des chiens avec les amendements approuvés par 47 oui, 6 non et 1 abstention.
4. Dissous l'Association intercommunale pour la construction et la gestion du complexe scolaire Bussy - Morens - Rueyres-les-Prés – Sévaz à l'unanimité.
5. Adopté le Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer modifié par 52 oui et 2 abstentions.
6. Désigné la fiduciaire « Multifiduciaire Fribourg SA » comme organe de révision pour les années 2017 et 2018 par 48 oui et 6 abstentions.
7. Adopté le Règlement d'organisation du service de défense contre l'incendie par 41 oui, 10 non et 3 abstentions.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 165'000.00 TTC pour l'assainissement du réseau d'eaux claires et d'eaux usées du Chemin Pré-aux-Fleurs à l'unanimité.
9. Attribué au Conseil communal une délégation de compétence sur investissement de CHF 300'000.00 TTC pour des études diverses non-planifiables à l'unanimité.

Séance du Conseil général du 18 septembre 2017 à la Grenette / 53 Conseillers généraux présents

Présidence : M. Marco Bezzola

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Accepté l'adaptation de la limite de crédit du compte-courant de trésorerie à concurrence de CHF 5'500'000.00 à l'unanimité.
4. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 225'000.00 TTC pour l'achat d'un camion pour le Service de l'Edilité à l'unanimité.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 55'000.00 TTC pour l'achat d'un véhicule pour le Service de l'Environnement à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 203'000.00 TTC pour l'achèvement des tapis bitumineux – Secteur Bussy à l'unanimité.

Séance du Conseil général du 7 novembre 2017 à la Prillaz / 59 Conseillers généraux présents

Présidence : M. Marco Bezzola

Près de 120 personnes assistent à cette séance historique pendant laquelle le plus gros investissement jamais voté au sein de la Commune a été accepté.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Proclamé élue Mme Marie-Thérèse Villadoniga du Groupe BMR en qualité de scrutatrice suppléante pour la période administrative à l'unanimité.
4. Proclamé élu M. Christophe Marmy du Groupe BMR à la Commission financière pour la période administrative à l'unanimité.
5. Approuvé le Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces avec les amendements votés par 45 oui, 11 non et 3 abstentions.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 246'000.00 TTC pour l'aménagement d'un trottoir et d'un arrêt de bus au carrefour situé entre la Route du Soleil et le Chemin de la Léchère – Secteur Rueyres-les-Prés à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 172'000.00 TTC pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la Route du Soleil et d'un passage à piétons sur la Route de la Plata – Secteur Rueyres-les-Prés à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit-cadre de CHF 250'000.00 TTC pour le remplacement de plusieurs véhicules communaux pour la législature 2017-2021 par 58 oui et 1 abstention.
9. Octroyé un crédit d'investissement pour l'achat des parcelles RF 2944, 2952, 2943, 2941, 2219 d'Estavayer (secteur Estavayer-le-Lac) d'une surface totale de 145'044 m2 au prix de CHF 41.36 le m2 à l'unanimité.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 20'672'000.00 TTC pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire sur le site du Sacré-Cœur par 41 oui, 10 non et 8 abstentions.

Séance du Conseil général du 14 décembre 2017 à la Grenette / 58 Conseillers généraux présents

Présidence : M. Marco Bezzola

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2017 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Romain Lambert du Groupe UDC en qualité de membre à la Commission d'aménagement du territoire pour la période administrative à l'unanimité.
4. Accepté le Règlement d'organisation du Conseil général par 45 oui et 13 non.
5. Accepté l'avenant au Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 5'800'000.00 pour l'achat de la parcelle RF 3215 de Lully d'une surface totale de 50'952 m² à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit de CHF 840'000.00 TTC pour la mise en place d'un projet Valtraloc à Font et pour un complément à l'assainissement des réseaux d'eau potable et d'épuration à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 226'500.00 TTC pour la construction de toilettes publiques dans le parc du quartier de la Prillaz par 49 oui et 9 non.
9. Accepté le budget 2018 de la Commune d'Estavayer, modifié avec l'amendement voté sous le chapitre 7 « Protection et aménagement de l'environnement », par 55 oui et 3 non.

2.4 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de Conseillers communaux et de Conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2017 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

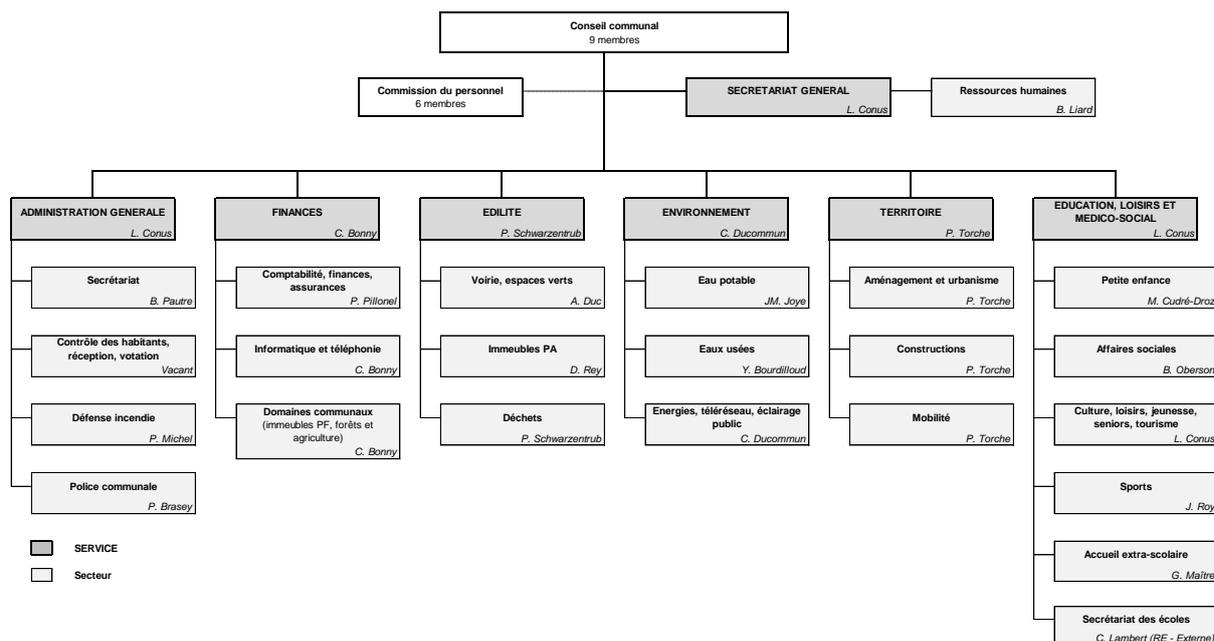
- Bureau du Conseil général ;
- Commission financière ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission des naturalisations ;
- Groupe aérodrome ;
- Commission du patrimoine ;
- Commission de l'Administration communale (rénovation et extension) ;
- Commission réfection Plage communale ;
- Commission zone sportive ;
- Commission nouvelle déchetterie et containers enterrés ;
- Commission du Sacré-Cœur ;
- Commission d'étude de la modification des heures d'ouverture des commerces ;
- Commission des Bourgeois ;
- Commission EstaSympa ;
- Commission culturelle ;
- Conseil des parents ;
- Commission interne de circulation et de parcage ;
- Commission concession Port de Plaisance ;
- Commission du personnel.

2.5 Ressources humaines

La Commune d'Estavayer comporte plus de 20 secteurs regroupés sous 5 services. Cela représente plus de 150 salariés constitués par des collaborateurs fixes, des auxiliaires, des apprentis, des stagiaires, des jobs d'été, etc.

2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques

L'organigramme structurel de la Commune d'Estavayer est le suivant :

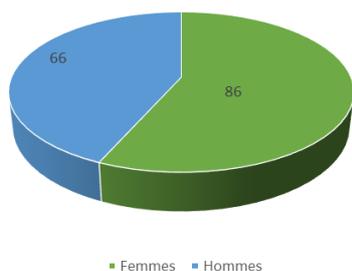


Le tableau ci-dessous présente l'effectif de la Commune au 31 décembre 2017 par service et par secteur.

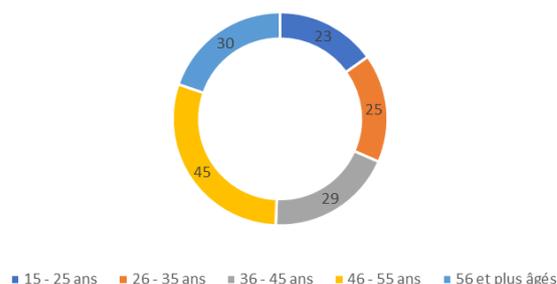
Services et secteurs	Nombre Personnes	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprentis / stagiaires
Administration générale	16		12.05		1
Secrétariat		4		3	
Réception		4		3.1	
Défense incendie		2		1.05	
Police communale		4		3.6	
Ressources humaines		2		1.3	
Finances	7	7	5.2	5.2	1
Edilité	31	3	21.4	2	2
Voirie, espaces verts		15		14.2	
Immeubles PA		11		4.7	
Déchets		2		0.5	
Environnement	12	3	11.2	2.6	0
Eau potable		4		4	
Eaux usées		5		4.6	
Territoire	5		4.4		1
Aménagement et urbanisme		3		2.4	
Constructions		2		2	
Education, Loisirs et médico-social	43		22.8		
Petite enfance		9		5.6	4
Affaires sociales		10		8.1	1
Culture, loisirs, jeunesse, etc.		7		2.7	1
Sports		5		2.3	
Accueil extra-scolaire		9		3.05	1
Ecoles		3		1.05	
Autres (hors organigramme : pool, auxiliaires, train)	26	26			
Total	140	140	77.05	77.05	12

Les illustrations ci-dessous donnent diverses informations sur la composition du personnel communal.

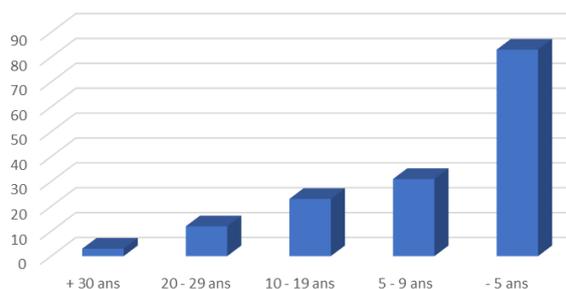
Proportion femmes-hommes



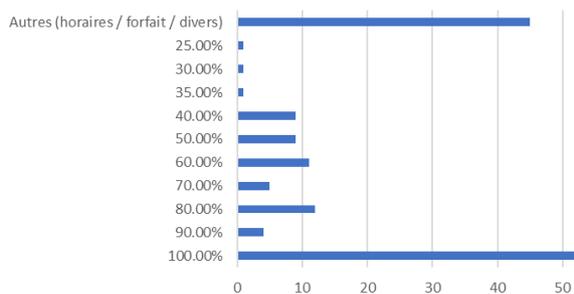
Personnel selon catégorie d'âge



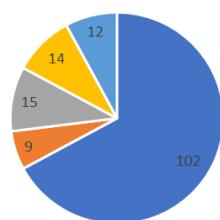
Personnel selon ancienneté



Personnel répartition pourcentage

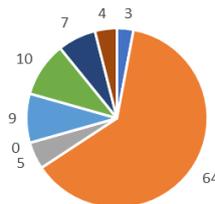


Employés selon lieu d'habitation



■ Périmètre communal ■ 5 km autour d'Estavayer ■ 10 km autour d'Estavayer
■ 20 km autour d'Estavayer ■ + 20 km autour d'Estavayer

Employés Périmètre communal



■ Bussy ■ Estavayer-le-Lac ■ Font ■ Morens
■ Murist ■ Rueyres-les-Prés ■ Vernay ■ Vuissens

La Commune d'Estavayer est une Commune formatrice puisqu'elle forme 12 apprentis et stagiaires. En tant qu'employeur, la Commune favorise également la formation continue puisque, chaque année, un montant de CHF 800.00 par équivalent plein temps est mis au budget pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs ou l'acquisition de nouvelles compétences. Pour les formations plus conséquentes, des conventions sont établies entre le Conseil communal et le collaborateur concerné.

Le Conseil communal profite de ce rapport de gestion pour remercier les personnes suivantes, qui fêtent un jubilé, pour leur fidélité et leur engagement envers la Commune :

- 10 ans Isabelle Dutli Secrétaire Service du territoire ;
- 10 ans Paul Gauch Ouvrier secteur Voirie-Espaces verts ;
- 15 ans Joséphine Pauchard Secrétaire-comptable à l'Office des curatelles ;
- 15 ans Jean-Pierre Gobet Exploitant STEP 100% secteur Eaux usées ;
- 15 ans Raymond Marmy Ouvrier secteur Voirie-Espaces verts ;
- 20 ans Fabrice Bossy Ouvrier secteur Voirie-Espaces verts ;
- 30 ans Yves Bourdilloud Chef du secteur Eaux usées ;
- 35 ans Michel Duriaux Intendant secteur Immeubles PA.

2.5.2 Tâches et rôles des ressources humaines

Le secteur des Ressources humaines (ci-dessous RH) est actuellement constitué d'une responsable de secteur et d'une assistante représentant 1.3 EPT. Le rôle des RH ne se résume pas à la gestion des dossiers du personnel mais à créer, en collaboration avec le Conseil communal, des conditions de travail agréables pour les collaborateurs.

Les principales tâches du secteur RH sont les suivantes :

- Administration du personnel : gestion des données individuelles de l'entrée à la sortie du collaborateur, établissement de contrats, correspondance diverse liée aux événements du personnel, gestion des temps, application des dispositions légales et contractuelles, émission de statistiques ;
- Gestion des ressources humaines (non pas la gestion du personnel) : soutien et conseils aux responsables hiérarchiques en matière de gestion prévisionnelle des emplois et compétences, recrutement, intégration, développement et suivi du personnel, fin des rapports de travail ;
- Elaboration et mise en place de politiques, concepts, directives, procédures et outils de gestion du personnel ;
- Interlocuteur des cadres et collaborateurs sur les questions liées au personnel et organe de rapport et de préavis au Conseil communal dans les domaines relatifs au personnel ;
- Veiller à l'application et la garantie du respect des règlements, des lois et des normes en matière de droit et de sécurité au travail, établir des rapports sur les disparités, les dysfonctionnements et comportements non désirés et les directives pour remédier aux situations ;
- Relations externes avec les organismes spécialisés et officiels.

Afin de remplir les tâches précitées, les RH assument plusieurs rôles :

- stratégique : participer à la définition des politiques du personnel en partenariat avec la hiérarchie et conformément à la vision du Conseil communal, assurer les processus de pilotage des outils de gestion des RH ;
- technique : proposer des processus-clés de gestion des ressources humaines, assurer leur mise en place et contrôler la qualité de réalisation ;
- partenaire : fournir le soutien technique et logistique aux cadres pour le management des ressources humaines ;
- contrôle : assurer le respect des principes et règlements, coordonner et contrôler les politiques et procédures définies ;
- consultant interne : gestion des conflits, méthodes d'évaluation, identification des besoins individuels (formation, développement personnel, droit du travail, assurances sociales, rémunération) ;
- pionnier, facilitateur du changement : adapter les politiques et pratiques de gestion des RH aux nouvelles approches développées dans le domaine, contribuer à rendre l'institution, ses structures, ses processus, ses valeurs capables d'intégrer le changement.

2.6 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2017) :

- M. Julien Roy, Président de la Commission ;
- Mme Anne-Katia Nardo, secrétaire ;
- Mme Corine Golay, membre ;
- M. Denis Corminboeuf, membre ;
- M. Erick Cristi, membre ;
- M. David Rey, membre.

En 2017, la Commission a organisé les actions/animations suivantes :

- L'assemblée du personnel le 7 mars 2017 à la Salle du Conseil général avec une visite du Musée d'Estavayer et ses grenouilles ;
- Une soirée familles « Pétanque » le 19 mai 2017 à Murist ;
- Une visite des services les 3 et 5 octobre 2017 pour les nouveaux collaborateurs(-trices) ;
- Un souper du personnel le 7 décembre 2017 à la Salle de la Prillaz.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Défendre les intérêts des collaborateurs ;
- Traiter et être à l'écoute des problèmes de fonctionnement internes ;
- Examiner les problématiques liées aux conditions de travail du personnel ;
- Etre une Commission consultative en lien avec divers projets qui concernent les employés ;
- Organiser des événements permettant ainsi de créer une bonne entente et cohésion entre les différents services.

2.7 Archives et plan de classement

Dès le 1^{er} janvier 2017, la Commune d'Estavayer s'est dotée d'un plan de classement afin d'avoir une structure d'archives cohérente et harmonisée, autant pour les documents papiers que pour les documents informatiques. Pour cela, la Commune a fait appel à une archiviste consultante indépendante et a mis sur pied un groupe de travail qui a œuvré afin de satisfaire au mieux tous les services communaux.

Ce plan de classement, sous forme d'arborescence papier et informatique, a été élaboré en tenant compte du cadre légal, du cycle de vie des documents, de l'archivage et des méthodes de classement, entre autres. Ainsi, les recherches de documents sont plus rapides et la consultation s'en trouve facilitée. Toute demande de consultation d'archives doit être formulée par écrit auprès de l'Administration communale.

Un calendrier de conservation des documents sera réalisé en 2018 pour connaître la durée de vie de chaque type de document et savoir ce qui doit être conservé *ad aeternam* dans les archives, respectivement ce qui peut être détruit après un certain nombre d'années.

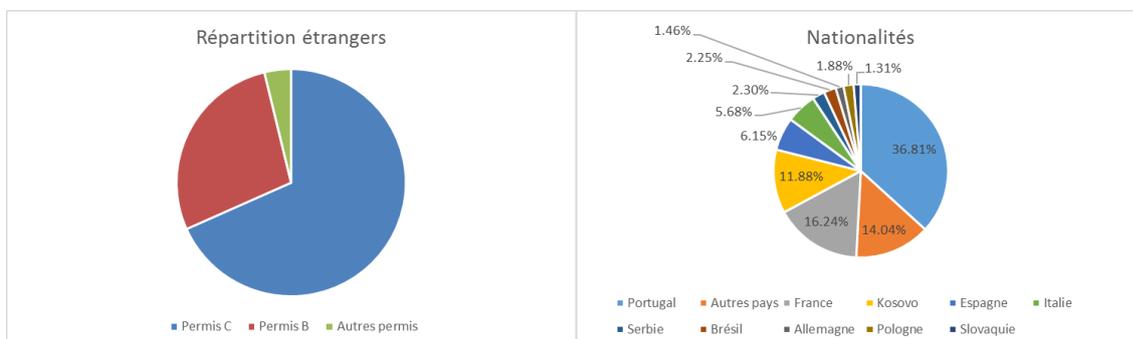
Les archives des 7 anciennes Communes ont été bouclées au 31 décembre 2016. Notre archiviste mandatée va commencer cette année le tri de ces archives, en déterminant ce qui peut être jeté, respectivement en donnant une cote à ce qui doit être conservé. Une fois que ce travail aura été fait pour chaque ancienne Commune, le but sera, dans quelques années, que la Commune dispose d'un local adapté pour la conservation et la mise en valeur de toutes ces archives.

2.8 Contrôle des habitants

2.8.1 Renseignements sur les habitants

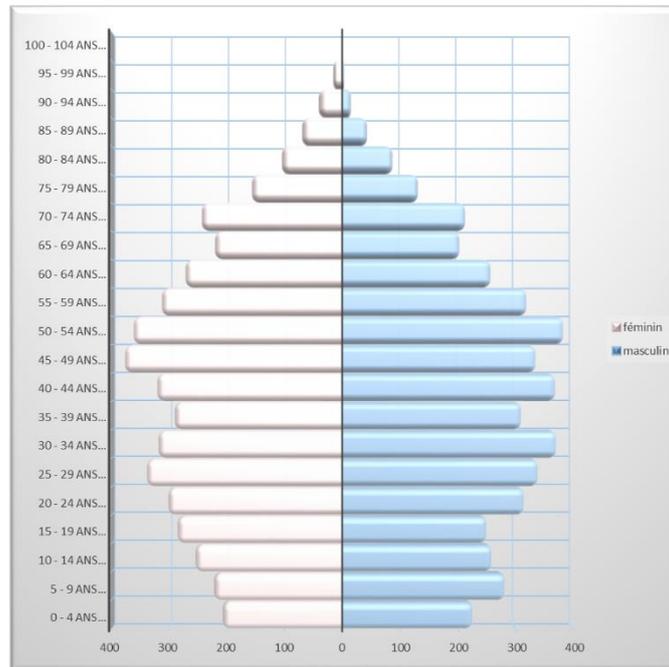
La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2017 est de 9'452 habitants pour 5'764 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 82 personnes. L'année 2017 a vu 877 arrivées pour 820 départs ainsi que 119 naissances pour 78 décès.

Les graphiques ci-dessous donnent diverses informations sur la répartition de la population.



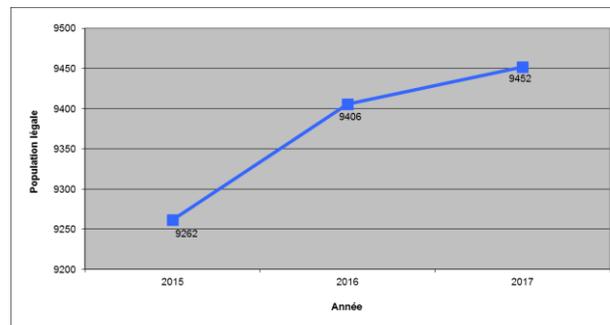
2.8.2 Pyramide des âges

Au 31 décembre 2017, le doyen d'âge de la Commune d'Estavayer est né le 4 janvier 1918 et la doyenne le 1^{er} octobre 1920.



2.8.3 Evolution

	2015	2016	2017
Bussy FR	483	501	489
Estavayer-le-Lac	6'208	6'224	6'288
Morens FR	154	181	188
Murist	621	630	622
Rueyres-les-Prés	432	475	499
Vernay	1'119	1'142	1'104
Vuissens	245	253	262
Total	9'262	9'406	9'452



2.8.4 Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième générations, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

A la suite de la fusion, la Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 3 membres externes.

La Commission des naturalisations s'est réunie à 9 reprises pour l'examen de 23 demandes de naturalisations. Après auditions, la Commission a proposé la suspension de 3 dossiers et le refus d'un dossier pour lesquels les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou les connaissances générales du pays et des institutions politiques.

Suite aux auditions des candidat(e)s, le Conseil communal a décidé de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité de la Commune d'Estavayer à 27 personnes, dont 5 mineurs.

Etat de la situation en 2017 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
2017	9	23	12	11

Il y a, à ce jour, 17 dossiers en attente de traitement.

2.9 Promotion économique

Plusieurs objectifs du Conseil communal, présents dans son programme de législature, ont un lien avec l'économie. La Commune souhaite posséder un tissu économique fort avec des emplois de qualité. A cette occasion, elle souhaite proposer aux entreprises des conditions-cadres favorables. Plusieurs projets sont en cours dans ce sens comme par exemple l'assainissement de la friche industrielle de la zone industrielle des Marais. Les travaux de démolition des bâtiments existants ont été adjugés en fin d'année et débiteront en début d'année 2018. Des contacts réguliers ont également lieu avec la Commune de Lully pour la mise en zone des terrains voisins de notre zone industrielle des Marais, renommée zone Plein Sud. A cet effet, le Conseil général a validé en décembre l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 5'800'000.00 pour l'achat de la parcelle RF 3215 de Lully d'une surface totale de 50'952 m².

La Commune est également membre, avec les Communes voisines, de l'Entente Rose de la Broye qui travaille à la mise en zone industrielle des terrains situés entre la ville et le restoroute, en partenariat avec la Préfecture et la COREB.

Une délégation du Conseil communal a également organisé une rencontre au printemps avec le Directeur cantonal de la promotion économique pour améliorer la collaboration et pour qu'Estavayer se situe sur la carte des terrains proposés par le Canton aux entreprises intéressées. A cet effet, la Commune a régulièrement des contacts avec des entreprises intéressées mais essentiellement pour de la logistique ou du commercial. La Commune souhaite privilégier la venue sur ses terrains d'entreprises génératrices d'emplois.

Enfin, le Conseil communal a décidé d'organiser une rencontre avec les entreprises de la Commune, pour leur communiquer certaines informations et favoriser les échanges. Cette rencontre a été organisée le mercredi 4 octobre 2017 et, compte tenu de son succès, cette manifestation sera pérennisée chaque année.

2.10 Communication

Un autre objectif de législature du Conseil communal est de renforcer et améliorer la communication de la Commune. Pour ce faire, les canaux suivants sont privilégiés :

- **Journal d'Estavayer** : ce journal communal est édité 4 fois par année, à la fin de chaque trimestre. Il se veut être un journal de proximité donnant diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune et sur ce qui s'y passe ;
- **Site internet** : un site internet moderne et attractif a été créé avec la nouvelle Commune d'Estavayer. Ce site, à vocation avant tout informative, contient énormément d'informations sur l'organisation de la Commune, les coordonnées des différents services et secteurs, les règlements et formulaires communaux, les enquêtes publiques, etc. Il est constamment mis à jour et développé pour répondre au plus près aux demandes des utilisateurs. Un sondage présent sur ce site l'année dernière a donné des résultats très positifs et permis de juger de son adéquation aux besoins des utilisateurs ;
- **Page Facebook** : cette page permet de toucher rapidement un large public en y publiant des informations ciblées : liens vers des informations du site internet, photos, rappels d'événements, partages d'informations cantonales, relais d'articles sur la Commune, etc. ;
- **Presse** : 3 conférences de presse ont été organisées en 2017 sur des objets ciblés : présentation du programme de législature, présentation de l'ordre du jour du Conseil général avec des projets particuliers (Sacré-Cœur, zone sportive), présentation de la vision communale pour la gestion de ses rives ;
- **Communications au Conseil général** : en début de chaque séance du Conseil général, plusieurs communications sont lues pour informer les membres du Conseil général et la presse sur différents sujets (suivi des messages votés, état de certains projets, etc.).

Le Conseil communal organise aussi des événements spécifiques comme la matinée d'accueil des nouveaux habitants et naturalisés ou encore la soirée des nouveaux citoyens (jeunes de 18 ans), événements pendant lesquels il est possible de communiquer de manière privilégiée avec les participants.

Une identité visuelle uniforme, articulée autour du logo de la Commune, a été développée pour tous les services communaux afin que les différents documents qui émanent de la Commune soient facilement reconnaissables. Des modèles ont ainsi été réalisés pour les courriers, les signatures des courriels, les cartes de visites, les présentations, etc.



3. Enseignement, Formation et Petite enfance

3.1 Introduction de la Conseillère communale

Le dicastère « Enseignement, Formation et Petite enfance » est divisé en plusieurs secteurs qui seront présentés ci-dessous. L'administration de ce dicastère est assurée par le secrétariat des écoles qui collabore étroitement avec les différents secteurs et est à disposition de la population pour tout renseignement. L'organisation et le fonctionnement sont liés au calendrier scolaire, puisque c'est ce dernier qui rythme les activités tout au long de l'année. Nous nous trouvons donc toujours à cheval sur deux années civiles et les chiffres arrêtés sont en principe ceux de la rentrée scolaire, pondérés dans certains secteurs. Le grand chantier de 2017 était d'organiser la fusion des écoles de la nouvelle Commune pour en former plus qu'un cercle scolaire avec un règlement et un fonctionnement. Le cercle scolaire s'appelle désormais Estavayer-Sévoz, Commune avec laquelle nous avons signé une convention afin de scolariser les élèves de cette dernière dans nos locaux.

En parallèle, nous veillons également à adapter les structures parascolaires afin de pouvoir concilier vie professionnelle et familiale. Nous avons pu augmenter de 2 places la capacité de la crèche, avons signé une convention avec le P'tit Moulin à Nuvilly pour 6 places d'accueil extrascolaire pour la zone scolaire 3 et travaillons sur un projet dans la zone scolaire 2.

Nous avons créé un secteur du sport, celui-ci regroupe le sport scolaire et communal. L'organisation et l'apprentissage du sport peuvent se faire sous la supervision de professionnels dans ce domaine et dans des infrastructures de qualité.

Dans les différentes structures d'accueil, nous donnons également la possibilité aux jeunes de découvrir les différents métiers de ce secteur, puisque nous accueillons plusieurs stagiaires pour des durées variables. La formation professionnelle est également assurée, puisque nous avons plusieurs apprentis ASE (assistant socio-éducatif), qui peuvent bénéficier d'une formation complète pour une prise en charge d'enfants de 0-12 ans.

Marlis Schwarzentrub, Conseillère communale

3.2 Ecoles primaires (1-8 H)

2017 était une année particulière pour la nouvelle Commune d'Estavayer. En effet, la fusion des écoles n'a eu lieu qu'au 1^{er} août et non au 1^{er} janvier, l'année scolaire n'étant pas la même que l'année civile. Les 4 cercles scolaires des anciennes Communes, soit BMRS (Bussy-Morens-Rueyres-Sévoz), Estavayer-le-Lac, Murist-Vuissens et Vernay, terminaient leur année scolaire selon leur organisation propre, avec les camps de ski, camps verts, courses d'école, sorties culturelles, etc., pour terminer avec la clôture le 7 juillet 2017. Le 31 juillet dernier, l'Association BMRS a été dissoute et le cercle scolaire Estavayer-Sévoz a été créé.

Les premiers mois de l'année 2017 ont permis de mettre en place la nouvelle organisation scolaire en vue de former un cercle scolaire unique, donc un établissement scolaire, un règlement et une direction commune. Nous avons créé trois zones scolaires pour scolariser les élèves selon leur lieu de résidence et signé une convention avec la Commune de Sévoz. Ces zones scolaires sont les suivantes :

- Zone 1 – Estavayer-le-Lac et Font ;
- Zone 2 – Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés et Vernay ;
- Zone 3 – Murist et Vuissens.

Actuellement il y a 835 élèves qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune. Les classes y sont réparties de la façon suivante :

3.2.1 Maison Griset

- 3 classes
- 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire
1H-2H A	Kim Racine
1H-2H B	Irène d'Ancona Monique Sudan
1H-2H C	Chantal Gilliard



3.2.2 Motte Châtel

- 4 classes
- 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire
1H-2H D	Anita Bovet-Viguié
1H-2H E	Murielle Bise
1H-2H F	Gaëlle Pürro Véronique Cook
1H-2H G	Jessica Maendly



3.2.3 Route d'Yverdon

- 6 classes
- 1 salle AC

Classe	Titulaire
5H A	Jocelyne Biland Anne Andrey
5H B	Marie Baeriswyl Valérie Muller
6H A	Daniela Diogo
6H B	Fabienne Dafflon
6H C	Paquita Butty Pauline Guillet
6H D	Cécile Khatanassian



3.2.4 Sacré-Cœur

- 11 classes
- 2 classes AC

Classe	Titulaire
3H A	Marielle Thorimbert Laurence Pochon
3H B	Marie Rubin Dominique Bondallaz
3H C	Sarah Catano
4H A	Rebecca Convers Véronique Pradervand
4H B	Emmanuelle Terrapon Nadia Terrapon
4H C	Christine Duc
5H C	Nadia Cochard
7H A	Junior Manizao
7H B	Delphine Michel Mariam Rahmann
7H C	Lysa Von Allmen
8H A	Laura Nobs Caroline Mazza



3.2.5 Font

- 2 classes

Classe	Titulaire
8H B	Laura Overney
8H C	Philippe Michel Marie Baeriswyl



3.2.6 Montbrelloz

- 3 classes

Classe	Titulaire
3H-4H M	Claudia Marci
5H-6H M	Valérie Le
7H-8H O	Emilie Fasel



3.2.7 Rueyres-Les –Prés

- 8 classes
- 1 classe ACT

Classe	Titulaire
1H-2H M	Laetitia Pythoud Jessica Besson
1H-2H N	Pauline Guillet Sophie Doudin
3H M	Astrid Marmy Catherine Bersier
4H M	Justine Crittin
5H M	Isabelle Majeux Delphine Gapany
6H M	Marianne Vonnez Caroline Gay-Wenger
7H-8H M	Virginie Krenger
7H-8H N	Céline Tettamanti



3.2.8 Murist

- 6 classes
- 1 salle AC

Classe	Titulaire
1H-2H V	Alexia Butz Elisabeth Bachmann
1H-2H W	Caroline Daehler
3H V	Carole Dedelley Stéphanie Dafflon
4H V	Salomé Salomon
5H-6H V	Nadia Huguet
7H-8H V	Daniel Chassot Vanessa Wyss



3.3 Crèche

La crèche communale « Les Canetons » est la seule crèche dans la nouvelle Commune. Suite aux nouvelles directives entrées en vigueur au 1^{er} mai 2017, il est dorénavant possible d'accueillir 28 enfants dans la structure, soit 10 bébés de 0-2 ans et 18 « grands » de 2-4 ans. Les deux structures se trouvent à la Maison Griset. Ces enfants sont encadrés par une équipe de professionnels sous la supervision de la directrice de la crèche. Nous formons également 2 apprentis ASE (assistant socio-éducatif) et donnons la possibilité à 2 stagiaires de découvrir ce milieu durant une année. Pour occuper ces 28 places, ce sont 90 enfants qui sont inscrits. Les repas, labellisés « Fourchette verte », sont fournis par La Rosière.

Les statistiques d'accueil 2017 de la crèche sont les suivantes :

<i>Mois</i>	<i>½ jours</i>	<i>Repas</i>	<i>Dépannages</i>	<i>Nbre enfants</i>
Janvier	724	331	34	66
Février	726	315	40	66
Mars	904	391	84	69
Avril	689	293	29	72
Mai	936	411	68	74
Juin	814	353	91	71
Juillet	496	224	41	69
Août	527	245	25	63
Septembre	706	290	15	61
Octobre	701	306	14	61
Novembre	785	338	35	61
Décembre	501	217	15	60
Totaux	8'509	3'714	491	793

3.4 AES

Pour la zone scolaire 1, l'accueil extrascolaire de Motte-Châtel est à disposition. Il a la capacité d'accueillir 60 enfants du lundi matin dès 6h30 au vendredi à 18h00. L'AES est ouvert comme la crèche toute l'année, sauf 2 semaines en été et les jours entre Noël et Nouvel An. Pendant les vacances scolaires et les journées de fermetures des classes, les enfants de toute la Commune, sauf ceux inscrits au P'tit Moulin, peuvent venir dans la structure. Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels, sous la direction de la responsable de l'AES. Nous formons également une apprentie ASE et donnons la possibilité à un stagiaire de découvrir ce milieu. Pour occuper ces 60 places, ce sont 121 enfants qui sont inscrits.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'enfants inscrits par période et par jour :

	Matin 6h30 - 8h00	Matinée 8h00- 11h40	Midi 11h40 - 13h40	A-M 13h40 - 15h20	Soir 15h20 - 18h00
LUNDI	7	5	60	FERMÉ	36
MARDI	11	10	56	12	31
MERCREDI	5	FERMÉ	17	8	4
JEUDI	8	6	60	12	42
VENDREDI	9	4	60	FERMÉ	37

Pour la zone scolaire 3, nous avons signé une convention avec le P'tit Moulin, structure d'accueil à Nuvilly. Nous avons à disposition 6 places par jour et ce sont 9 enfants qui y sont inscrits.

3.5 Accueil familial de jour

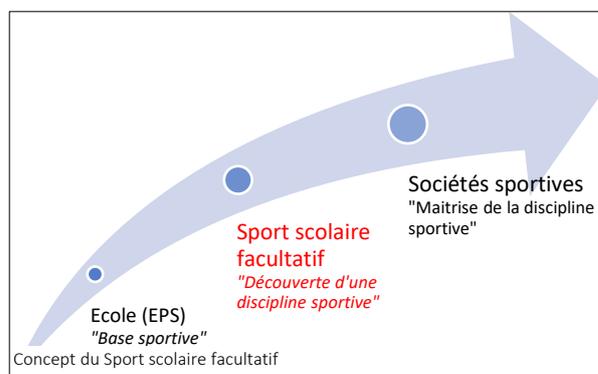
Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune a souscrit à la convention avec l'Association de l'accueil familial de jour de la Broye. Les parents peuvent bénéficier d'une prise en charge des enfants de 0 à 12 ans ainsi que d'une participation communale aux frais de garde.

Age	Nombre d'enfants	Heures effectuées
0-4 ans	164	80'880.15
1H-2H	72	24'280.75
3H-8H	88	18'540.75
Total	324	123'701.65
Nombre d'assistantes parentales		Lieu
23 assistantes parentales		Estavayer-le-Lac
2 assistantes parentales		Rueyres-les-Prés
5 assistantes parentales		Vernay
2 assistantes parentales		Murist
1 assistante parentale		Vuissens

3.6 Sport scolaire et communal

Le concept de sport scolaire, qui était en vigueur dans l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac, a été étendu à toute la nouvelle Commune dès la rentrée scolaire 2017-2018. Avec l'arrivée d'un deuxième maître de sport, c'est désormais un concept varié et équitable qui a été mis en place. De la 3H à la 6H, les enfants bénéficient d'une période de natation toutes les 2 semaines. Pour les 7-8H, ils ont des cours de natation toutes les 2-3 semaines, soit à la piscine du Stavia ou à la piscine du CO.

Les élèves peuvent aussi participer au sport scolaire facultatif, ce sont de nombreuses activités qui leur sont proposées sur 3 périodes, soit à Estavayer-le-Lac et à Rueyres-les-Prés. Vu le succès inespéré, nous avons malheureusement dû refuser un certain nombre d'enfants. Les élèves participent également à divers événements sportifs tels que l'UBS Kids Cup, la Crédit Suisse Cup, la Suisse bouge etc.



Sport fac. 2016-2017 (avant la fusion des écoles)										
Période 1 « Automne »			Période 2 « Hiver »			Période 3 « Printemps »				
1	Lundi	Natation	10	Lundi	Natation	19	Lundi	Natation		
2	Lundi	Parcours	11	Lundi	Patin à glace	20	Lundi	Football et unihockey		
3	Lundi	Trampoline et jeux	12	Mardi	Tennis	21	Lundi	Tennis de table		
4	Mardi	Jeux	13	Mardi	Patin à glace	22	Mardi	Tennis		
5	Mardi	Tennis	14	Mardi	Patinage artistique	23	Mardi	Ecole de cirque		
6	Mardi	Unihockey	15	Jeudi	Natation	24	Jeudi	Natation		
7	Jeudi	Athlétisme	16	Jeudi	Patin à glace	25	Jeudi	Escalade		
8	Jeudi	Badminton	17	Jeudi	Hockey sur glace	26	Jeudi	Parkour		
9	Jeudi	Natation	18	Jeudi	Escalade					
Statistique :										
Nombre d'inscriptions aux activités (coupon d'inscription)				P1 : 126		P2 : 156		P3 : 144		Total : 426
Nombre de participants aux activités (feuille de présence)				P1 : 108		P2 : 113		P3 : 112		Total : 333
Participation des enfants aux sport fac. en %				3-4H : 67.2%		5-6H : 46.5%		7-8H : 30.1%		Total : 48.2%

Nous avons également organisé 3 semaines de sports-loisirs durant les 3 premières semaines de vacances d'été, les deux premières étant complètes, il restait quelques places de libre durant la dernière.

4. Culture, Tourisme et Sécurité

4.1 Introduction du Conseiller communal

Quel plaisir de se pencher sur cette année 2017 écoulee en l'observant par la lorgnette de mon dicastère.

Je vois d'abord une Commune qui tend à s'affirmer culturellement. Que ce soit par l'intermédiaire d'associations ou directement par la Commune ; une foule d'événements a été organisée dans notre Commune. Sans en faire une liste exhaustive, au risque d'en oublier, la plupart des arts, de l'architecture au cinéma, en passant par les arts de la scène, la musique ou les arts visuels, ont trouvé leur place sur notre territoire. Et bon nombre de personnes ont pu s'en réjouir.

Si la culture passe par des moments de partage forts et bien visibles, il ne faut cependant pas oublier l'attention particulière apportée à la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Notons ainsi le travail réalisé au sein du Musée ou le soin apporté au maintien de notre cadre bâti historique.

Je constate ensuite la rigueur et le sérieux avec lesquels la protection et la sécurité de la population ont été entreprises. En effet, la Police communale et le Corps des sapeurs-pompiers ont, dès le 1er janvier, pu prendre la mesure de l'organisation d'une Commune à l'échelle régionale. Une tâche ardue et complexe, mais prometteuse de belles synergies. Ainsi, ces services ont rapidement fait l'effort nécessaire pour être opérationnels sur l'ensemble du territoire communal afin de répondre au mieux à leur mission de première urgence. Le résultat de cette première année de fonctionnement est réjouissant. En effet, si l'organisation est encore perfectible, on peut déjà remarquer des impulsions très positives tant au niveau de la connaissance et de la couverture du territoire que de la motivation des personnes impliquées, miliciennes comme professionnelles.

Enfin, je ne pourrais pas être complet sans relever l'importance du tourisme pour notre Commune, qui tient d'ailleurs une belle place dans notre programme de législature. Dans ce domaine, des jalons ont été posés, et nos différents atouts que sont notre lac avec ses ports et ses plages, notre environnement verdoyant, notre cité médiévale et nos différents monuments d'importance disséminés sur le territoire ou encore la multitude d'activités proposées, qu'elles soient culturelles, sportives ou de détente, se révèlent être autant de raisons de mettre en place une véritable politique touristique qui puisse développer l'emploi et les infrastructures touristiques à Estavayer. Comme l'indiquent les chiffres de 2017, les touristes viennent volontiers en séjours dans la Broye et notre Office du tourisme régional, ainsi que les acteurs privés, travaillent continuellement afin de pérenniser et développer l'offre. Il convient tout de même de relever que le grand potentiel dans ce secteur d'activité doit motiver les acteurs politiques à mettre en place des conditions-cadres favorables. Nous avons la chance d'être un pôle touristique ; utilisons cet avantage !

Evidemment, cette année a également été le théâtre d'une quantité non négligeable de travail administratif. Le renouvellement des règlements, les tâches de surveillance et de contrôle, le suivi des affaires, les remises en question de différents fonctionnements ainsi que la recherche de solutions inhérentes à ceux-ci. Bien que moins visibles, ces actes constituent une part importante et essentielle pour le bon fonctionnement d'une entité communale. Le but final étant toujours la recherche de la satisfaction de la majorité de la population et de la défense du bien commun.

Samuel Ménétrey, Conseiller communal

4.2 Police communale

Lors de la mise en place de la fusion, il a été décidé de compléter le secteur de la Police communale, composé à Estavayer-le-Lac par trois agents, d'une secrétaire à 40%. Ce pourcentage a été revu à 60% en cours d'année. Cette force de travail était nécessaire pour assurer le suivi administratif conséquent du secteur, notamment pour la gestion des diverses séances (convocations, prises des procès-verbaux, suivis) ainsi que de la Commission de circulation. Du 15 mai au 15 septembre et pour la 4^{ème} année consécutive, une auxiliaire a été engagée pour assurer la gestion des parkings du bord du lac.

Enfin, cette entité nouvelle passant de 6'000 à 10'000 habitants et de 5 à 45 km² nous a obligés à engager un quatrième agent de police qui débutera dans le courant du printemps 2018.

L'année 2017 a aussi été marquée par la mise à jour des bases légales, notamment le Règlement général de police qui sera soumis au Conseil général début 2018, le Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces et le Règlement sur l'imposition et la détention des chiens. De plus, le Règlement sur le stationnement, entré en fonction en 2016, a été appliqué sur une année civile entière.

4.2.1 Manifestations

En 2017, la Police communale a géré environ 30 manifestations, de toutes sortes, dont 10 de moyenne à grande ampleur. Les pics de fréquentations ont été sans équivoque l'Estivale, Velodux, Swing in the Wind, le Festival des roses, Elsa Bike, pour ne citer que les principales. A relever que pour la première fois, Free4Style a été remplacée par un événement de jet cross, manche internationale de jet ski, qui, pour des raisons météorologiques, n'a pas attiré la foule escomptée. De son côté, l'Estivale a remporté un franc succès. Les têtes d'affiches comme Maître Gims, Bastian Baker ou encore Amir y sont certainement pour quelque chose. Un record d'affluence a été atteint avec près de 30'000 festivaliers pour la 27^{ème} édition qui s'est déroulée sans heurt.

Le Tour de Romandie a également traversé notre Commune. De plus, la Police communale a également participé au bon déroulement des plus petites manifestations comme LudiMania'K, le Triathlon du CO, la Fête-Dieu, la Kid's Cup, le Concours hippique, le Marché staviacois, la Brocante, etc.

Ces événements, qu'ils soient sportifs, culturels ou religieux, mobilisent autant nos services que ceux du détachement de police-circulation du CSPi, sous les directives du Lieutenant Etienne Ducommun et du Sgt Major Mylène Criblet. Leur collaboration est des plus précieuses. Ce détachement a comptabilisé 900 heures de présence lors de 14 manifestations.

Pour la majorité des manifestations, qu'elles soient en ville ou sur les bords du lac, une présence sécuritaire est assurée par la société privée Protect'Service que nous mandatons, laquelle assure également une sécurité des plus appréciées sur le site de la Plage communale. Environ 140 patrouilles sont effectuées à la Plage communale et 200 en ville, dans le but d'assurer une certaine tranquillité dans la ville et les lieux publics.

Certaines manifestations de grande ampleur, dont l'Estivale et le 1^{er} août, ont nécessité environ 60 engagements pour la filtration-gestion du trafic, afin de rediriger les automobilistes se rendant sur le site de fête. Ce concept garantit une limitation drastique du trafic afin d'éviter un surnombre de véhicules sur les parkings du bord du lac. Un système de transports par cars articulés des TPF est organisé pour amener et récupérer les festivaliers en toute sécurité à leur lieu de stationnement situé sur le secteur Sud-Est de la ville, soit sur le site industriel des Marais ainsi que sur des prés voisins. A relever encore que cet aspect sécuritaire donne la priorité justifiée à tous les services de secours en raison de la fluidité du trafic dans le secteur de la manifestation (interventions et sécurité assurées).

4.2.2 Cimetières

Les Communes fusionnées ont chacune un règlement et une gestion de leur cimetière bien distincts. Durant l'année 2017, la reprise de ces documents et des relevés sur le terrain ont été effectués avec pour objectif une unification des procédures, tout en conservant les sensibilités locales. Un nouveau Règlement sur les cimetières sera soumis au Conseil général en 2018. Il existe 10 cimetières sur autant de localités au sein de la Commune soit Bussy, Estavayer-le-Lac, Font, Forel, Franex, Montbrelloz, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés et Vuissens.

4.2.3 Batellerie et hivernage

Estavayer-le-Lac abrite deux ports de plaisance, dont l'un est actuellement géré par la Société coopérative du Port (SOCOOP). Le deuxième (Goulet et Canal de la Sicel), est géré par la Police communale et dispose d'environ 80 places d'amarrage. Les bateaux, en hivernage stationnés sur la Place Nova Friburgo entre début octobre et fin avril (plus de 150 embarcations), sont répertoriés par la Police communale et une location est facturée par le Service des finances.

4.2.4 Chantiers et circulation

Le domaine communal a été multiplié par six lors de la fusion. De manière exponentielle, les nombreux chantiers communaux ou privés occupent les espaces voués à la locomotion. Un défi permanent est de permettre ces chantiers en maintenant au maximum les accès et en sécurisant les alentours.

4.3 Service du feu

En Suisse, il n'y a guère de villages ou de villes qui n'aient été, un jour ou l'autre, en majeure partie détruits par un incendie. Au temps où la pompe à incendie était encore inconnue, les sapeurs-pompiers demeuraient impuissants face à un désastre de cette nature. Dès le siècle dernier, où de très bons engins d'extinction pouvaient être utilisés, des témoins oculaires ont, sans cesse, rapporté combien un corps de sapeurs-pompiers, bien équipé, organisé et entraîné, pouvait efficacement combattre un incendie.

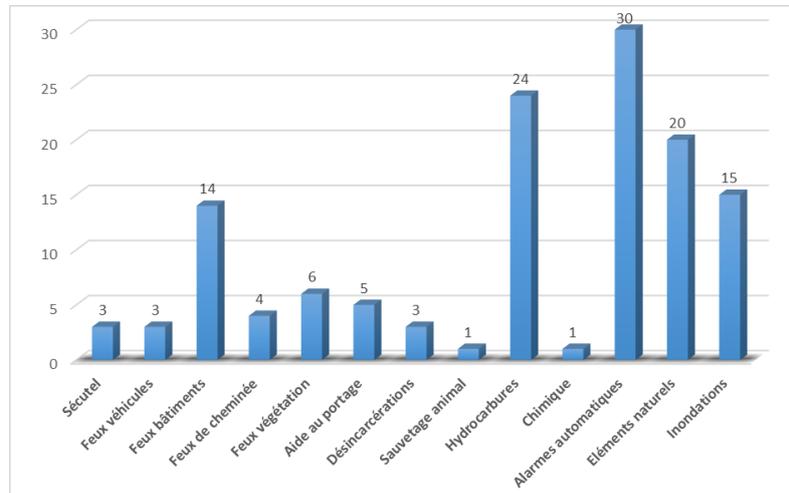
En effet, une organisation minutieuse, quasi militaire, une formation poussée et un équipement de pointe sont nécessaires au bon fonctionnement d'un corps de sapeurs-pompiers. C'est en cas d'incendies, hydrocarbures, accidents de la circulation ou autres événements que notre population fait appel au 118 et nous répondons à ces appels 24h/24, 365 jours/an.

C'est dans ce moment-là que ressort, dans son importance et sa valeur, la disponibilité du sapeur-pompier. Si l'on compare son activité à celle d'un professionnel, le pompier de milice doit maîtriser les mêmes moyens en véhicules et matériels. Il sacrifie un nombre d'heures important sur son temps libre et c'est pour cela qu'il devient plus difficile de recruter des hommes et des femmes afin de faire face aux multiples tâches qui leur sont confiées.

Suite à la fusion des Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens au 1^{er} janvier 2017, le corps de sapeurs-pompiers s'est agrandi pour former le CR-CSPi Estavayer.

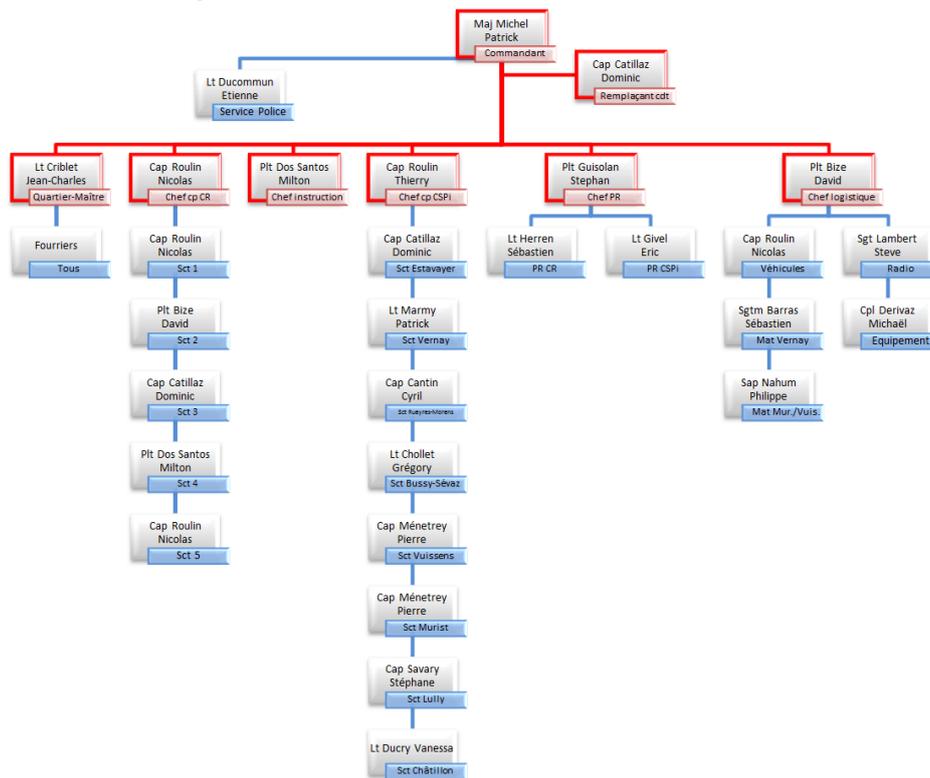
4.3.1 Sinistres et interventions

Durant l'année 2017, le CR-CSPi a répondu à 129 appels, pour un total de 2'384 heures d'interventions, toutes confondues, ce qui représente une augmentation par rapport à 2016 (112 appels) et une quasi stabilité par rapport à 2015 (130). Le graphique ci-après montre la répartition des sinistres, selon leur type.



4.3.2 Organisation

L'organigramme ci-dessous présente l'organisation du CR-CSPi. Les membres de l'Etat-Major sont présents dans les cases rouges.



4.3.3 Formation

Plusieurs cours cantonaux et fédéraux sont proposés chaque année. Nous remercions les participants pour avoir consacré du temps en faveur des pompiers en le prenant sur leurs vacances et/ou leur temps libre afin de se perfectionner. Les cours suivants ont notamment été suivis en 2017 :

- **Cours cantonaux**

- Cours 101, nouveaux sapeurs ;
- Cours 102-103, machinistes MP (fédération broyeur) ;
- Cours 104, nouveaux porteurs ;
- Cours 101, chefs de groupes ;
- Cours 202, donneurs de leçons ;
- Cours 203, conduites interventions ;
- Cours 254, perfectionnements officiers interventions ;
- Cours 302, chefs d'équipes PR ;
- Cours 308, officiers PR responsabilité de formation ;
- Cours 310, sauvetages de personnes en cas d'accidents ;
- Cours 313, cours tunnels de base 1 Balsthal ;
- Cours perfectionnements tunnels ;
- Cours perfectionnements officiers Centre de Renfort ;
- Cours 401 phase 1, sélection des instructeurs, 402 phase 2 ainsi que la phase 3 à Couvet.

- **Cours de la Fédération suisse**

- Cours phénomènes thermiques à Büren ;
- Cours entraînements à l'engagement à Andelfingen ;
- Cours interventions feux de caves Andelfingen ;
- Cours véhicules à propulsion alternative Balsthal ;
- Cours maison du feu avec SDIS Broye-Vully à Wangen ;
- Cours maison du feu Couvet ;
- Cours feu aéronefs à Woendrecht Hollande ;
- Cours fédéral événements majeurs.

4.3.4 Effectif

Chaque année, pour diverses raisons, nous devons prendre acte de plusieurs démissions de notre organisation. Ce rapport est l'occasion de remercier les démissionnaires pour leur engagement :

- **CSPi**

- Chassot Dylan sct Bussy/Sévaz ;
- Emmenegger Steve sct Bussy/Sévaz ;
- König Jean-Pierre sct Forel ;
- Brasey Baptiste sct Rueyres-les-Prés ;
- Gomes Flavio sct Estavayer-le-Lac ;
- Bise Michaël sct Murist/Vuissens.

- **CR**

- Ducret Stéphan ;
- Lippuner Yann.

Au niveau du recrutement, durant l'année 2017, nous avons enregistré 35 nouvelles incorporations.

4.3.5 Matériel et véhicules

Afin de répondre aux missions confiées, l'acquisition de matériel et de véhicules ou encore l'amélioration des locaux font l'objet de réflexions constantes. Le matériel est acquis sur la base d'un cahier des charges ou sous forme de gestion de projet pour les objets plus importants. C'est ainsi que le matériel suivant a été acquis en 2017 :

- Une tente gonflable 4.9x 500 ;
- Un module de sauvetage ;
- 48 armoires vestiaires avec réfection du vestiaire (caserne Estavayer-le-Lac) ;
- 20 armoires vestiaires pour la section Murist/Vuissens ;
- 20 tenues feu ;
- Crépine flottante pour MP ;
- Modification Löpu pour deux nourrices 75mm ;
- Modification remorque conduite 110 mm 1 km ;
- Un safe véhicule pour les clés sibox ;
- Tapis de sol pour camions chaînés ;
- Le système winfapp ;
- Installation de la fibre optique ;
- Un appareil de reconnaissance de type PAS MICRO Dräger ;
- Une pompe bateau.

4.4 Tourisme

Comme cela est mentionné dans son programme de législature, la Commune souhaite « développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique ». Cela se manifeste notamment par le soutien à diverses manifestations tout au long de l'année ou à favoriser la création de nouvelles manifestations en-dehors de la saison estivale (Esta Snow Fest en janvier 2018, Festival d'Art urbain dès 2019, etc.).

Au niveau de ses rives, le Conseil communal a décidé, fin juin 2017, en tant que propriétaire du fonds, de résilier le DDP qui le liait avec la société Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA. En effet, ces infrastructures sont inexploitées et laissées à l'abandon depuis trop longtemps et aucun projet concret n'est en cours. La volonté exprimée par le Conseil communal au travers de cette décision est de faire bouger les choses pour qu'un projet d'établissement hôtelier voie rapidement le jour à cet emplacement idéalement situé à proximité immédiate du port de plaisance.

Toujours dans un esprit de développement touristique, la Commune a décidé de collaborer avec l'EHL (Ecole Hôtelière de Lausanne) pour un projet étudiants-entreprises afin de faire une étude sur les besoins en hébergement à Estavayer. Cette étude sera lancée en avril 2018. Le développement du projet de zone sportive sur les hauts de la ville permettra également de dégager des synergies en matière d'hébergement avec les rives du lac et ses activités lacustres lors de la venue de camps de formation.

En finalité et notamment grâce à l'attrait de ses rives, la Commune d'Estavayer souhaite se positionner comme « un pôle touristique et de loisirs au cœur de la Grande Carrière ». En améliorant l'existant et en créant de nouvelles liaisons de mobilité douce entre la ville et le lac, la Commune souhaite créer une dynamique touristique au sein de l'ensemble de la ville. Ceci sera bénéfique non seulement pour les touristes qui pourront, en plus des rives, découvrir la beauté médiévale du centre-ville mais également pour l'activité des commerces et établissements publics présents au centre-ville. La population bénéficiera bien sûr également du développement de l'offre touristique et des

améliorations apportées aux liaisons entre la ville et le lac et à l'accessibilité des rives notamment suite à la création de plusieurs cheminements.

Nous précisons enfin que la Commune d'Estavayer a également l'avantage d'entretenir d'excellents contacts avec l'Office du tourisme et qu'elle est étroitement liée à son fonctionnement puisque deux représentants du Conseil communal font partie du Comité de direction de cette instance. Les contacts entre la Commune et l'Office du tourisme sont fréquents, notamment via sa directrice, Mme Myriam Dégallier, qui a participé aux ateliers des rives du lac précités. Mme Dégallier est également intégrée aux autres projets communaux en lien avec le tourisme comme l'étude qui sera réalisée par l'EHL sur l'offre en hébergement d'Estavayer, un projet novateur à l'étude de visites de la vieille-ville historique, etc.

4.4.1 Hébergement

Chaque année, l'Office du tourisme relève les statistiques d'hébergement dans la région pour la réalisation de son propre rapport annuel. Ces chiffres sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Pour faciliter la comparaison des nuitées, les nuitées réalisées dans les Communes qui ont fusionné avec Estavayer ont été incluses dans le tableau ci-dessous.

Statistiques des nuitées | périmètre de la SD d'Estavayer (y compris Lully et Châtillon)

Type d'hébergement	2013	2014	2015	2016	2017
Hôtels	29'868	29'652	33'186	23'068	24'411
Chambres d'hôte, B&B	3'699	3'905	3'006	2'254	1'777
Campings	37'331	37'908	57'198	38'146	35'977
Bateaux	20'151	19'862	19'303	19'348	19'306
Chalets & appartements	43'846	44'026	43'472	42'681	42'239
Hébergements collectifs, instituts, ...	11'418	11'266	11'329	10'432	9'425
Total des nuitées de la SD d'Estavayer	146'313	146'619	167'494	135'929	133'135

Variation des nuitées SD Estavayer entre 2016 et 2017

	Variation 2016-2017	
	En nuitées	en %
Hôtels	1'343	5.82
Chambres d'hôte, B&B	-477	-21.16
Campings	-2'169	-5.69
Bateaux	-42	-0.22
Chalets & appartements	-442	-1.04
Hébergements collectifs, instituts, ...	-1'007	-9.65
Totaux	-2'794	-2.06

Variation des nuitées Broye FR entre 2016 et 2017

	Variation Broye FR 16-17	
	En nuitées	en %
Hôtels	1'424	5.27
Chambres d'hôte, B&B	-405	-8.73
Campings	-3'029	-1.96
Bateaux	4'150	6.80
Chalets & appartements	-2'773	-1.73
Hébergements collectifs, instituts, ...	-997	-8.39
Totaux	-1'630	-0.39

4.4.2 Vélos en libre service

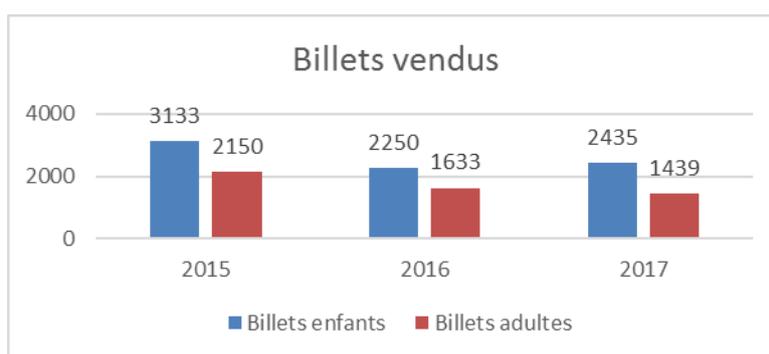
La Commune d'Estavayer collabore depuis de nombreuses années avec PubliBike SA qui propose un réseau cantonal de vélos en libre service. Trois stations sont présentes sur le territoire de la Commune, à la gare d'Estavayer-le-Lac, sur la Place des Bastians et sur la Place Nova Friburgo. Le graphique ci-dessous présente quelques statistiques d'utilisation de ce réseau sur les trois dernières années.

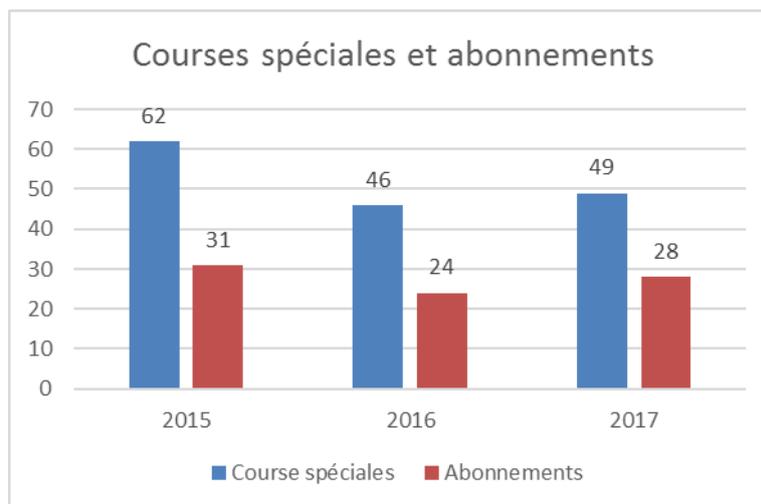


4.4.3 P'tit train touristique

Le P'tit train touristique est toujours apprécié des visiteurs de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Il est aussi régulièrement sollicité pour des courses spéciales.

Les deux graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'exploitation 2017, en comparaison avec les deux années précédentes.





4.5 Culture

Outre par le biais de son Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles ou de la Commission culturelle qui sont présentés plus en détail ci-après, la Commune d'Estavayer apporte un soutien aux divers acteurs culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions culturelles organisant des manifestations ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux.

4.5.1 Commission culturelle

La Commission culturelle est un acteur incontournable et important de la vie culturelle d'Estavayer. En 2017, elle a organisé 11 spectacles qui ont attiré plus de 5'500 spectateurs dans la salle de la Prillaz pour un taux de remplissage de la salle de plus de 90%. Le Conseil communal remercie tous les membres de la Commission culturelle pour leur engagement bénévole. Le tableau ci-dessous présente les statistiques des spectacles présentés.

Date	Titre de la pièce	Nombre de billets vendus	Rempl.
10.01.2017	Avanti	539	98.00%
25.01.2017	La Bonne Planque	547	99.45%
08.02.2017	Libres sont les Papillons	514	93.45%
22.02.2017	Comme s'il en pleuvait	453	82.36%
08.03.2017	Le Syndrome de l'Ecoissais	550	100.00%
05.04.2017	Les Voisins du Dessus	548	99.64%
28.09.2017	l'Heureux Elu	497	95.58%
11.10.2017	A vos souhaits	515	99.04%
04.11.2017	Columbo	316	60.77%
05.12.2017	Un air de Provence	516	99.23%
21.12.2017	Paris Broadway	520	100.00%
Total 2017 (11 spectacles)		5515	93.47%

4.6 Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

Le Musée est composé de trois collaboratrices, deux agentes d'accueil et une directrice. Cette dernière, Mme Ingrid Butty, a augmenté son temps de travail de 20% à 40% en 2017. Au cours de l'année, le personnel s'est formé à l'interne pour l'accueil des visiteurs par des lectures de documents et des jeux de rôles pour mieux maîtriser des situations difficiles et améliorer l'accueil au téléphone. Une formation pour bien manier les extincteurs a aussi été dispensée par le Commandant du CR-CSPI, Patrick Michel.

Au niveau de la fréquentation, une hausse d'environ 6% a été constatée par rapport à l'année précédente. Le tableau ci-dessous présente les principaux chiffres de cette fréquentation :

	2016	2017
Entrées payantes	3'405	3'893
Adultes (CHF 5.-) + groupe adultes (CHF 4.-)	1'467	1'623
AVS/AI (CHF 4.-) + groupe AVS/AI (CHF 3.-)	824	904
Etudiants, Enfants (6 – 16 ans) + groupe étud./enf. (CHF 2.-)	1'114	1'366
Entrées gratuites	1'287	1'021
Enfants en dessous de 6 ans	865	651
Evénements (Jim, Grenouille-toi, Contes&Musique, etc.)	422	370
Cartes de réduction	820	906
Total entrées	5'512	5'820
Groupes	44	49
Classes d'école	20	24
Autres groupes	24	25
Animations	9	5
Visites guidées : français	3	4
Visites guidées : allemand	1	-
Ateliers	5	1

4.6.1 Inventaire et restauration

Le Musée s'est doté d'un nouveau logiciel d'inventaire du nom de Mus-e. L'ensemble des musées neuchâtelois utilisent ce système d'inventaire ce qui a pour avantage d'intégrer le Musée d'Estavayer dans un vaste réseau. Son utilisation simple permet à toute l'équipe du Musée d'entrer des objets. C'est un travail de longue haleine.

De nombreux travaux ont été entrepris au cours de l'année dans le but de conserver et de restaurer la collection :

- **Livres** : le Musée possède une belle collection de livres de toutes sortes. Felix Seyer, restaurateur, est mandaté pour les nettoyer, les conditionner et documenter sur une période de 4 ans. Au mois de décembre 2017, il a commencé avec les 20 premiers ;
- **Objets archéologiques** : 2 collections constituent la base de la fondation du Musée, celle des armes (Salle 1) et celle des objets archéologiques (Salle 1 et espace de conservation). En début de l'année 2017, le Musée est entré en contact avec le Service archéologique de Fribourg qui s'est montré ouvert et intéressé pour une collaboration dans ce domaine. Plusieurs experts se sont penchés sur cette problématique et leur avis est unanime: il faut au moins conditionner la partie métallique de la collection archéologique. Ceci sera fait en 2018.

4.6.2 Donations

La collection du Musée s'est agrandie avec la donation du moule du portrait et des lettres de la plaque commémorative du Dr Louis Thürler faite par l'artiste Antoine Claraz (1909 – 1997). La succession Pary lègue une peinture à l'huile représentant le Château de Chenaux de l'artiste Masson. Une deuxième est celle de la famille Claude Périsset avec des documents en relation avec le Musée, des photos et deux aquarelles, signées L. Bernet, 1971, montrant deux vues de la Ruelle de la Fausse Porte. Une autre est celle de Pierre Alini, qui offre une "botte pour aller aux grenouilles". En réalité, il s'agit d'une botte de postillon. Des recherches quant à l'âge de l'objet sont encore à faire. Le Musée de Flawil fait parvenir deux cartes postales anciennes d'Estavayer.



Moule Dr Thürler



Masson, Château de Chenaux



Carte postale, Estavayer



L. Bernet, Vue du Musée



L. Bernet, Ruelle de la Fausse Porte



Botte de postillon

De-accession désigne la possibilité d'un musée de se défaire d'un objet de la collection. Cette possibilité est dorénavant introduite dans l'acte de donation.

4.6.3 Emprunt

Le Musée d'Estavayer reçoit de nombreuses demandes de prêts, le plus souvent pour une scène de la collection des grenouilles. En 2017, le Musée gruérien s'intéresse à la peinture de Joseph Borgognon, datée de 1867 montrant des bateaux devant Estavayer. Elle est exposée dans le cadre de l'exposition Nova vida Brésil Portugal du 16 décembre 2017 au 15 avril 2018.



Joseph Borgognon, Estavayer, 1867

4.6.4 Bâtiment

Un grand coup de balai est donné dans l'ensemble du Musée durant l'année 2017. Depuis le nettoyage du plafond vitré, la salle 2 baigne dans une belle lumière. Divers câbles apparents ont été cachés. En mai 2017, la totalité des vitres sont nettoyées pour la première fois depuis de nombreuses années. Un travail à reconduire chaque année. Durant les vacances d'été, trois jeunes, employés par la Commune, donnent un coup de main pour entretenir l'intérieur du Musée et pour nettoyer et ranger la cave.

4.6.5 Médiation culturelle

Le Musée a participé à plusieurs actions en 2017 pour se faire connaître et promouvoir diverses activités :

- **Visite guidée pour le personnel de la Commune** : la Commission du personnel de la Commune répond favorablement à la proposition d'offrir une visite guidée au personnel de la Commune. Le 7 mars 2017, à l'occasion de l'assemblée générale du personnel, Hervé Galeuchet et Christiane Terrapon guident les 33 personnes intéressées à travers les salles ;
- **Journée internationale des musées (JIM)** : cette année, la date de la Journée internationale des musées tombe sur le même jour que LudiMania'K. Cette coïncidence est l'occasion d'une belle coopération. Le Musée profite de la publicité faite par LudiMania'K et offre en contrepartie gratuitement l'entrée et une animation destinée aux enfants ;
- **Génération au Musée** : générations au Musée est un concept proposé par le Service des affaires sociales de la Migros qui inclut un soutien financier pour l'événement. Cette initiative favorise des rencontres de personnes de différents âges pour encourager la communication en inventant des histoires autour des objets. Le 11 septembre 2017, l'équipe du Musée accueille l'équipe de l'Espace Horloger du Sentier. Pour mettre à l'aise les participants, un bon repas est servi dans l'appartement de la Rue du Musée 11. Ensuite, les deux équipes jouent le jeu dans l'exposition. Le succès est au rendez-vous. C'est une expérience à refaire ;
- **Grenouille-toi** : la participation à Grenouille-toi est devenue une tradition. La nouveauté cette année, est d'organiser une exposition temporaire au jardin et dans la cave du Musée. Les sculptures de James Lang enchantent les participants. Une activité inédite accompagne l'exposition et une deuxième est proposée à l'intérieur du Musée. Et sous le passage, deux jeunes tiennent le stand de sirops pour étancher la soif des petits et grands visiteurs ;
- **Atelier** : des ateliers sont proposés au Musée. Durant les vacances d'automne, 12 enfants du Passeport-vacances d'Yverdon-les-Bains viennent découvrir le Musée et la collection des grenouilles en particulier car ils se sont inscrits à l'« Atelier Grenouilles ». La partie muséale est suivie par une activité à l'atelier « Miss Terre » où ils créent des grenouilles en terre cuite ;
- **Contes & musique** : en novembre, une nouvelle formule est testée : une soirée contes et musique dans la salle 4. Jacques-Etienne Rouge et Anne-Marie André emmènent le public dans des contrées lointaines avec les contes et dans des époques passées par la musique. Le succès est tel, qu'une soirée supplémentaire a pu avoir lieu.

4.6.6 Communiquer

Le Musée a pour volonté de se faire connaître. Pour ce faire, les actions suivantes ont eu lieu en 2017 :

- **Association musées fribourgeois** : Sur l'initiative de plusieurs responsables de musées du Canton, le Réseau des musées fribourgeois voit le jour en 2017 et le Musée en fait partie. Cette Association permet de défendre les intérêts des musées à l'échelle du Canton. Celle-ci pourra proposer des interlocuteurs issus des musées sur les sujets importants et favoriser les synergies. Chaque représentant de musée est invité à participer dans un groupe de travail. Le Musée d'Estavayer fait partie du groupe médiation ;

- **Visuels** : le Musée ne dispose pas d'une image cohérente vers le public. Pour remédier à cette situation, un logo est développé. Celui-ci figurera sur la nouvelle brochure et le nouveau site internet qui seront publiés durant l'année 2018. Dorénavant, le logo accompagnera toute correspondance et publication du Musée. Pour combler le manque de visibilité, la signalisation routière pour indiquer le Musée est revue et sera mise en place en 2018 ;
- **Visiteurs** : les gérants des campings aiment proposer le Musée comme activité à leur clientèle. Ainsi, le Musée contacte un bon nombre d'établissements de la région et des prospectus leur sont fournis.



5. Santé, Affaires sociales et Jeunesse

5.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère des Affaires sociales, de la Santé et de la Jeunesse est par nature un domaine étroitement lié aux relations humaines, à la création de lien social et à la prise en charge de toutes les catégories de personnes dans le respect de leur situation, quelle qu'elle soit. Il est extrêmement difficile de rendre compte de la multiplicité des interventions ou de la diversité des activités qui rythment les journées de ce dicastère. Vous trouverez bien ci-dessous quelques statistiques pour la bonne forme, mais c'est bien dans la proximité avec les habitants et la prise en compte des besoins – souvent au cas par cas – que réside l'essentiel, la substance profonde de l'ensemble des secteurs. Vous pourrez donc observer une vitrine qui met en valeur certains aspects plutôt saillants de notre année, mais l'essentiel de notre travail est réalisé sans tambour ni trompette.

La prise en compte des réalisations, des coutumes et des services à la population des anciennes Communes a conduit le Conseil communal à décider la poursuite de l'existant tout au long de l'année 2017. La proximité est ainsi garantie et n'occasionne pas un changement brutal des habitudes. Les secteurs installés à Estavayer-le-Lac, notamment l'Animation Jeunesse et EstaSympa, ont utilisé cette année pour se familiariser avec le nouveau territoire et enquêter sur les besoins à couvrir dans leur domaine d'activité. Les secteurs déjà régionalisés – ou presque – font état d'une augmentation du nombre de dossiers à traiter, de personnes à rencontrer et de solutions à trouver. Sans vouloir minimiser cette évolution aux conséquences humaines, financières et sociétales, il ne faut pas oublier que le district de la Broye a connu la plus forte progression démographique du Canton ces dernières années.

Eric Rey, Conseiller communal

5.2 Office des curatelles

L'année 2017 a été marquée par le départ de 4 collaboratrices et l'arrivée de 5 nouvelles personnes au sein de l'Office des curatelles. Ces changements au sein de l'effectif ont inévitablement engendré des difficultés et des défis à relever pour le personnel en place que nous tenons à remercier.

Grâce à la nouvelle augmentation des émoluments reçus en 2017 et une ristourne extraordinaire d'assurance, l'Office des curatelles a pu maintenir un coût par habitant relativement stable malgré une augmentation des EPT. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les Communes principales contributrices de l'Office.

Le tableau ci-dessous présente les principaux chiffres de l'Office des curatelles :

	2015	2016	2017
Nb de curatelles (facturées) Estavayer seulement	92	106	115
NB de curatelles (facturées) aux autres Communes conventionnées	112	122	122
NB total de curatelles (facturées)	204	228	237
Ouvertures de curatelles dans l'année	41	62	31
Curatelles levées/transférées dans l'année	14	28	39
NB d'enquêtes sociales	12	10	1
EPT AS	3.40	3.80	4.3
EPT Admin.	2.55	2.85	3.05
Total personnel	5.95	6.65	7.35
Charge salariale totale	717'616.65	882'356.45	894'099.45
Frais de fonctionnement	36'798.23	40'932.55	26'809.89
Coûts des mesures			
Coûts de transports facturés	6'677.95	8'705.00	8'513.05
Emoluments reçus	155'727.00	177'725.00	230'820.00
Remboursements moyens par curatelle	796.10	817.00	1'012.70
Rapports par habitant			
Population conv. au SPAd au 1 ^{er} janvier de l'année précédente	25'273	25'740	26'274
Taux de curatelle par habitant	0.81%	0.89%	0.90%
Coûts par habitant	23.40	28.62	25.94

5.3 Aide sociale

Sur un total de 628 dossiers ouverts dans le district de la Broye, 221 concernent la Commune d'Estavayer, étant entendu qu'un dossier peut comprendre plusieurs personnes.

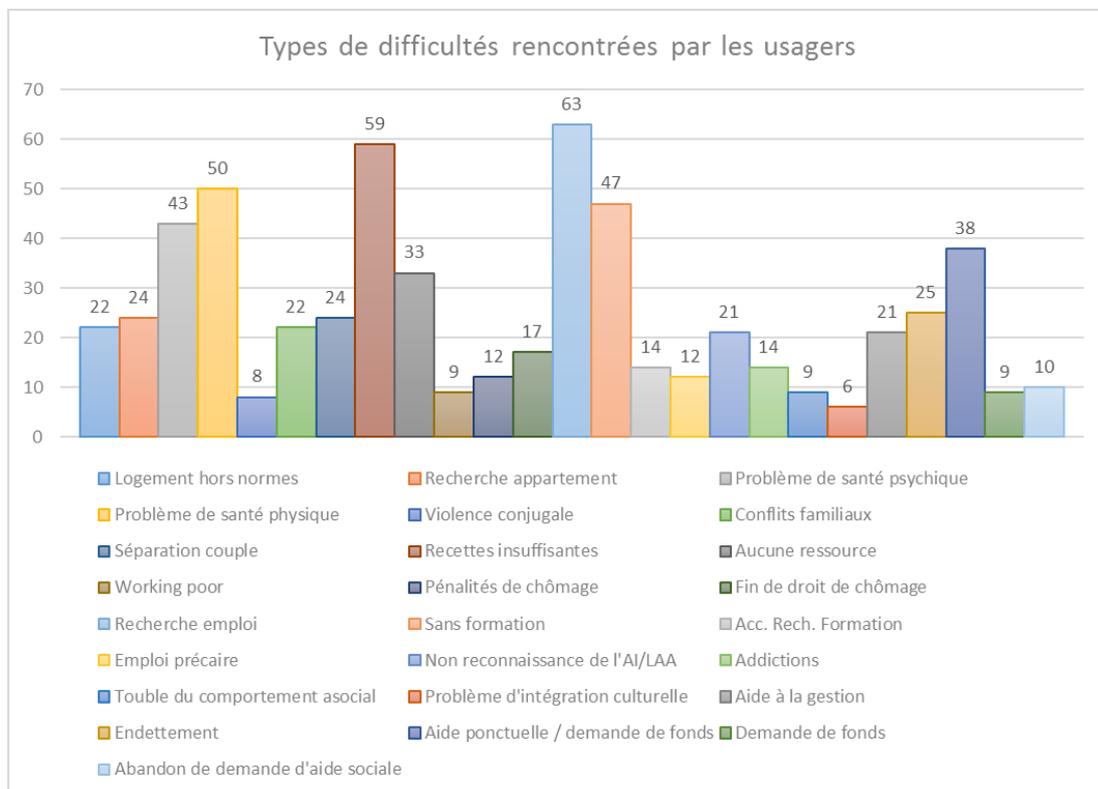
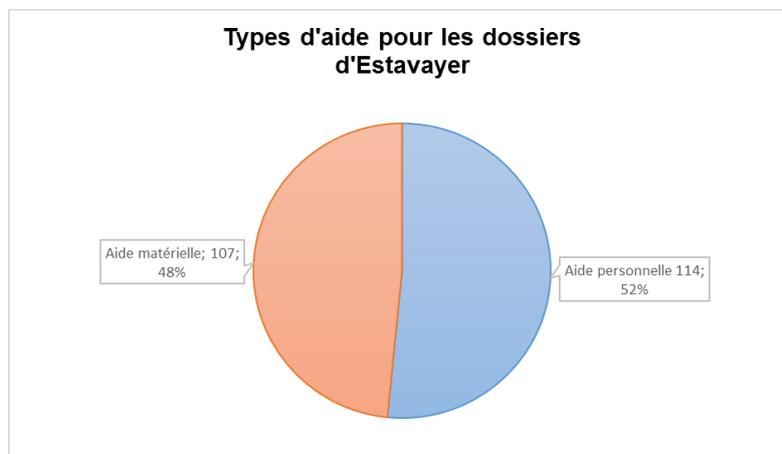
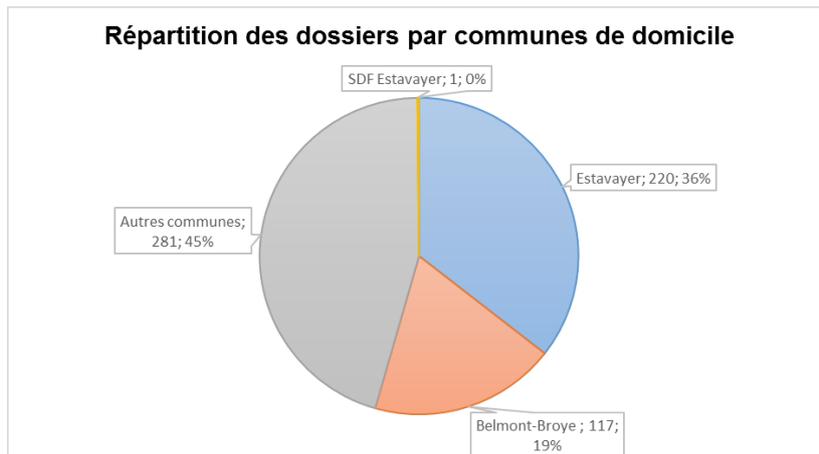
107 dossiers ont obtenu une aide occasionnelle ou régulière, sous forme d'aide matérielle (Aide sociale selon LASoc), dont 24 dossiers qui ont bénéficié de mesures d'insertion sociale.

114 dossiers ont eu recours au Service social faisant l'objet d'aides personnelles, soit des demandes touchant essentiellement à des aides administratives en faveur d'un équilibre budgétaire à savoir: démarches AI, PC, aides aux cotisations de caisses-maladies, démarches de chômage, interventions auprès d'assurances, demandes de remises d'impôts, demandes d'allocations familiales. Les demandes recouvrent aussi d'autres problématiques du type recherches de travail, recherches de logements, problèmes d'addictions, démarches de placements, recherches de solutions liées à la violence, reclassements professionnels ou réentraînements au travail, gestions de budgets, plans de désendettements, etc.

Parmi ces 114 dossiers, 16 dossiers ont bénéficié de fonds privés.

La Commission sociale a été présidée par M. Eric Rey. Cette Commission statue sur l'octroi, le refus, la modification, la suppression et le remboursement de l'aide matérielle. Elle s'est réunie à 13 reprises en 2017.

Les graphiques ci-dessous présentent diverses statistiques sur les dossiers traités par le Service social :



5.4 Chômage

La Commune d'Estavayer n'est pas épargnée par le chômage cette année. Le nombre de demandeurs d'emploi est passé à 276. Il a été constaté que les inscriptions augmentent sensiblement durant les mois de décembre, janvier, février et mars et ces inscriptions sont réalisées auprès de l'ORP de la Broye.

Le tableau ci-dessous présente les statistiques du chômage au 31.12.2017 :

	Estavayer	Broye	Canton FR	Suisse
Population active	4'861	15'768	164'293	4'493'249
Demandeurs d'emploi	276	875	8'965	212'018
Taux de demandeurs d'emploi	5.7%	5.5%	5.5%	4.7%
Chômeurs	177	567	5'229	146'654
Taux de chômage	3.6%	3.6%	3.2%	3.3%

Nous pouvons apporter les précisions suivantes sur les termes utilisés dans le tableau :

- Demandeurs d'emploi : tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux offices régionaux de placement et cherchant un emploi ;
- Demandeurs d'emploi non-chômeurs : demandeurs d'emploi inscrits aux offices régionaux de placement qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour placement ou qui ont un emploi (personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement, en gain intermédiaire et autres demandeurs d'emploi non-chômeurs) ;
- Chômeurs : personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage. Les chômeurs complets cherchent un poste à plein temps ; les chômeurs partiels, un poste à temps partiel.

5.5 Seniors

5.5.1 Réunions des personnes du 3ème âge

A Estavayer-le-Lac, les réunions bimensuelles ont lieu avec succès à la petite salle de la Prillaz. Un groupe de bénévoles s'occupent de la bonne marche de ces sympathiques rencontres sous la responsabilité de Mmes Danièle Berger et Béatrice Bocion. A Vernay, un Groupement de dames accueille les aînés lors de petits déjeuners. A Murist, c'est le Bon Accueil qui organise des activités à la salle des sociétés sous le bâtiment scolaire. A Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés, une Amicale des personnes âgées propose également des animations. Les seniors de Bussy, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens ont l'occasion de se retrouver une fois par année au cours d'un dîner.

5.5.2 Promenades du 3ème âge

La course organisée à Estavayer-le-Lac pour les personnes de 75 ans et plus a connu un beau succès. Elle s'est déroulée le mardi 23 juin 2017. 150 personnes ont pris part à cette excursion qui a amené les personnes âgées à Biberstein (AG), au bord de l'Aar, pour une visite et un repas dans l'espace nautique de Käpten Joe. Des promenades et des sorties ont également été réalisées dans les villages par les divers groupements ou par l'USL, au Musée Chaplin, en Gruyère ou sur le Lac de Neuchâtel par exemple.

5.6 Médico-social

5.6.1 Etablissements médico-sociaux

La nouvelle directrice a pris ses fonctions et chapeaute désormais les trois EMS du district. Le nouveau bâtiment Les Fauvettes à Montagny est en fonction et la Commission de bâtisse suit avec attention la transformation des anciens locaux. Le projet initial d'agrandissement et transformation de l'EMS Les Mouettes à Estavayer-le-Lac a été abandonné en raison d'impossibilités matérielles et logistiques, ainsi que de surcoûts démesurés. Une nouvelle solution est à l'étude et sera proposée aux Communes de la Broye courant 2018.

Pour rappel, la troisième phase de cette rénovation sera la modernisation de l'EMS Les Lilas à Domdidier ou, selon les besoins, la construction d'un nouvel EMS. Les principaux objectifs de la planification générale sont le réaménagement des unités spécialisées en soins psycho-gériatriques, la transformation de la majeure partie des chambres à 2 lits en chambres à 1 lit et la modernisation des infrastructures selon les normes à atteindre.

5.6.2 Aide et soins à domicile

Ces prestations de nature médico-sociale permettent à la personne de vivre le mieux possible dans l'environnement habituel. Le service d'infirmière de nuit a été mis en place à satisfaction des Communes et des usagers. L'étude de fusion avec l'Aide et soins à domicile de la Broye vaudoise a été avalisée fin 2016 par l'assemblée des délégués des Communes, avec une vision à 2 ans pour se prononcer sur un mariage définitif.

5.6.3 Indemnités forfaitaires

Elles sont calculées par un Comité formé de représentants des Communes (COSAF). Ces indemnités sont accordées aux proches et aux parents qui apportent une aide importante, régulière et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre et de rester à domicile. Elles sont financées par les Communes du district selon des clés de répartitions.

5.6.4 Ambulances / SMUR

Nous avons signé une convention avec le Centre de secours et urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb). Il gère tout notre territoire en matière d'urgences médicales. Les frais de fonctionnement sont pris en charge par les Communes (60% VD et 40% FR).

5.6.5 Appartements protégés

Le Comité de l'Association médico-sociale du district de la Broye étudie comment aider les Communes ou des privés à favoriser la construction de tels appartements pour que les personnes âgées puissent en profiter. Il est clair que ces logements doivent être situés suffisamment près des centres urbains pour que les résidents gardent leur autonomie : accès aux magasins, médecins, gare, poste, hôpital, restaurants, banques, etc. Des projets de ce type sont en cours de développement dans notre district, d'autres sont déjà existants. L'important est que le prix de ces logements reste suffisamment attractif pour que les seniors s'y intéressent.

5.7 Animation Jeunesse (AJ)

A la rentrée scolaire 2017, l'équipe d'Animation Jeunesse a accueilli Emilie Niederhäuser, nouvelle stagiaire pré-HES. Cette année, l'équipe d'animation est composée de deux animatrices à 50%, d'une stagiaire à 100% ainsi que de deux aides en animation qui viennent en renfort essentiellement les mercredis et vendredis ainsi que sur demandes lors d'événements exceptionnels.

Comme en 2016, l'Animation Jeunesse s'est consacrée essentiellement à son objectif premier qui est d'offrir une présence, une écoute, un soutien et une aide dans les divers projets des jeunes qui ont entre 10 et 25 ans. Afin de mener à bien cet objectif et de construire des liens significatifs avec la jeunesse, l'AJ a proposé les prestations suivantes :

- Des accueils et des activités au sein du Centre de jeunes d'Estavayer (CJE) ainsi qu'à l'extérieur ;
- Son soutien dans la réalisation de projets des jeunes ;
- La rencontre des jeunes dans des endroits spécifiques (Amarante, locaux de musique) ;
- Une présence hors murs ;
- Une participation à certaines manifestations locales comme LudiMania'K.

5.7.1 Le Centre de jeunes d'Estavayer (CJE)

Le CJE a connu quelques modifications en 2017.

Un lifting de son logo par des professionnels ainsi que la pose de deux panneaux extérieurs pour mieux localiser sa situation géographique ont été menés à bien.

La bibliothèque du CJE a été remplie par des nouveaux livres achetés par le centre mais également reçus par le gérant de la bibliothèque du CO.



Si l'année 2016 avait accueilli 1'482 jeunes au CJE, en 2017 ces chiffres ont été en légère hausse puisque nous avons accueilli 1'691 jeunes.

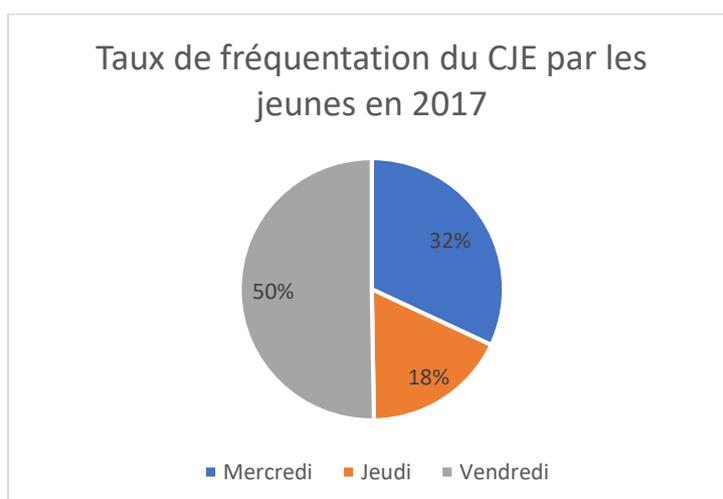
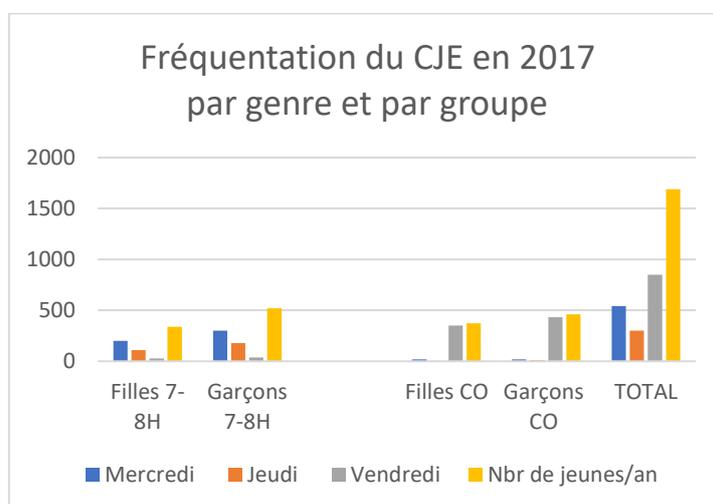
Ces données concernent la fréquentation dans les murs et non pas à l'extérieur que l'Animation Jeunesse investit de juin à août.

De plus, cette année le CJE a dû être fermé les deux dernières semaines de décembre suite à une panne de ventilation. En remplacement, les locaux du 1^{er} étage de la Rue du Musée 11 ont été utilisés mais il y avait moins de jeunes présents.

5.7.2 Accueils & activités au CJE

Les 7-8H ont proposé et participé avec enthousiasme aux « activités encadrées » des mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 et ont su profiter des plages « accueil libre » de 16h00 à 17h30. Cet accueil est également ouvert pour les plus grands. Les plages « accueil libre » du vendredi soir ont tout autant été appréciées et animées par les plus grands qui viennent essentiellement ce jour-là de 18h00 à 22h00 pour se retrouver, échanger et profiter des lieux mais également pour réaliser leurs projets avec notre soutien.

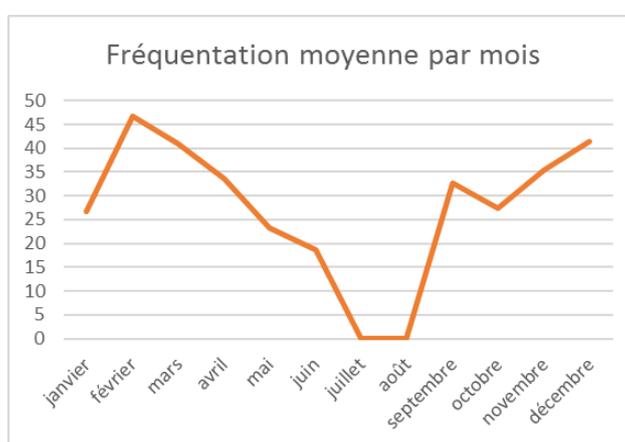
Cette année, nous constatons une majorité de fréquentation masculine et ce, lors de chaque prestation. Selon nos statistiques, en 2017, nous avons accueilli 339 filles et 520 garçons de moins de 13 ans ainsi que 372 filles et 460 garçons qui ont 13 ans et plus.



Depuis fin février 2016, le CJE est également ouvert le jeudi de 15h30 à 17h30. Lors de cet accueil, l'AJ propose aux jeunes, dès 10 ans, un espace propice pour faire leurs devoirs ensemble. L'entraide, le soutien, le partage sont des valeurs qu'ils peuvent développer lors de ces échanges. Si l'année passée la fréquentation du jeudi concernait 10% du taux de fréquentation, en 2017, la fréquentation correspond à 18% du taux de fréquentation. Le vendredi reste le jour le plus fréquenté.

5.7.3 « Bouge-toi » à l'Amarante

L'Animation Jeunesse promeut la santé des jeunes en ouvrant les trois salles de l'Amarante les vendredis entre 16h00 et 17h30 sauf pendant les vacances scolaires et lors d'événements sportifs. Pour cette activité sportive nommée « Bouge-toi », il y avait en 2017, 280 inscrits. De janvier à décembre, pour 29 sessions, nous avons pu compter en moyenne sur un peu plus d'une trentaine de jeunes âgés de 10 à 18 ans qui sont venus profiter des infrastructures et du matériel à disposition. Pour ce moment de défoulement, nous sommes entre 4 et 6 encadrants, dont un garçon de 20 ans, que nous avons engagé en fin d'année.



5.7.4 Locaux de musique

Les locaux, à côté du CJE, sont mis à disposition par la Commune pour des jeunes intéressés par la musique qui ont moins de 30 ans. Différents groupes de différents styles ont occupé les lieux. Les musiciens ont profité d'un beau jour d'avril pour faire des « bons nettoyages de printemps » dans les locaux. Dans cet élan de renouveau, des idées de collaborations entre les jeunes du CJE ont été évoquées pour le futur.

5.7.5 Présence dans la rue

Cet été l'AJ a travaillé seule mais également en collaboration avec Arcades à la plage. Du matériel d'animation favorisant la rencontre et l'échange avec les jeunes était mis à disposition et ce, en plus des tournées que l'équipe de l'AJ faisait sur le site et aux alentours du camping pour rencontrer les jeunes et les informer de ses prestations qui ont été les bienvenues chez les plus jeunes.

5.7.6 Participation aux manifestations et prestations locales

L'AJ a participé durant cette année aux événements suivants :

- **Sports-Loisirs** : le centre ouvre ses portes chaque année pour les jeunes pour Sports-Loisirs ;
- **LudiMania'K** : l'Animation Jeunesse a participé au festival du jeu LudiMania'K en proposant un spectacle de danse hip-hop animé par des jeunes du CJE accompagnés de jeunes danseuses de Bulle ;
- **Carnaval 2017** : une bonne dizaine de 7-8H était fortement motivée par la création d'un char sur le thème des Pokémon GO ! Leur investissement a payé puisqu'ils ont gagné le premier prix. Avec ce prix gagné, nous avons décidé de faire un camp de deux jours en juin à la Vallée de Joux. Ce camp fut une super expérience humaine que nous nous réjouissons de refaire en 2018 !



5.8 Intégration - EstaSympa



Le concept EstaSympa est de promouvoir la cohésion sociale et la qualité de vie à travers son activité quotidienne, sa manière de vivre ou des projets et ceci, par l'intermédiaire des agents EstaSympa. Ces agents EstaSympa, tous bénévoles et encadrés par un coordinateur communal, défendent les valeurs suivantes : Aller vers, Ne pas lutter contre, Chaque citoyen est un acteur potentiel, Etre et rester dans une démarche participative, Accepter de prendre du temps pour.

En 2017, EstaSympa a mené à bien les projets suivants :

- **Pique-nique multiculturel** : favoriser l'intégration et la cohabitation en valorisant la richesse culturelle et culinaire des différentes communautés de la région ;
- **Literaturclub** : rafraîchir et élargir les compétences en allemand standard. Une occasion de pratiquer la langue de Goethe dans un groupe de trois à dix personnes ;
- **Jeux m'amuse** : en collaboration avec la Ludothèque, développer l'intelligence, le jugement, l'imagination, la créativité, le sens de l'organisation, de la collaboration, de l'entraide, du compromis et de l'empathie, être capable de faire des choix, tisser des liens entre les générations ;
- **Soupe de Carême** : préparation de la soupe de Carême en collaboration avec d'autres groupes. Des agents EstaSympa, des membres d'Est'Accueil et des habitants du Foyer du lac préparent et servent la soupe de chalet en commun ;
- **Le YéYé d'Estavayer dans les écoles** : unifier la Commune par une chanson ;

- **Boîtes à lire** : promouvoir la lecture et la culture. Promouvoir l'échange, l'entraide et l'écologie. Promouvoir le voisinage. Partager et laisser circuler des livres dans des petites bibliothèques. Bien traiter les livres et ne pas les vendre. Les participants laissent les livres dont ils souhaitent partager le contenu dans la boîte ou ils rendent les livres empruntés ;
- **Café sympause** : échanger des idées, mettre à disposition des capacités professionnelles, partager les expériences personnelles, apprendre les uns des autres, élargir des activités en groupes, être partie prenante dans la dynamique du groupe, organiser des excursions ;
- **Rencontre annuelle avec le Conseil communal** : tisser des liens entre les membres du Conseil communal et les agents EstaSympa, mieux se connaître au travers d'activités originales ;
- **Sortie au Palais fédéral** : transmettre aux agents sympas un enrichissement sur la Suisse et la Ville de Berne et leur permettre de faire des expériences nouvelles et innovantes, à la fois instructives et récréatives ;
- **Groupe Est'Accueil** : les membres de ce groupe sont convaincus que les réfugiés et les migrants doivent être accueillis aujourd'hui dans la même dignité qu'autrefois avec une intégration par l'action et les rencontres, l'apprentissage de la langue, une aide aux déplacements, une aide au logement, diverses activités, etc. ;
- **Formation de la sixième volée d'agents sympas** : la formation, répartie en 6 modules, mise sur l'authenticité, le non-jugement, le regard positif, l'autonomie, la cohérence, le respect, l'acceptation des limites ;
- **Formation continue** : le choix des thèmes abordés est construit en collaboration avec les coordinateurs locaux, mais également en prenant en compte les besoins et demandes spécifiques des agents sympas. 17 cours de formation ont eu lieu dans les Communes sympas, dont 3 à Estavayer ;
- **Grenouille-toi** : promouvoir la (re-)découverte de la Ville d'Estavayer-le-Lac sous un angle historique et ludique et favoriser les contacts entre les habitants et ceux des environs. Une action citoyenne, avec la participation des enfants, jeunes et adultes pour la réalisation de la manifestation afin de créer des ponts entre différents acteurs locaux ;
- **Saveurs sympas** : promouvoir et découvrir la bonne cuisine, les aliments et les goûts authentiques. Partager des recettes et du savoir-faire en cuisine. Offrir périodiquement une occasion de convivialité autour d'une table. Profiter du savoir et des connaissances gastronomiques d'un chef de cuisine. Apprendre à mieux cuisiner en participant activement dans la préparation du repas ;

- **Le sapin de Noël qui chante** : promouvoir la convivialité et la culture. Promouvoir l'échange et l'esprit de communauté. Promouvoir le voisinage. Partager, chanter ensemble des chansons de Noël. Animer le centre-ville d'Estavayer-le-Lac. Les groupes de chant et de musique, les chœurs, les classes d'école et même des familles de la région viennent en décembre et présentent un petit concert sur le sapin. Tout le monde de la région de la Broye participe volontairement à cet événement avec une durée de représentation choisie individuellement.



6. Aménagement du territoire et Constructions

6.1 Introduction du Conseiller communal

Le Service est composé d'une petite équipe de 7 personnes dont 2 apprenties qui ont à cœur de répondre au mieux aux attentes des citoyens.

L'aménagement du territoire est principalement porté par le Chef de service Pascal Torche. La planification touche peu la population, puisqu'elle paraît lointaine et parfois abstraite. Mais cette tâche est des plus importantes puisqu'il s'agit d'inscrire dans des règlements et plans la configuration du territoire pour les 30 années à venir. Ces règlements sont intimement liés aux planifications cantonales et fédérales. Lorsqu'ils sont aboutis ils cadrent la police des constructions.

La police des constructions touche particulièrement les propriétaires de la Commune. C'est la tâche de Maria-Eugénia Nicolier et Antoinette Vonnez qui traitent toutes les demandes de constructions et transformations. Les contraintes en matière de constructions amènent malheureusement souvent les propriétaires à pester contre la Commune. Notre nouvelle Commune travaille avec 8 PAL et règlements communaux différents dont 6 sont en révision. De plus nos 13 localités ont des bâtiments recensés au Service des biens culturels, et de ces 13 localités, 11 ont un périmètre de protection ISOS dont les 4 suivantes en première catégorie de protection : Estavayer-le-Lac, Font, Vuissens et Bussy. L'application des règlements ainsi que le respect des différentes protections de notre patrimoine bâti font que bien souvent les dossiers se comportent contre notre volonté en véritable serpent de mer. L'issue de ces dossiers complexes ne peut être favorable que si chacun y met du sien, et je puis vous assurer que le Service du territoire se comporte réellement en service à la population et met tout en œuvre pour faire avancer les dossiers.

La mobilité est un sujet d'actualité ; en 2017 nous avons travaillé principalement à la planification d'un transport urbain pour Estavayer-le-Lac. Nous devrions être en mesure de présenter au Législatif les premières esquisses de ce projet courant 2018.

Les secrétaires Isabelle Dutli et Stéphanie Hasler épaulées des apprenties Fekrije Gashi et Audrey Meylan gèrent avec minutie toute la partie administrative du service.

Eric Chassot, Vice-Syndic

6.2 Urbanisme

6.2.1 Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à 12 reprises durant l'année et a donné son avis sur de nombreux dossiers. Le plus important est incontestablement l'analyse du territoire d'Estavayer-le-Lac entre les rives et le bas de la falaise. Lors de 2 demi-jours d'ateliers, elle a pu échanger des réflexions avec le Conseil communal pour élaborer une stratégie de développement dans le secteur.

La Commission a également contribué :

- aux révisions générales des Plans d'aménagement local de Vuissens et d'Estavayer-le-Lac ;
- aux Plans d'aménagement de détail de la Sicel, de la Prillaz 2 et de Gare-Casino ;
- à l'étude du transport public urbain pour Estavayer-le-Lac ;
- aux prémices de la zone sportive.

Cette année a été marquée par le décès du regretté Patrice Marmy, qui a siégé au sein de cette Commission durant de nombreuses années, déjà à Estavayer-le-Lac.

6.2.2 Commission du patrimoine (ex vieille-ville)

La Commission a siégé à 5 reprises. La dénomination de la Commission a été revue afin qu'elle puisse également s'intéresser au patrimoine extra-muros. En effet, de nombreuses localités de la Commune sont touchées par des mesures de protection. Cette Commission s'appelle dorénavant « Commission du patrimoine ».

La Commission a principalement œuvré sur l'établissement de la nouvelle réglementation architecturale de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac qui remplacera le Règlement du Plan spécial de la zone de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac.

La Commission a également donné son avis sur :

- la transformation du bâtiment pour l'Administration communale de la Grenette ;
- 2 projets privés (Stavia Parc, Route d'Yverdon 13) ;
- la zone de protection du Château de Chenaux.

6.2.3 Planification directrice

Secteur Estavayer-le-Lac Parc des rives

L'étude de la révision du Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac a mis en évidence toute l'importance de l'espace situé entre les rives du Lac de Neuchâtel et le bas de la falaise. Afin de développer une stratégie territoriale cohérente, le Conseil communal a souhaité mener une réflexion sous la forme d'ateliers d'échanges d'idées, avec des participants issus du Conseil communal, du Conseil général (Commission d'aménagement), de l'Office du tourisme et d'un bureau d'urbanistes. Ces deux ateliers ont ainsi mis en évidence une vision collective et des objectifs de requalification et de mise en œuvre convergents.

Ces deux ateliers ont été une réussite, autant pour la participation active des acteurs que pour les résultats qui en sont ressortis. L'absence de réelles contradictions au sein des participants est encourageante et a confirmé le dessin d'une image conceptuelle pour le Parc des rives réfléchi et partagée, ce qui favorisera grandement sa communication auprès des Staviacois.



De nombreuses interrogations ont peu à peu trouvé réponse au fil des ateliers, au fil de débats constructifs. Ces ateliers sont la démonstration d'un vrai travail de réflexion, enrichi par les visions respectives et singulières de chacun des participants aux profils variés.

Plan directeur cantonal

La fin de l'année a été marquée par la mise en consultation du Plan directeur cantonal. Le Service du territoire a pris connaissance du dossier et proposera au Conseil communal une prise de position adéquate en début 2018.



6.2.4 Plans d'affectation des zones

Au cours de l'année 2017, le Service du territoire a travaillé sur plusieurs plans d'affectation.

Secteur Bussy

L'ancienne Commune de Bussy avait mis à l'enquête complémentaire en décembre 2016 le dossier de la révision de son Plan d'aménagement local. Le Service a repris le dossier et traité 7 oppositions. Le dossier a été transmis au SECA pour approbation en mai 2017. Nous attendons l'approbation de la DAEC.

Secteur Estavayer-le-Lac

Le Service a principalement travaillé sur la zone de la vieille-ville pour adapter la réglementation en vigueur au dossier de la révision du PAL. Ce travail a consisté à l'adaptation de l'article du Règlement communal d'urbanisme portant sur ce thème et à l'élaboration d'un nouveau Règlement architectural de la vieille-ville. La nouvelle zone de centre a également été traitée en détail.

Secteur Font

Le Service, accompagné par le bureau d'urbanisme Urbasol, a repris le dossier pour la mise à l'enquête du dossier d'approbation.

Secteur Rueyres-les-Prés

Le 28 février 2017, le Service a réceptionné le préavis de synthèse suite à l'examen préalable. Une analyse sommaire du document a été entreprise par le Bureau d'urbanisme Urbasol. Le Service travaillera sur ce dossier en 2018.

Secteur Vernay

L'ancienne Commune de Vernay avait mis à l'enquête en novembre 2016 le dossier d'approbation de la révision de son Plan d'aménagement local. Le Service a repris le dossier et traité les 7 oppositions. Le dossier a été réceptionné au SECA pour approbation définitive le 6 juillet 2017. Nous sommes en attente de l'approbation finale.

Secteur Vuissens

Le Service a analysé le préavis de synthèse suite à l'examen préalable et a travaillé, en collaboration avec le Bureau d'urbanisme Urbasol, à l'établissement du dossier pour la mise à l'enquête du Plan d'aménagement local. Cette mise à l'enquête se fera dans le courant 2018.

6.2.5 Plans d'aménagement de détail (PAD)

Secteur Estavayer-le-Lac, PAD Prillaz 2

Le PAD fixe les règles architecturales du secteur compris entre la Route de Grandcour et la Route de Tousvents.

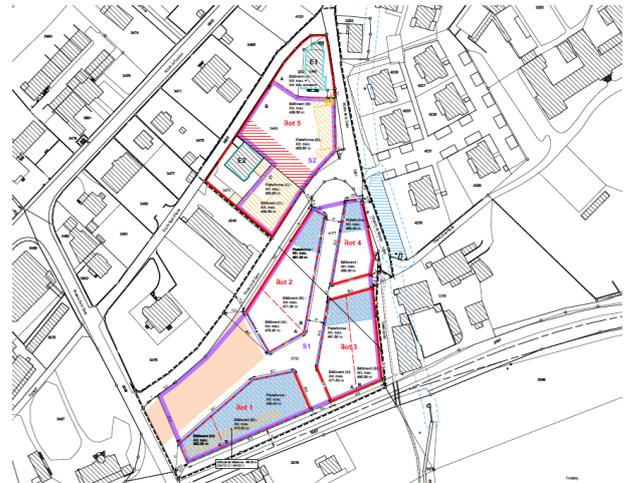
Le PAD Prillaz 2 a été mis à l'enquête publique le lundi 24 avril 2017 durant un mois. Ce dossier a fait l'objet de 2 oppositions qui ont été traitées par le Conseil communal. Nous sommes en attente de l'approbation par la DAEC.



Secteur Estavayer-le-Lac, PAD Gare-Casino

Le PAD de Gare-Casino fait suite aux mandats d'études parallèles qui ont été menés dans le secteur en 2014. Il porte sur le développement des parcelles propriétés de la Commune et des TFP, ainsi que d'une parcelle privée.

Le PAD a été mis à l'enquête publique le 26 mai 2017. Nous attendons l'approbation de la DAEC.



Secteur Estavayer-le-Lac, PAD du Port de la Sicel

Le PAD du Port de la Sicel a été élaboré par la Commune d'Estavayer-le-Lac. Ce dernier a été repris par la nouvelle Commune. Il vise les objectifs suivants :

- Permettre l'extension du port de petite batellerie de la Sicel et l'aménagement de 250 amarrages au maximum ainsi que de l'ensemble des équipements et services liés;
- Permettre l'activité professionnelle de la pêche ;
- Garantir l'accès public aux rives et la réalisation d'une promenade publique proche des rives ;
- Restructurer les accès et les espaces extérieurs du périmètre du PAD en vue de leur valorisation pour le public ;
- Améliorer la mixité publique - privée de la zone résidentielle touristique ;
- Contenir le stationnement des véhicules motorisés ;

Le dossier a été envoyé au SECA pour examen préalable en juin 2017.



Secteur Murist : PAD Vulliamia

Mis à l'enquête par la Commune de Murist le 2 décembre 2016, le dossier complémentaire du PAD Vulliamia a été envoyé au SECA le 11 avril 2017. La DAEC a approuvé ce dossier le 13 décembre 2017.

6.3 Constructions

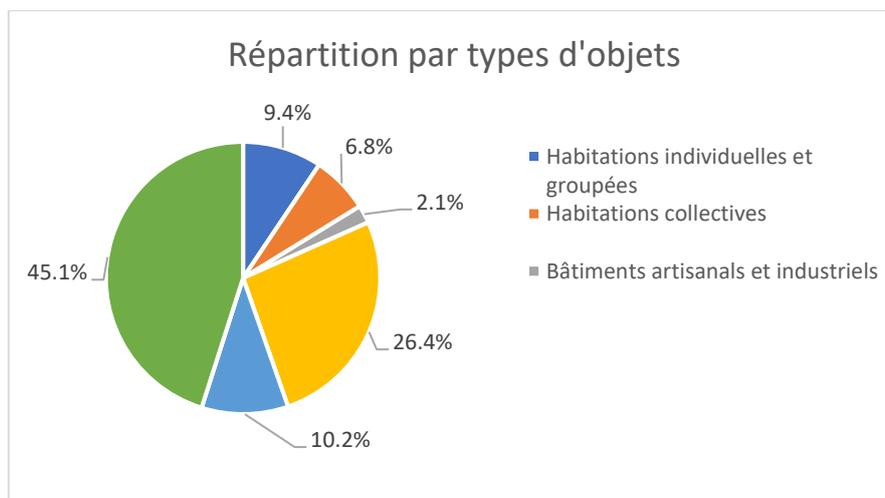
Suite à la fusion, le Service du territoire qui existait déjà au sein de la Commune d'Estavayer-le-Lac et qui a été renforcé par une Secrétaire provenant d'un village fusionné, a dû apprendre à travailler avec 8 Plans d'aménagement local dont 6 sont en révision. Pour la police des constructions, cela veut dire de travailler avec 14 plans et règlements différents sur un territoire environ 4 fois plus grand que celui d'Estavayer-le-Lac. Cela a constitué un réel défi pour l'année 2017.

Le Service a traité 242 dossiers de constructions durant l'année 2017.

Parmi ces dossiers, on compte notamment :

- 125 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 94 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 23 demandes préalables de permis de construire.

Ceci représente une augmentation de 48% par rapport à l'année 2016 (avant la fusion des 7 Communes). Les dossiers de demandes de permis de construire, toutes procédures confondues, se répartissent selon les types d'objets représentés sur le graphique ci-après.



Les tâches du Service dans le cadre de la police des constructions sont aussi nombreuses que variées. En sus du traitement des demandes susmentionnées, l'inspectorat des constructions veille également:

- à la délivrance des permis d'occuper ;
- à transmettre les préavis techniques pour les modifications des patentes ;
- à la salubrité des logements et locaux ;
- à la tenue des données et statistiques du Registre fédéral des logements et bâtiments ;
- au suivi administratif et au contrôle des constructions ;
- au respect du Plan d'aménagement local et du Règlement communal d'urbanisme ;
- au suivi des citernes privées.

6.4 Mobilité

Les études menées dans ce domaine ont surtout porté sur le transport public urbain que la Commune souhaite mettre en œuvre.

En parallèle, diverses études entreprises par les anciennes Communes se sont poursuivies ; notamment l'analyse de la circulation en vieille-ville d'Estavayer-le-Lac, le développement des stations de vélos en libre service, la gestion de l'utilisation du réseau de chemins d'améliorations foncières, etc.

7. Domaine public

7.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère du Domaine public a comme mission une Commune propre et bien entretenue tant au niveau routier que des espaces verts. Il emploie 17 collaborateurs qui sont aidés, en saison estivale, par 4 employés engagés en CDD. Ces personnes donnent le meilleur d'elles-mêmes pour que chaque citoyen soit fier de sa Commune.

Au niveau des villages, nous avons continué avec la plupart de nos prestataires, tant au sujet du service hivernal, des déchetteries que de l'entretien courant (cimetières, fontaines, etc.).

L'année 2017 nous a permis également d'apprendre à connaître la globalité du domaine public de notre Commune et de s'adapter petit à petit aux spécificités de chaque ancienne Commune. Ce travail se poursuit et va prendre encore quelques années.

Dominique Aebischer, Conseiller communal

7.2 Entretien du domaine public et service hivernal

L'entretien courant du domaine public inclut les activités suivantes :

- Le balayage routier mobilise 2 machines pour un nettoyage régulier sur Estavayer-le-Lac, ainsi que 2 passages dans les villages fusionnés ;
- Un balayage manuel est effectué en ville sur les trottoirs en diverses places ;
- Des travaux de réparations sur les routes, traitements de fissures et nids-de-poule sont donnés aux entreprises de la place ;
- L'entretien des chemins pédestres a été confié à divers endroits à la Protection civile et à la Corporation forestière en collaboration avec le Service de l'édilité ;
- La mise en place de signalisation et de matériel lors d'environ 40 manifestations ;
- Le nettoyage des WC publics, ainsi que la vidange des poubelles et robidogs urbains, chaque jour.

Au niveau du service hivernal, l'hiver 2016 – 2017 a été mouvementé avec la formation de congères sur l'ensemble de la Commune au mois de janvier. Le déneigement a été assuré par le personnel de la Commune d'Estavayer et les mandataires des villages, qui ont continué d'intervenir selon les plans prévus avec les anciennes autorités. La consommation de sel pour déneigement représente une quantité de 100 tonnes pour l'ensemble de la Commune. Le service hivernal est assuré avec divers véhicules communaux et les mandataires fonctionnent avec des véhicules agricoles privés.

7.3 Espaces verts

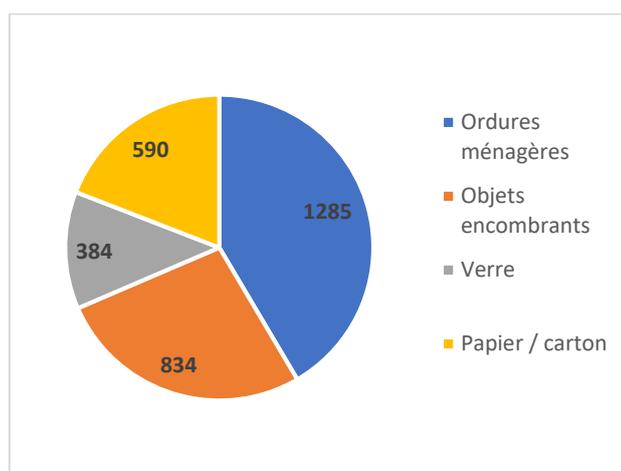
Outre l'entretien annuel des divers espaces verts de la Commune, l'année 2017 a été marquée par l'aménagement du rond-point de la Croix-de-Pierre avec une pompe à eau pour l'année de l'eau. Diverses réalisations telles que les jardins urbains à la Place du Midi ont également embelli la ville.



7.4 Gestion des déchets

Au niveau de la gestion des déchets, l'année 2017 a été marquée par l'installation d'une déchetterie mobile sur Murist. L'installation de containers enterrés dans les localités d'Estavayer-le-Lac et de Font a commencé au mois de mai, pour une première étape. Une deuxième phase d'installation a débuté en décembre pour compléter l'offre de collecte avec une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2018. Des démarches ont été entreprises avec Récupération RG SA et une convention a été signée avec cette entreprise pour adhérer à la déchetterie régionale mise en place à Sévaz pour collecter les déchets de la Commune.

Le graphique ci-dessous présente le tonnage des principaux déchets produits sur le territoire de la Commune en 2017.



8. Bâtiments et Infrastructures

8.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère des Bâtiments et Infrastructures réunit l'ensemble de la gestion des bâtiments communaux situés sur le territoire de la Commune d'Estavayer.

Le dicastère se divise en deux services différents avec des missions différentes. Le Service de l'édilité et plus particulièrement le secteur des immeubles PA (patrimoine administratif) gère l'ensemble de l'entretien des bâtiments communaux. Cela consiste au suivi du bon fonctionnement de chaque unité, la visite des bâtiments en cas de problèmes, la gestion des réparations et de l'entretien nécessaire, la gestion et le contrôle des installations de chauffage, ventilation, etc. Le Service du territoire, pour sa part, s'occupe de préparer et gérer tous les projets de bâtiments et infrastructures que la Commune construit ou transforme.

Le nombre des bâtiments communaux est conséquent suite à la fusion et a demandé à nos collaborateurs beaucoup de travail pour harmoniser le fonctionnement et le suivi et réunir l'ensemble des données de toutes ces infrastructures communales. En effet, en plus de leurs travaux quotidiens, ces services ont œuvré en 2017 pour adopter une structure commune pour la gestion de l'ensemble des bâtiments situés sur le territoire communal.

Jean-Claude Votta, Conseiller communal

8.2 Entretien

Suite à la fusion, le parc immobilier de la Commune est composé de plus de 60 biens (scolaires, administratifs, financiers et divers petits édicules). Afin d'avoir une vue d'ensemble de tous ces bâtiments, des fiches contenant plusieurs informations utiles (année de construction, affectation, valeur, etc.) sont en cours de réalisation pour chacun d'entre eux.

Durant l'année, nous intervenons régulièrement dans les bâtiments pour diverses réparations et maintenances de nos installations. Le Service de l'édilité, secteur des immeubles PA, intervient pour les petites réparations courantes et les travaux plus importants sont confiés à des entreprises spécialisées. Les interventions suivantes ont eu lieu en 2017 (par Commune et par bâtiment).

Estavayer-le-Lac

- Stavia Sport : remplacement de la pompe de relevage des eaux usées ;
- Stavia commercial : remplacement de la porte d'entrée ;
- Salle de la Prillaz : décapage et traitement du parquet de la grande salle et nettoyage des chaises ;
- Grenette : aménagement des bureaux « école » et « RH » suite à la fusion ;
- Local du feu : remplacement des vestiaires et diverses peintures intérieures ;
- Abri CO (Centre de jeunesse) : remplacement du moteur de la ventilation ;
- Amarante : réfection des portes des locaux engins ;
- Musée 11 : peinture de la cage d'escaliers et réfection d'un parquet et peinture d'un bureau au 1^{er} étage ;
- Salle St-Joseph : remplacement de l'éclairage de secours ;
- Ferme de Lully : peinture au rez-de-chaussée.

Bussy

- Auberge : remise en état du restaurant et de l'appartement suite à la reprise par le nouveau locataire.

Autavaux

- Ancienne école : remplacement des fenêtres.

Font

- Ancienne école : réfection de la toiture côté lac.

Morens

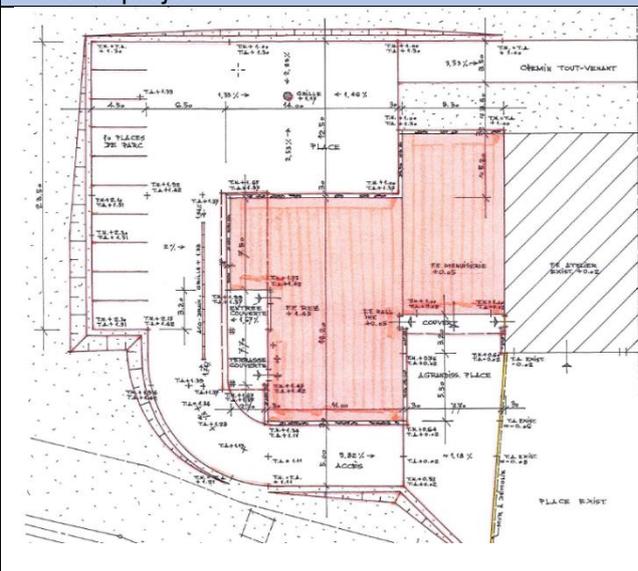
- Ancienne laiterie : remplacement de la porte-garage.

8.3 Projets en cours (descriptif et état de situation)

Le Service du territoire suit également de nombreux projets pour la rénovation de bâtiments communaux ou la construction de nouvelles infrastructures.

8.3.1 Voirie - Rte de Lully 64a, Commune de Lully

Il avait été relevé que la plupart des locaux n'étaient plus conformes aux prescriptions feu. Le Conseil communal de la Commune de Lully, sur laquelle sont situés ces locaux, avait alors sommé la Commune d'Estavayer-le-Lac pour qu'une mise en conformité se fasse au plus vite. D'autre part, les conditions de travail du personnel n'étaient plus conformes selon la loi sur le travail. 7 ans plus tard, le projet se réalise enfin. Le bâtiment administratif est entièrement en bois à faible consommation énergétique. Il abrite 2 bureaux pour 6 postes de travail, un local d'archives, une cafétéria et des vestiaires H/F. Les ateliers existants sont assainis et rénovés.

Fiche de projet		Nom	Voirie
		Crédit accepté	CHF 3'174'000
		Début des travaux	Juillet 2017
		Fin des travaux	Juin 2018
		Energie	PAC Sondes géothermiques
		Performance énergétique	Minergie-P
		Gabarit bât admin (approx)	14 m x 19 m
		Gabarit menuiserie (approx)	8 m x 15 m
		Surface brute bâtiment administratif	512 m2 sur 2 étages
		Surface brute menuiserie	126 m2 sur 1 étage + mezzanine

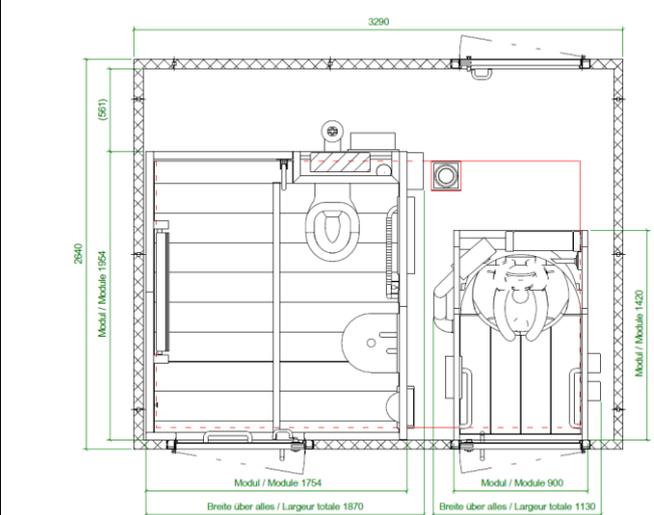
8.3.2 Halles industrielles « Les Marais »

Les bâtiments de la zone industrielle Plein Sud (ex Les Marais) sont en très mauvais état. La démolition totale permettra de créer un environnement fonctionnel et attractif pour les entreprises ou groupes industriels qui souhaitent s'y installer, en offrant des terrains équipés et libres de toute construction hors sol. Seuls les bâtiments seront démolis, dans un premier temps. Les fondations et les places ne seront pas touchées dans cette étape.

Fiche de projet	Nom	Halles industrielles
	Crédit accepté	CHF 1'850'000
	Début des travaux	Février 2018
	Fin des travaux	Août 2018
	Surface totale de la zone industrielle	64'597 m ²

8.3.3 WC publics Prillaz

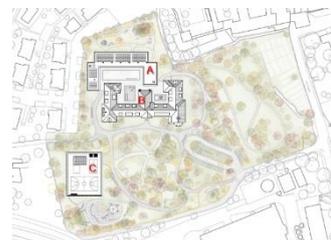
Dans le cadre du développement du parc de la Prillaz, les WC publics sont le seul objet financé par la Commune. Ce projet se situe à l'entrée du parc, juste à côté du parking de Grandcour. Devisé à CHF 226'500.00 TTC, le crédit a été accepté par le Conseil général le 14 décembre 2017.

Fiche de projet	Nom	WC publics
	Crédit accepté	CHF 226'500
	Début des travaux	Septembre 2018
	Fin des travaux	Octobre 2018
	Surface bâtie	8.7 m ²
	Volume bâti	22.4 m ³

8.3.4 Sacré-Cœur - nouvelle école

Ce projet fait suite à la demande d'un crédit d'étude faite en 2014 par le Conseil communal d'Estavayer-le-Lac pour l'assainissement et pour l'aménagement de salles de classes supplémentaires. Une Commission du Conseil général a collaboré à cet avant-projet. Dans le cadre du mandat d'étude parallèle mené sur le site, un projet global de développement à long terme est composé de

- la construction d'un nouveau bâtiment scolaire (bâtiment A) ;
- la transformation du bâtiment historique du Sacré-Cœur (bâtiment B) ;
- la construction d'une double salle de sport (bâtiment C).



Durant l'année 2017, la principale tâche de la Commission du Conseil général, constituée pour cet objet, a été d'organiser en détail les étapes de transformation et de construction. Elle est arrivée à la conclusion que, pour l'instant, seul le bâtiment A serait entrepris pour répondre aux besoins scolaires. Le Conseil général a accepté une enveloppe de CHF 20'672'000.00 TTC le 7 novembre 2017 pour la construction du nouveau bâtiment scolaire A.

Fiche de projet	Nom	Sacré-Coeur
	Crédit accepté	CHF 20'672'000
	Début des travaux	Printemps 2018
	Fin des travaux	Rentrée 2021

8.3.5 Ecole de Murist - Halle de sport, AES, extension de l'école

La construction d'une halle de sport faisant aussi office d'une salle polyvalente est la dernière étape d'un projet scolaire qui a vu le jour en 2001. Après 16 ans, ce projet se concrétise moyennant quelques modifications au projet entamé par l'ancienne Commune de Murist, car le nombre d'élèves a augmenté et les besoins de locaux pour l'AES ont été revus.

Le programme consiste à la création d'une nouvelle salle de classe de 81 m², d'une structure d'accueil extrascolaire pour 20 enfants, d'une bibliothèque et d'une halle de sport. Un message sera présenté au début 2018.

8.3.6 Plage communale - Remplacement des sanitaires

Les sanitaires actuels du camping communal étant dans un triste état, le Conseil communal a souhaité les rénover. Une Commission du Conseil général a siégé à plusieurs reprises durant l'année pour proposer leur remplacement par de nouveaux locaux. Le nouveau bâtiment, situé sur l'emplacement de l'ancien, est constitué par 2 modules indépendants qui regroupent tous les services nécessaires aux campeurs. Le projet doit être présenté début 2018 au Conseil général.

8.3.7 Plage communale - Rénovation du filtre

Conjointement au renouvellement des sanitaires du camping communal, le Conseil communal a également demandé à la Commission du Conseil général, traitant le dossier des sanitaires du camping communal, de se pencher sur la réfection du filtre. Sur la base du cahier des charges établi par le Service du territoire, la Commission propose de conserver les fonctions principales du bâtiment. Quelques dispositions seront revues. La Commission propose une rénovation des installations et une nouvelle matérialisation des façades. Un message sera présenté au Conseil général dans le premier trimestre 2018.

8.3.8 Grenette - Administration communale: transformation et agrandissement

Suite à la fusion, le personnel du bâtiment administratif est à l'étroit avec le rapatriement du personnel administratif des Communes fusionnées et l'engagement de nouvelles forces de travail pour absorber la charge de travail d'une Commune de plus de 9'000 habitants. Fort de ce constat, le Conseil communal a fait le choix de rester en vieille-ville et d'étudier une extension de l'Administration communale vers le bâtiment locatif de la Place des Bastians 1 dont la Commune est propriétaire. Le projet, dont le devis n'a pas encore été estimé, devrait être présenté au Conseil général durant l'année 2018.

9. Environnement et Energie

9.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère de l'Environnement et de l'Energie comprend les secteurs de l'eau potable et de l'épuration des eaux. Il assume la gestion des projets routiers et des problématiques en relation avec la protection de la nature, à l'image par exemple de l'assainissement des stands de tirs et de la revitalisation des cours d'eau. Il veille à promouvoir une politique énergétique compatible avec les impératifs de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire et travaille dans ce sens en collaboration avec la Commission communale de l'énergie.

L'administration et le volet technique du dicastère sont assurés par le Service de l'environnement et de l'énergie, lequel emploie aujourd'hui 3 personnes (2.5 EPT). Le secteur de l'eau potable comprend 4 collaborateurs (4.0 EPT) et le secteur de l'épuration des eaux en occupe 5 (4.6 EPT).

L'année 2017 a été une année chargée pour le dicastère de l'Environnement et de l'Energie. Il a fallu non seulement poursuivre la gestion des nombreux dossiers ouverts par l'ensemble des anciennes Communes (plus de 100), mais aussi participer aux séances des 5 associations de Communes dont les objets relèvent de l'eau potable et de l'épuration des eaux. Nous avons aussi présenté devant le Conseil général de nombreux projets d'investissements concernant, entre autres, des mesures d'économie de consommation d'énergie à la STEP de l'ERES et des projets routiers (Rueyres-les-Prés et Font).

En conclusion, nous pouvons relever que, s'il ne nous a pas toujours été aisé de satisfaire aux attentes de la population, tant les enjeux liés à la mise en place de la nouvelle Commune ont été conséquents, nous nous réjouissons de poursuivre notre engagement pour l'avenir de notre belle Commune, particulièrement dans un domaine aussi majeur que celui de la protection de notre environnement et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Joseph Borcard, Conseiller communal

9.2 Eau potable

9.2.1 Station de pompage et de filtration



La source principale d'approvisionnement de la Commune est la station de pompage et de traitement d'Estavayer-le-Lac qui alimente la plus grande partie de la Ville d'Estavayer-le-Lac et le GRAC.

S'agissant de la station de filtration de l'eau du lac, les événements suivants méritent d'être relevés :

- Vidange et nettoyage des trois réservoirs équipant la station ;
- Mise à jour du système de gestion (Update RITOP) ;
- Changement de la pompe eau brute ;
- Changement d'un gros ventilateur de toit (ventilation locale d'ozonation) ;

- Poursuite des mesures liées au rapport Greenwatt concernant des économies de consommation d'énergie ;
- Nettoyage et entretien de la crépine (prise d'eau au lac) par des plongeurs ;
- Nouvelle gestion et reprise des informations des installations de pompage d'eau et des retours d'eau dans les anciennes Communes.

9.2.2 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)

A la suite de la fusion, la Commune est maintenant membre de trois associations intercommunales de fourniture d'eau potable :

- Le GRAC (Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) pour la partie haute d'Estavayer-le-Lac et les villages de l'ancienne Commune de Vernay, de Font, de Morens, de Rueyres-les-Prés et de Bussy ;
- L'ARRIBRU (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des Communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrioules et des Bruyères) pour le village de Murist ;
- La Menthue (Association intercommunale d'amenée d'eau) pour le village de Vuissens.

9.2.3 Réseau

La reprise de la gestion des réseaux des Communes fusionnées par le secteur de l'eau potable d'Estavayer-le-Lac a nécessité un gros effort de mise à niveau des collaborateurs.

Depuis 2017, les habitants de la Commune ont la possibilité de transmettre leurs relevés de compteurs d'eau par internet.

Le nombre de fontaines communales a plus que doublé avec la fusion.

En 2017, le giratoire de la Croix-de-Pierre d'Estavayer-le-Lac a été agrémenté sur le thème de l'eau.

Le réseau d'eau potable de la Commune fusionnée compte environ 85 km de conduites d'eau, 375 bornes hydrantes et 2'416 compteurs d'eau.

Les 111 analyses réalisées sur l'ensemble du réseau ont démontré que la qualité de l'eau répondait à chaque fois aux normes légales.

Le réseau a connu en 2017 les principales réalisations suivantes :

- Poursuite des travaux d'équipement du quartier de la Prillaz (Estavayer-le-Lac) ;
- Fin de l'assainissement du Chemin des Frênes (Estavayer-le-Lac) ;
- Fin des travaux de remplacement des conduites à la Route du Port (Estavayer-le-Lac) ;
- Début des travaux de remplacement des conduites dans le quartier des Pertsets (Estavayer-le-Lac) ;
- Prolongation d'une conduite à la Route du Praz (Montbrelloz) ;
- Equipement du quartier de Vulliamia (Murist) ;
- Fin des travaux de bouclage du réseau (Autavaux).

9.2.4 Statistiques de consommation

En raison de la fusion, il n'est pas possible pour l'année 2017 de donner des chiffres relatifs à la consommation et la production de l'eau à propos de l'ensemble du territoire de la nouvelle Commune. De nouveaux comptages ont dû être mis en place ; ils permettront à l'avenir de fournir des données fiables.

9.3 Evacuation et épuration des eaux

9.3.1 Evacuation des eaux

Le réseau de conduites des eaux claires et usées mesure 156 km. Chaque année, il est prévu d'en curer un cinquième et d'en inspecter un dixième au moyen de caméras. A Estavayer-le-Lac, le Chemin des Frênes a été équipé en système séparatif.

En 2017, la taxe d'épuration a été perçue en tenant compte du règlement de l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac, conformément au souhait du Comité de pilotage de la fusion et des décisions prises par les Législatifs communaux. La facturation n'a pas toujours été aisée à établir en raison des disparités en matière de typologie d'utilisation des sols (cohabitation de zones rurales et urbaines).

9.3.2 Epuration des eaux (ERES et AIPG)



La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de plusieurs Communes regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Elle reçoit les eaux usées, notamment, d'Estavayer-le-Lac, de Font, des villages de l'ancienne Commune de Vernay, de Murist, de La Vounaise et de Montborget. La Commune d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative.

Durant l'année 2017, l'ERES a, outre ses tâches d'exploitation habituelles, procédé à divers investissements. Par exemple, elle a racheté le « couplage chaleur-force » (CCF) à la société Groupe E Celsius, ce qui lui permet de vendre l'électricité produite à Swissgrid. Elle a également procédé aux remplacements d'installations anciennes par des nouvelles moins consommatrices d'énergie.

Pour l'année 2017, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la station s'élève à CHF 1'240'321.50 (HT) et aux frais d'investissements à CHF 317'895.30 (HT). Il faut encore tenir compte de la taxe fédérale sur les micropolluants pour un montant de CHF 69'606.00 (HT).

En 2017, la station d'épuration a fêté ses 40 ans d'existence. L'ERES a invité la population et les autorités des Communes-membres à une visite de ses installations.

La Commune d'Estavayer est également membre de l'« AIPG » (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, notamment, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés. La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2017 se monte à CHF 146'817.95. En 2017, les Communes-membres de l'AIPG ont poursuivi leurs discussions à propos de la dissolution de l'AIPG et de la mise hors service de la station d'épuration de Bussy, en vue de la constitution d'une Association intercommunale FR-VD d'épuration des eaux sous le nom de l'EPARSE et la création d'une station d'épuration sur le territoire de la Commune de Payerne. Cette nouvelle entité devrait voir le jour en 2018.

9.4 Projets routiers

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année 2017 :

Estavayer-le-Lac :

- La réfection des rues des Pertsets, des Bovairons, des Fauvettes et du Crittet a débuté au mois d'août 2017. Ces travaux, qui devraient être terminés durant l'été 2018, consistent au remplacement des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées, des conduites d'eau potable, ainsi que du revêtement bitumineux ;
- Les études des projets routiers de la Route de Grandcour, de la Rue de l'Hôtel de Ville et de la Grand-Rue ;
- Le revêtement bitumineux de la Place des Bastians a été remplacé par des pavés ;
- Un cheminement piétonnier dans la Grande Cariçaie entre Estavayer-le-Lac et Font est à l'étude.

Autavaux, Forel et Les Planches :

- Trois nouveaux arrêts de bus ont été créés. Le revêtement bitumineux de la route reliant Les Planches à Forel a été totalement rénové sur une longueur de près de 2 km.

Franex :

- Le chemin menant à la chambre des sources d'eau a été goudronné.

Murist :

- La zone PAD Vulliamia a été équipée en infrastructures communales ;
- L'étude du projet concernant des mesures de sécurité à mettre en œuvre sur les routes communales de l'ancienne Commune de Murist a été poursuivie. Une demande de crédit d'investissement sera présentée au Conseil général en 2018.

Font :

- Le revêtement bitumineux des routes de l'Eglise et du Château a été remplacé.

En outre, les messages suivants ont été votés par le Conseil général :

- Rueyres-les-Prés : deux demandes de crédits d'investissements d'un montant total de CHF 418'000.00 pour la réalisation d'un arrêt de bus et la sécurisation d'un cheminement piétonnier. Le dossier sera mis à l'enquête publique en 2018 ;
- Font : une demande de crédit d'investissement de CHF 880'000.00 pour la mise en œuvre de mesures routières Valtraloc et le remplacement de canalisations et de conduites d'eau. Ce crédit complète celui déjà voté en 2016 ;
- Bussy : un crédit de CHF 203'000.00 pour la pose du revêtement final suite aux travaux initiés au centre du village par l'ancienne Commune.

9.5 Développement durable et protection de l'environnement

9.5.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie est composée de dix membres et est présidée par le Conseiller communal en charge du dicastère de l'Environnement et de l'Energie. Elle a siégé à 5 reprises durant l'année 2017 et a discuté, notamment, des dossiers de l'assainissement de l'éclairage public au sein de la vieille-ville d'Estavayer-le-Lac et du plan communal des énergies. Elle a aussi pris connaissance d'un éventuel projet de chauffage à distance qui serait alimenté avec l'eau du lac.

Ses compétences principales sont les suivantes :

- Elle prend position sur les dossiers relatifs à l'énergie et émet des préavis à l'intention du Conseil communal ;
- Elle formule des propositions et recommandations sur des thèmes ou objets liés à l'énergie à l'intention du Conseil communal ;
- Elle est consultée lors de l'élaboration des projets de rénovations ou de constructions des bâtiments et infrastructures communaux lorsque les domaines liés à l'énergie sont concernés.

9.5.2 Eclairage public

La Commune d'Estavayer compte 1'790 points lumineux. Au printemps 2017, s'est achevé, sur le secteur d'Estavayer-le-Lac et Font, le remplacement de 321 luminaires, dont les sources lumineuses sont aujourd'hui interdites, car trop gourmandes en énergie, par des luminaires modernes à diodes électroluminescentes (DEL ou LED en anglais). L'assainissement prévu devrait être achevé à la fin de l'année 2018.

9.5.3 Chauffage à distance

Une centrale de chauffage à distance située dans la salle de sport L'Amarante à Estavayer-le-Lac dessert la partie de la ville située dans ses alentours. Une réflexion est actuellement en cours s'agissant d'un chauffage à distance destiné à desservir les futurs quartiers de la gare à Estavayer-le-Lac.

9.5.4 Fibre optique

Deux nouveaux tronçons de fibre optique communale ont été réalisés, sur les tracés suivants :

- Bureau communal -> Motte-Châtel -> réception de la Nouvelle Plage -> Restaurant Nouvelle Plage ;
- Motte-Châtel -> HIB.

Lors de chaque intervention, les installations informatiques des bâtiments raccordés ont été adaptées en conséquence.

Des discussions ont été menées avec une société pour la mise en place d'un réseau de fibre optique dans le village de Vuissens, aujourd'hui très mal desservi dans ce domaine. Les travaux y relatifs devraient débuter en 2018.

9.5.5 Stands de tirs

Une étude concernant les 8 stands de tirs qui se trouvent sur le territoire de la Commune, encore en activité ou non, est en cours. Il s'agit de déterminer s'ils doivent faire l'objet le cas échéant de mesures d'assainissement.

9.5.6 Revitalisation de cours d'eau

Plusieurs cours d'eau ont été ou sont en cours de revitalisation :

- A Estavayer-le-Lac, le ruisseau Le Ru des Vua a été remis à ciel ouvert sur une distance d'environ 40 m. Ses berges ont été arborisées avec des essences locales ;
- A Murist, le ruisseau du Bainoz a été remis à ciel ouvert. La plus grande partie des travaux s'est déroulée toutefois sur sol vaudois ;
- A Rueyres-les-Prés, l'étude de la mise à ciel ouvert du ruisseau du Valleton est en cours.

9.5.7 Cité de l'énergie

La Commune est membre de l'Association « Cité de l'énergie » et aspire à l'obtention du label du même nom. Elle est actuellement « partenaire en processus », ce qui signifie qu'elle met en œuvre une série de mesures tendant à l'obtention de la certification souhaitée. Elle poursuit ainsi le travail débuté il y a quelques années et doit inclure dans sa réflexion l'ensemble des entités composant aujourd'hui la nouvelle Commune.

10. Finances

10.1 Introduction du Conseiller communal

L'année 2017 n'a pas été une année de tout repos pour le Service des finances pour plusieurs raisons :

- Il a dû se réorganiser en réunissant les compétences des employés provenant de toutes les Communes fusionnées, notamment en attribuant des tâches nouvelles et plus spécifiques à des employées communales qui avaient précédemment une mission de boursière ;
- Il a dû faire face aux contraintes d'un nouveau logiciel qui a posé de nombreux problèmes de mise en route tels que les taxations fiscales provisoires, les diverses facturations et la gestion du contentieux ;
- Il a dû maîtriser la consolidation des comptes 2017 des 7 Communes, ce qui a permis de les faire valider par le nouveau Conseil général d'Estavayer et ainsi d'établir le bilan d'entrée au 1^{er} janvier 2017 ;
- Il a préparé le budget 2017, principalement sur les bases issues des ex-Communes, avec ce que cela implique comme recherches sur les diverses « constructions budgétaires » desdites Communes ;
- Il a préparé un message d'investissement sur l'informatique et la téléphonie, dont les conséquences seront vitales pour la future gestion électronique de notre Administration communale ;
- Il a également développé des outils de contrôle plus complets sur les divers organismes subventionnés ou soutenus par la Commune ;
- Il se soucie de donner régulièrement des informations financières précises au Conseil communal au titre d'aide à la décision politique ;
- Il s'occupe et se préoccupe de la gestion financière du patrimoine financier et des locations.

Le Conseiller communal chargé de ce dicastère est pleinement satisfait des prestations du Service des finances et de sa bonne organisation.

Philippe Aegerter, Conseiller communal

10.2 Comptes

Les résultats et chiffres exprimés dans cette partie du rapport restent volontairement généraux car le document des comptes 2017 offre déjà de nombreux détails et commentaires. De plus, il est renoncé à faire une comparaison avec les années précédentes au vu de la complexité d'une consolidation des comptes des 7 anciennes Communes.

Le premier exercice comptable de la nouvelle Commune s'est soldé avec un bénéfice de CHF 3'093'815.71 avant une attribution de 2.5 millions à la réserve pour « investissements futurs », soit à CHF 593'815.71 après l'attribution. Cet excellent résultat est à mettre en comparaison du budget 2017 qui prévoyait une perte de CHF 12'838.10.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres du bouclage 2017.

Comptes de fonctionnement 2017 par nature			
Charges	CHF	Produits	CHF
Charges de personnel	10'698'575.46	Impôts	28'842'589.43
Biens, services et marchandises	8'713'201.11	Revenus des biens	2'248'332.30
Intérêts passifs	867'530.37	Contributions, émoluments et taxes	10'118'451.23
Amortissements	2'453'725.60	Recettes sans affectation	673'376.10
Part. à des collectivités publiques	16'979'965.98	Dédomm. de collectivités publiques	1'030'028.20
Subventions accordées	1'194'304.95	Subventions acquises	1'755'439.40
Attribution financements spéciaux	3'496'930.63	Prélèvement financements spéciaux	329'833.15
Imputations internes	2'827'847.95	Imputations internes	2'827'847.95
Total	47'232'082.05	Total	47'825'897.76
Résultat	593'815.71		

Afin de pouvoir faire une analyse objective des charges et des produits, il convient dans un premier temps de les apurer en soustrayant les imputations internes, les attributions et prélèvements des financements spéciaux (réserves).

	Budget	Comptes	Variation
Charges	44'597'705.00	47'232'082.05	2'634'377.00
Epurement	1'789'610.00	6'324'778.58	4'535'168.58
Charges apurées	42'808'095.00	40'907'303.47	-1'900'791.53
Produits	44'584'866.90	47'825'897.76	3'241'030.86
Epurement	2'039'401.90	3'157'681.10	1'118'279.20
Produits apurés	42'545'465.00	44'668'216.66	2'122'751.66
Résultat	3'093'815.71	3'760'913.19	667'097.48

Comme le montre le tableau ci-dessus, les charges, après apurement, se montent à CHF 40'907'303.47 contre CHF 42'808'095.00 au budget. Une diminution de CHF 1'900'791.53 (-4.44%) qui s'explique par la mise en place de la nouvelle Commune. En effet, il a fallu faire face à des ajustements par rapport aux prévisions et incertitudes, ce qui a aussi retardé certains travaux ou achats initialement prévus. Il a aussi parfois manqué de ressources internes pour faire face aux nombreux travaux planifiés dans le cadre du budget. Cependant, il est important de noter que les charges ont été, de manière générale, parfaitement maîtrisées.

Quant aux produits, également apurés, ils ont été plus importants de CHF 2'122'751.66 (+4.99%), puisque budgétés à CHF 42'545'465.00, ils ont finalement été de CHF 44'668'216.66. De même que les charges, il y a eu des variations de quelques milliers de francs sur de nombreux comptes, mais c'est principalement au niveau des impôts que les différences sont les plus importantes.

La marge nette d'autofinancement d'environ 3.7 millions en 2017 s'inscrit dans la moyenne des 5 dernières années des comptes consolidés des 7 anciennes Communes et permettra de maintenir, voire d'améliorer, la capacité d'investissement qui se situe à 76 millions selon la dernière analyse du Service des Communes.

Le montant total des emprunts au 31 décembre 2017 se monte à CHF 67'892'400.00 qui se répartit de la manière suivante :

- Court terme CHF 8'000'000.00 ;
- Moyen et long termes CHF 59'892'400.00.

Les échéances de ces emprunts s'étalent sur une durée de 1 à 11 ans et le taux moyen d'intérêts est de 1.30% au 31 décembre 2017.

10.3 Impôts et contentieux

Les impôts représentent un montant de CHF 29'465'965.53 soit environ 66% des revenus de la Commune. Pour l'année 2017, les impôts des personnes physiques et morales ont été plus élevés de CHF 207'218.70 et les autres impôts dits « irréguliers » de CHF 1'940'546.83. A noter que les produits liés aux impôts des personnes physiques et morales sont basés sur des estimations puisque les taxations définitives ne sont encore pas établies. Pour cette même raison, il n'est pas encore possible de donner plus de statistiques sur la structure des contribuables. Cependant, les chiffres ci-dessous, basés sur les demandes d'acomptes 2017, donnent une idée générale de la tendance.

Montants d'acomptes facturés		Nombre de PP	Nombre de PM
de CHF	à CHF		
1.00	1'000.00	993	200
1'000.05	2'000.00	791	36
2'000.05	3'000.00	710	14
3'000.05	4'000.00	605	14
4'000.05	5'000.00	375	9
5'000.05	6'000.00	304	5
6'000.05	7'000.00	223	5
7'000.05	8'000.00	151	4
8'000.05	9'000.00	94	6
9'000.05	10'000.00	70	3
10'000.05	15'000.00	171	9
15'000.05	20'000.00	59	8
20'000.05	25'000.00	24	1
25'000.05	30'000.00	7	4
30'000.05	40'000.00	12	1
40'000.05	100'000.00	12	7
100'000.05	plus	1	3
TOTAL		4602	329

Le suivi du contentieux, suite à l'intégration du nouveau logiciel métier, a pris du retard. Il est aujourd'hui en cours de finalisation et reste une préoccupation du Service des finances. De ce fait, des statistiques pertinentes ne sont pas encore disponibles. Pour la gestion des anciens actes de défaut de biens, la Commune a mandaté une société spécialisée dans le recouvrement des créances.

10.4 Patrimoine financier

Les revenus du patrimoine financier pour un total de CHF 1'423'376.55 se décomposent comme suit :

Commercial	599'253.10
DDP	370'999.55
Logement	293'260.20
Industriel	51'323.00
Parchet	56'318.70
Autres	52'222.00
Total	1'423'376.55

10.5 Informatique et téléphonie

Le cœur de l'infrastructure informatique a été installé il y a plus de 4 ans et les garanties matérielles arrivent à échéance courant 2018. Un changement de logiciel métier a été entrepris dans le cadre de la fusion et au vu du nombre croissant d'utilisateurs, une mise à jour de l'infrastructure serveur et réseau est nécessaire, ceci afin de garantir un confort de travail correct aux utilisateurs.

Concernant la téléphonie, le central actuellement en place date de 2008. Les garanties sont arrivées à échéance depuis quelques années. Après 10 ans de bons services, les appareils téléphoniques montrent régulièrement des signes de fatigue. La téléphonie traditionnelle (basée sur des accès ISDN et analogiques) est actuellement en service sur les sites de l'Administration communale. Swisscom a annoncé la fin de la téléphonie traditionnelle d'ici fin 2017, la migration vers la téléphonie VoIP (par internet) doit être entreprise dans un avenir proche. Ceci ne peut se faire que par l'échange des équipements de téléphonie.

Un message d'investissement allant dans le sens des modifications précitées pour un montant de CHF 607'300.00 sera présenté au Conseil général lors de sa séance du 26 février 2018.